

RAPPORT ANNUEL

pour l'année financière 1967 - 1968

Ministère des Affaires indiennes

et du Nord canadien

Publié avec l'autorisation de

L'HONORABLE JEAN CHRÉTIEN, C.P., B.A., LL.L.,

ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien

(c)

ROGER DUHAMEL, M.S.R.C.

Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie

Ottawa, 1968

N° de cat.: R1 - 1968F

TABLE DES MATIÈRES

La Direction des régions septentrionales

Le Bureau des ressources et du développement économique

Le Comité consultatif de la mise en valeur du Nord canadien

Le Bureau des recherches scientifiques sur le Nord

Les Affaires indiennes

Les Parcs nationaux

Les Lieux historiques

Le Service canadien de la faune

Le Personnel

La Gestion financière

Le Conseiller juridique

DIRECTION DES RÉGIONS SEPTENTRIONALES

La Direction des régions septentrionales fournit des services gouvernementaux à la population des Territoires du Nord-Ouest aux échelons fédéral et territorial en remplissant les fonctions qui lui sont dévolues et, à l'échelon municipal, aux endroits qui n'ont pas encore de gouvernement local. La Direction comprend la haute administration et cinq Divisions, soit celles de l'éducation, des services techniques, de l'expansion industrielle, du service territorial et du bien-être social. Elle compte aussi deux bureaux, celui du conseiller en matière de finance et d'administration et celui du conseiller en matière de personnel. L'organisation sur place est assurée par les administrateurs des districts de l'Arctique et du Mackenzie, ainsi que par le personnel local. Près de 250 fonctionnaires sont postés à l'administration centrale et 1,450, à l'extérieur.

La Direction a connu cette année un changement marqué: on a amorcé le transfert des fonctions administratives territoriales au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Ce transfert est effectué conformément aux recommandations de la Commission consultative sur l'évolution du gouvernement dans les Territoires du Nord-Ouest (Commission Carrothers) et entraînera une réduction sensible de l'effectif de la Direction au cours des quelques prochaines années.

L'administration des terres et forêts au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest a été transférée au Bureau des ressources et du développement économique.

Domaines territoriaux

De nouveaux accords financiers s'étendant sur une période de deux ans, à compter du 1er avril 1967, ont été conclus par le gouvernement du Canada et ceux du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

En vertu des dispositions de son accord avec le gouvernement du Yukon, le gouvernement fédéral peut fournir l'aide suivante:

Subventions d'administration	\$3,095,702
Prêts pour immobilisations	\$5,868,126
Subvention d'amortissement	\$779,627

En vertu des dispositions de l'accord conclu avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, le gouvernement fédéral a consenti à verser l'aide suivante:

Subventions d'administration	\$4,740,280
Prêts pour immobilisations	\$2,789,850
Subvention d'amortissement	\$930,000

Des arrangements financiers spéciaux ont été effectués avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest en vue de subventions et de prêts fédéraux d'environ 4 millions de dollars pour l'établissement du gouvernement territorial à Yellowknife.

Programmes d'habitation

On a dépensé environ \$3,900,000 pour fournir des maisons aux Indiens et aux Esquimaux dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nouveau-Québec. En vertu du programme de location de maisons aux Esquimaux, 340 maisons, y compris le mobilier essentiel, le chauffage, l'électricité, l'eau, les égouts et la cueillette des ordures ménagères, à un prix établi d'après le revenu des familles, ont été achetées. En outre, la Division du bien-être social a aménagé 11 foyers pour les Esquimaux du district de Mackenzie et 20 autres pour les Esquimaux du Nouveau-Québec. Trente maisons préfabriquées dans le Nord et 43 maisons construites sur place furent fournies aux Indiens dans le district de Mackenzie.

Vers la fin de l'année, on a fusionné les programmes d'habitation pour Indiens et pour Esquimaux et l'on en a fait un programme d'habitations à louer dans le Nord et un programme d'achat d'habitations dans le Nord. Grâce à cette initiative, les Indiens des Territoires du Nord-Ouest peuvent profiter de s programmes d'habitation dont seuls les Esquimaux pouvaient jouir jusqu'ici.

Les programmes d'aide au logement d'Indiens hors des réserves et des Esquimaux sont maintenant accessibles dans toutes les régions du Canada qui offrent des possibilités économiques. Ils prévoient l'octroi de secondes hypothèques susceptibles d'être remises et allant jusqu'à \$6,000 à ceux qui obtiennent des premières hypothèques aux taux courants de la Loi nationale sur l'habitation, de la part de prêteurs approuvés ou de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Le programme de construction d'habitations à prix modique dans les Territoires accessible aux résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, prévoit l'octroi de premières hypothèques allant jusqu'à \$8,000, au taux d'intérêt courant de la Loi nationale sur l'habitation, et de secondes hypothèques de \$1,000 sans intérêt et susceptibles d'être remises à raison de \$100 par an, aux personnes qui ne peuvent obtenir un prêt en vertu de la Loi nationale sur l'habitation.

Le programme de secondes hypothèques dans les territoires, également accessible à tous les résidents du Yukon ou des Territoires du Nord-Ouest, pour les personnes qui ont obtenu une première hypothèque en vertu de la Loi nationale sur l'habitation, prévoit un prêt maximum de \$2,000, remboursable pendant la même période que la première hypothèque et portant un taux d'intérêt de 1 p. 100 supérieur au taux courant de la Loi nationale sur l'habitation.

En vertu de ces derniers programmes, environ 55 prêts ont été approuvés et accordés à des résidents du Yukon.

Ravitaillement du Nord

Le ravitaillement annuel des établissements de l'est de l'Arctique canadien et du Nouveau-Québec a exigé une quinzaine de navires et coûté environ \$2,100,000. La plupart des navires appartenaient à la Garde côtière du Canada; les autres avaient été affrétés de compagnies privées.

La cargaison se composait surtout de mazout, d'essence, d'huiles lubrifiantes, de constructions préfabriquées, de véhicules automobiles, de bois de charpente, d'approvisionnements alimentaires, de gaz en bonbonnes et d'approvisionnements de toutes sortes. Environ 17,300 tonnes ont été expédiées de Montréal et plus de 9,000 tonnes, de Churchill.

Un appareil Hercules, qu'on avait nolisé, a servi pour la première fois au ravitaillement. Sa cargaison contenait notamment une école préfabriquée de sept pièces, destinée à Coppermine, et 32 maisons préfabriquées, pour les Esquimaux, qui furent livrées à Pelly Bay.

Le ravitaillement de la région du Mackenzie et de l'ouest de l'Arctique canadien est assuré par des péniches, venant de Hay River, la navigation côtière ayant recours aux installations terminales de Tuktoyaktuk.

Services de bien-être social

Grâce à son personnel régional, la Division du bien-être social a continué de diriger la mise en oeuvre des programmes de bien-être social territoriaux et fédéraux dans les Territoires du Nord-Ouest et le Nouveau-Québec. Ces programmes visent à assurer des services et prestations de bien-être social qui, tout en répondant aux besoins particuliers des habitants du Nord, peuvent se comparer, du point de vue de l'importance et de la qualité, à ceux du sud du Canada.

Dans le cadre des fonctions de la Direction, qui consistent à assurer des services consultatifs au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, la Division du bien-être social a rédigé, à la demande du Conseil territorial, un projet d'ordonnance sur l'assistance sociale; après avoir subi de légères modifications, l'ordonnance fut promulguée au cours de la session du Conseil tenue en novembre 1967. Elle assure une base législative au programme d'assistance sociale mis en oeuvre depuis bon nombre d'années.

Avis et conseils ont été prodigués au gouvernement des territoires au sujet de programmes territoriaux, concernant notamment les soins à accorder aux vieillards, le logement à assurer aux jeunes employés et la Caisse de développement communautaire des territoires. Quant au programme de correction, il a été mis en oeuvre par la Division du bien-être social jusqu'en septembre 1967, date où le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest s'est adjoint un directeur attitré de la correction qui s'est installé à Yellowknife.

La Direction a maintenu ses versements d'assistance sociale, d'une valeur approximative de \$998,000 dollars pour l'année à l'étude, aux Esquimaux et aux Indiens inscrits. D'autres programmes fédéraux comprenaient des services de médecine sociale qui ont permis notamment de ramener 1,326 malades dans leurs foyers du Nord; des services de soins spéciaux, tels que des maisons de pension, où des soins sont dispensés aux vieillards et aux infirmes; des soins dans des institutions destinées aux malades atteints de maladie mentale grave et des services d'aide à l'enfance, en vertu des ordonnances sur l'aide à l'enfance dans les Territoires du Nord-Ouest.

Section du bien-être communautaire

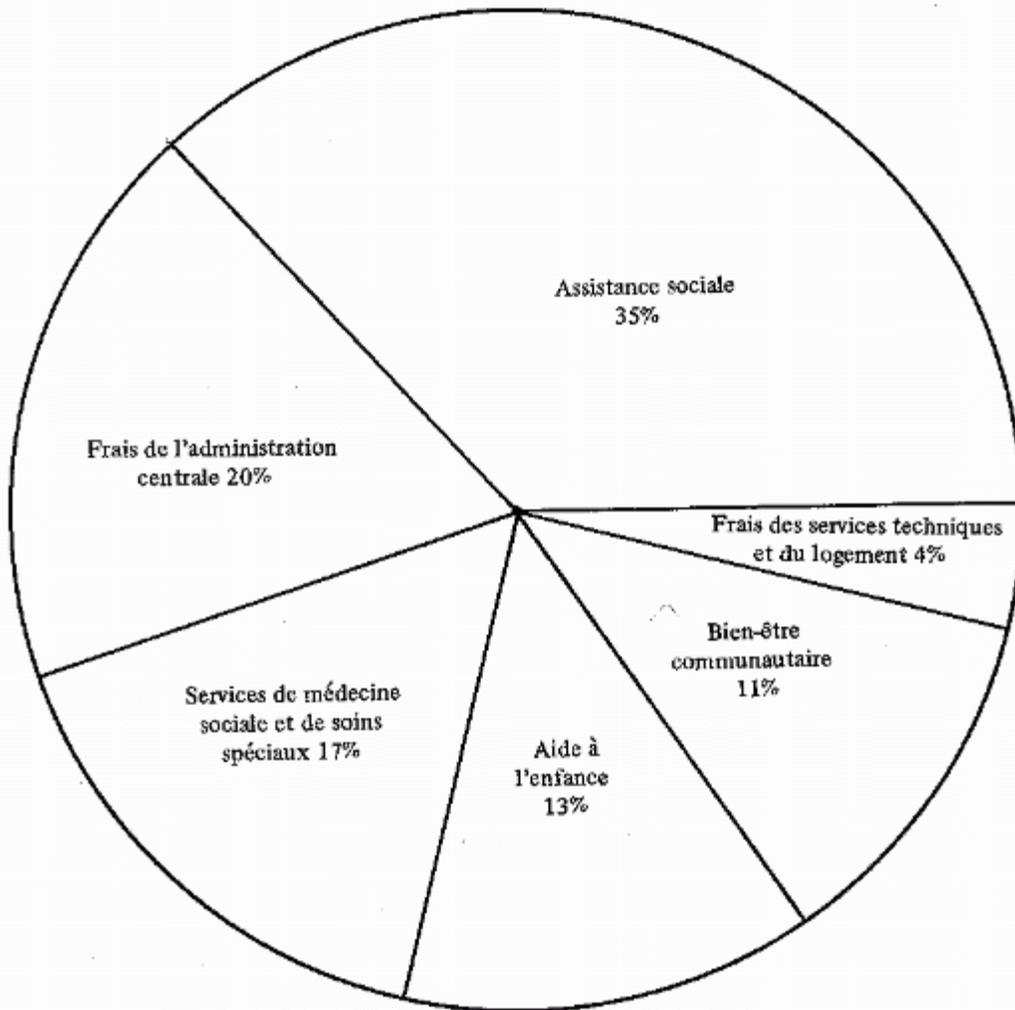
Le programme de développement communautaire a permis de faire participer les Indiens et les Esquimaux à la planification et à l'exécution des programmes communautaires dans le Nord. Il s'agissait notamment d'une entreprise de recherche sur place, en vue de déterminer les possibilités de développement communautaire, et ensuite d'un programme de formation en matière de développement communautaire à l'intention du personnel sur place et du personnel de l'administration centrale.

Les fonds de la Caisse de développement communautaire, destinée à amener les autochtones à prendre des initiatives et à gérer eux-mêmes leurs activités communautaires, se sont maintenus à \$216,000. L'administrateur local peut engager des dépenses inférieures à \$1,000, pour des améliorations communautaires d'ordre général, moyennant l'approbation du conseil de la localité en question.

Le Conseil canadien des arts esquimaux, composé de douze personnalités du monde artistique, a été formé et s'est réuni quatre fois. Les membres du Conseil sont: M. George Elliott (président), M. M.F. Feheley, Mlle Kathleen Fenwick, M. Jacques Folch-Ribas, Mme Alma Houston, M. James A. Houston, M. Jean-Noël Poliquin, Mme Doris Shadbolt, M. George Swinton et M. Alex Colville (démissionnaire). Le Conseil poursuit le travail de l'ancien Comité des arts esquimaux et son rôle consiste à conseiller les coopératives esquimaudes et le Ministère, ainsi qu'à aider à la formulation des politiques, à la planification et à l'épanouissement de l'art et de l'artisanat esquimaux.

Prévisions budgétaires de la Division du bien-être social Administration et entretien

Assistance sociale	\$1,136,000 = 35%
Frais de l'administration centrale	649,000 = 20%
Services de médecine sociale et de soins spéciaux	561,000 = 17%
Aide à l'enfance	421,000 = 13%
Bien-être communautaire	382,000 = 11%
Frais des services techniques et du logement	121,000 = 4%
Total	\$3,270,000 = 100%



On a organisé, à l'Expo 67 et dans un certain nombre de villes canadiennes et américaines, des expositions d'objets d'art et d'artisanat esquimaux. Dans certains cas, on y a ajouté des conférences publiques, données par des fonctionnaires du Ministère.

On a donné plus d'ampleur au programme de littérature esquimaude et l'on a recruté, à titre permanent, des employés esquimaux pour y collaborer (grâce à la première offre d'emploi de la Commission de la fonction publique rédigée en caractères syllabiques). La revue «Inuttituut», rédigée en langue esquimaude, a été publiée en caractères syllabiques et présentée sous un nouveau format. Elle paraît quatre fois l'an et est tirée à 2,200 exemplaires, environ. On a aidé à fonder le premier journal de langue esquimaude; il paraît tous les quinze jours, grâce à la collaboration de volontaires, à Eskimo Point (T. du N.-O.).

Des fonctionnaires du Ministère continuent, par l'intermédiaire d'un Comité interministériel, à chercher des moyens pratiques d'aider les collectivités isolées à obtenir des services de radiodiffusion satisfaisants. Ce Comité a présenté un projet, actuellement à l'étude, qui permettrait aux petites collectivités d'établir leurs propres stations afin de diffuser des émissions dans les dialectes esquimaux et indiens. Ces stations seraient exploitées sous licence privée par des volontaires.

Les conseils consultatifs régionaux des Esquimaux ont inauguré à Churchill (Manitoba) et à Yellowknife (T. du N.-O.), une série de réunions qui auront lieu deux fois l'an dans cinq régions du Nord. Elles ont pour but de réunir les dirigeants esquimaux pour qu'ils puissent discuter de problèmes économiques et sociaux, et recommander ensuite à la Direction les mesures à prendre.

On a institué, à l'intention des employés esquimaux nouvellement arrivés à Ottawa, un service d'accueil et d'orientation, dirigé par un travailleur social. Le service a aidé ces personnes et leur famille à s'adapter aux conditions de vie qui règnent dans le sud du Canada.

L'éducation dans les Territoires du Nord-Ouest (Assurée par la Direction des régions septentrionales du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.)

Le système scolaire dans le Nord est régi par la Direction des régions septentrionales (partiellement au nom du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest qui en partage le coût). Il comprend 56 écoles dans les Territoires du Nord-Ouest, 10 dans le Nouveau Québec et 2 au Manitoba. Les dépenses en immobilisations, pour l'année 1967 - 1968, s'élèvent approximativement à \$3,900,000, et l'on a dépensé environ \$9,475,000 pour l'administration et l'entretien de ces écoles.

En septembre 1967, il y avait 9,113 élèves inscrits, soit une augmentation de 9 p. 100 par rapport à l'année précédente et près de quatre fois plus que le nombre d'inscriptions il y a dix ans. Sur l'ensemble des inscrits, il y avait 1,528 Indiens et 3,718 Esquimaux.

Il y a six ans, environ 56.6 p. 100 des enfants esquimaux d'âge scolaire fréquentaient l'école, comparativement à 87 p. 100 en 1967 - 1968.

Comme de nombreuses collectivités dans le Nord sont trop petites pour justifier l'établissement d'un réseau complet d'écoles élémentaires et secondaires, on a construit dans les grands centres où il y a des écoles, des résidences pour les élèves des petites collectivités. On a accepté un total de 1,595 élèves dans ces résidences au cours de l'année. (Inuvik, Yellowknife, Fort Simpson et Fort Smith sont les principaux centres.)

Soixante-seize étudiants d'université ont reçu de l'aide financière en vertu du programme de bourses aux étudiants des Territoires du Nord-Ouest, qui est appliqué au nom du gouvernement des Territoires, par rapport à 43 étudiants l'année précédente; neuf autres ont reçu des prêts en vertu de la Loi canadienne de prêts aux étudiants.

Des classes préscolaires, mises à l'essai en 1966, ont été instituées dans six autres collectivités, et l'on a entrepris d'élaborer un programme complet d'enseignement préscolaire.

En 1967 - 1968, on a ouvert une nouvelle école de 12 classes à Hay River, une école de 7 classes à Coppermine et une école de 5 classes à Cambridge Bay. Une école secondaire de 16 classes est actuellement en construction à Inuvik, et l'on a accordé un contrat pour la construction d'une école de 10 classes à Aklavik.

Le nombre des étudiants qui suivent des cours de formation technique, a augmenté de plus de 8 p. 100 et s'élève actuellement à environ 925.

Le personnel enseignant s'occupant d'éducation des adultes a augmenté de façon sensible en 1967 - 1968, passant de trois enseignants à dix-sept, dont treize sont employés sur place afin de fournir ces services aux Indiens, aux Esquimaux et aux Métis. La partie principale du programme est consacrée à l'éducation en matière d'habitation dans le cadre du programme de construction de logements dans le Nord.

DIRECTION DES RÉGIONS SEPTENTRIONALES

DISTRICT DE L'ARCTIQUE

INSCRIPTION ET CLASSEMENT DES ÉLÈVES LE 30 SEPTEMBRE 1967

École	Type	Personnel enseignant	Nombre de salles de classe			Ordinaires ethnique						Total	
			Ordinaires		Sp.	Esquimaux		Indiens		Autres			...
			Élém	Sec.	...	G	F	G	F	G	F		
...
Arctic Bay	FÉD.	2	1	23	23	46	
Broughton Island	FÉD.	3	2	32	33	1	...	66	
Cape Dorset	FÉD.	6	5	62	53	3	2	120	
Clyde River	FÉD.	2	2	28	25	1	54	
Frobisher Bay	FÉD.	26	21	1	3	162	165	33	41	401	
Grise Fiord	FÉD.	1	1	16	12	28	
Hall Beach	FÉD.	1	1	12	19	31	
Igloolik	FÉD.	4	3	46	51	2	3	102	
Lake Harbour	FÉD.	1	1	10	16	26	
Padloping Island	FÉD.	1	1	7	9	16	
Pangnirtung	FÉD.	6	5	68	67	7	3	145	
Pond Inlet	FÉD.	5	4	48	48	2	2	100	
Resolute Bay	FÉD.	2	2	25	17	2	2	46	
Port Burwell	FÉD.	1	1	14	15	0	4	33	
Belcher Islands	FÉD.	1	1	17	8	25	
Baker Lake	FÉD.	7	6	76	75	5	6	162	
Chesterfield	FÉD.	5	5	58	56	2	1	117	
Churchill	FÉD.	14	...	6	8	93	87	7	2	189	
Coral Harbour	FÉD.	3	3	30	35	2	...	67	
Eskimo Point	FÉD.	5	5	56	67	4	4	131	
Rankin Inlet	FÉD.	6	5	...	1	61	60	11	4	136	
Whale Cove	FÉD.	3	2	22	18	1	1	42	
Total des écoles des Territoires du Nord-Ouest	22	105	77	7	12	966	959	7	2	75	74	2,083	

DIRECTION DES RÉGIONS SEPTENTRIONALES

DISTRICT DE MACKENZIE

INSCRIPTION ET CLASSEMENT DES ÉLÈVES LE 30 SEPTEMBRE 1967

École	Type	Personnel enseignant	Nombre de salles de classe			Ordinaires ethnique						Total	
			Ordinaires		Sp.	Esquimaux		Indiens		Autres			...
			Élém	Sec.		G	F	G	F	G	F		
...
Aklavik	FÉD.	8	6	1	...	44	37	13	21	27	22	164	
Cambridge	FÉD.	4	4	38	38	3	5	84	
Coppermine	FÉD.	6	6	53	68	3	6	130	
Discovery	COMP	1	1	8	5	13	
Fort Franklin	FÉD.	5	5	...	1	46	50	96	
Fort Good Hope	FÉD.	2	2	10	17	5	6	38	
Fort-Liard	FÉD.	1	1	7	8	15	
Fort McPherson	FÉD.	9	8	1	3	1	2	54	79	18	21	175	
Fort Norman	FÉD.	2	2	12	14	15	9	50	
Fort-Résolution	FÉD.	8	6	1	31	25	53	50	159	
Fort Simpson	FÉD.	19	13	3	5	17	11	101	129	72	55	385	
Fort Smith	FÉD.	44	20	13	8	5	4	121	124	312	274	840	
Gjoa Haven	FÉD.	3	3	23	26	49	
Hay River Sec.	FÉD.	11	...	7	5	2	1	83	69	155	
Hay River Elém.	FÉD.	8	7	...	3	1	4	...	7	94	95	201	
Holman	FÉD.	2	2	26	27	4	1	58	
Inuvik	FÉD.	59	29	15	7	196	198	75	95	223	237	1,024	
Jean-Marie	FÉD.	1	1	8	2	1	...	11	
Lac-la-Martre	FÉD.	1	1	14	11	25	
Nahanni Butte	FÉD.	1	1	9	6	1	...	16	
Norman Wells	FÉD.	2	2	21	17	38	
Pelly Bay	FÉD.	1	1	13	10	23	
Pine Point	FÉD.	6	5	1	4	73	62	139	
Rae	FÉD.	6	6	66	54	10	6	136	

École	Type	Personnel enseignant	Nombre de salles de classe			Ordinaires ethnique						Total
			Ordinaires		Sp.	Esquimaux		Indiens		Autres		
...	Élém	Sec.	...	G	F	G	F	G	F	...
Reindeer Station	FÉD.	1	1	11	9	20
Snowdrift	FÉD.	2	2	27	14	41
Spence Bay	FÉD.	3	3	23	27	1	...	51
Tuktoyaktuk	FÉD.	7	6	1	3	65	50	6	1	3	10	135
Tungsten	COMP	2	2	11	14	25
Wrigley	FÉD.	2	2	13	18	3	...	34
Yellowknife	FÉD.	26	...	10	11	10	13	27	29	111	93	283
Fort-Providence	FÉD.	4	4	...	1	38	34	12	5	89
Total des écoles féd. et des comp.	32	257	152	53	47	526	524	680	743	1,167	1,062	4,702
Hay River	SÉP.	10	6	3	4	10	17	100	87	214
Yellowknife	PUB.	22	16	5	288	225	513
Yellowknife	SÉP.	16	9	6	23	13	143	129	308
Total des écoles municipales	3	48	31	14	4	33	30	531	441	1,035
Total des écoles du District de Mackenzie	35	305	183	67	51	526	524	713	773	1,698	1,503	5,737
...	(1,050)	(1,486)	(3,201)

INSCRIPTION AUX PENSIONNATS EXPLOITÉS À FORFAIT

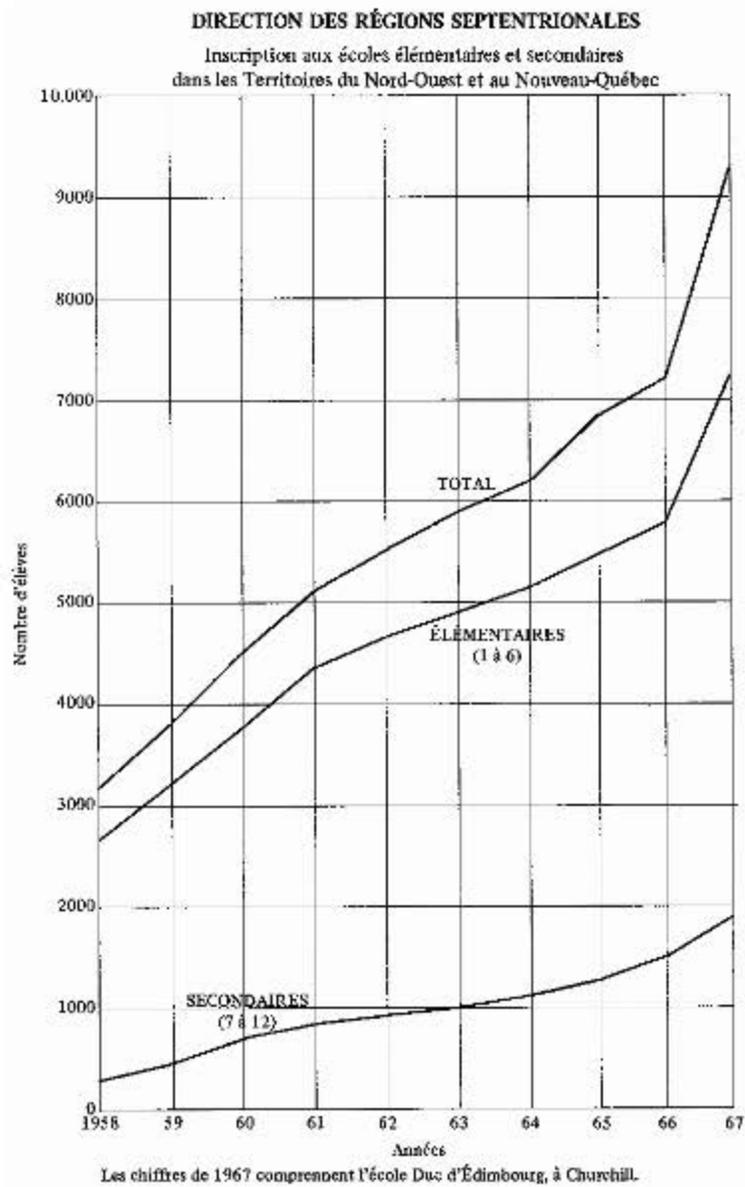
Endroit	Indiens	Esquimaux	Autres	Total	Église catholique	Église anglicane
Fort McPherson	48	3	16	67	...	Fleming Hall
Fort Simpson	18	29	13	60	...	Bompas Hall
Fort Simpson	148	...	43	191	Lapointe Hall	...
Fort Smith	162	...	26	188	Breynat Hall	...
Inuvik	95	84	66	245	Grolier Hall	...
Inuvik	57	206	34	297	...	Stringer Hall
Chesterfield Inlet	...	55	...	55	Turquetil Hall	...
Total	528	377	198	1,103
Sous la direction du Ministère
Yellowknife	23	52	97	172	...	Akaitcho Hall
Churchill, Manitoba	7	216	...	223
Baker Lake	...	15	...	15
Poste-de-la-Baleine	...	11	...	11
Igloolik	...	13	...	13
Pangnirtung	...	7	...	7
Pond Inlet	...	30	...	30
Inoucdjouac	...	21	...	21
Total	30	365	97	492
Total global	558	742	295	1,595

INSCRIPTION AUX ÉCOLES, 1966 - 1967

...	...	Enfants d'âge scolaire selon la loi		
Origine ethnique	Nombre d'inscription	Inscrits	Total estimatif	Pourcentage
Esquimaux	3,343	2,978	3,602	83%
Indiens	1,347	1,159	1,459	79%
Autres	3,077	2,719	2,816	97%
Totaux	7,767	6,856	7,877	87%

DIRECTION DES RÉGIONS SEPTENTRIONALES

Inscription aux écoles élémentaires et secondaires dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nouveau-Québec
Les chiffres de 1967 comprennent l'école Duc d'Édimbourg, à Churchill.



FORMATION TECHNIQUE - T.N.-O.

Année financière.			Cours dans les T.N.-O			Cours dans les provinces	
...	Esquimaux	Indiens	Autres	Esquimaux	Indiens	Autres	Totaux
1959 - 1960	59	92	122	43	27	33	376
1960 - 1961	53	68	108	35	18	51	333
1961 - 1962	51	89	96	32	9	39	327
1962 - 1963	94	123	93	51	9	42	412
1963 - 1964	89	89	174	108	14	45	519
1964 - 1965	94	94	193	95	6	51	533
1965 - 1966	147	113	277	104	27	91	759
1966 - 1967	150	145	343	77	22	117	864
*1967 - 1968	160	154	361	120	30	100	925

[*Estimation] 1959 - 1960 59 92 122 43 27 33 376 1960 - 1961 53 68 108 35 18 51 333 1961 - 1962 51 89 96 32 9 39 327 1962 - 1963 94 123 93 51 9 42 412 1963 - 1964 89 89 174 108 14 45 1964 - 1965 94 94 193 95 6 51 533 1965 - 1966 147 113 277 104 27 91 759 1966 - 1967 150 145 343 77 22 117 864 *1967 - 1968 160 154 361 120 30 100 925

PROGRAMME D'ÉDUCATION DES ADULTES - HABITATIONS À LOUER POUR ESQUIMAUX

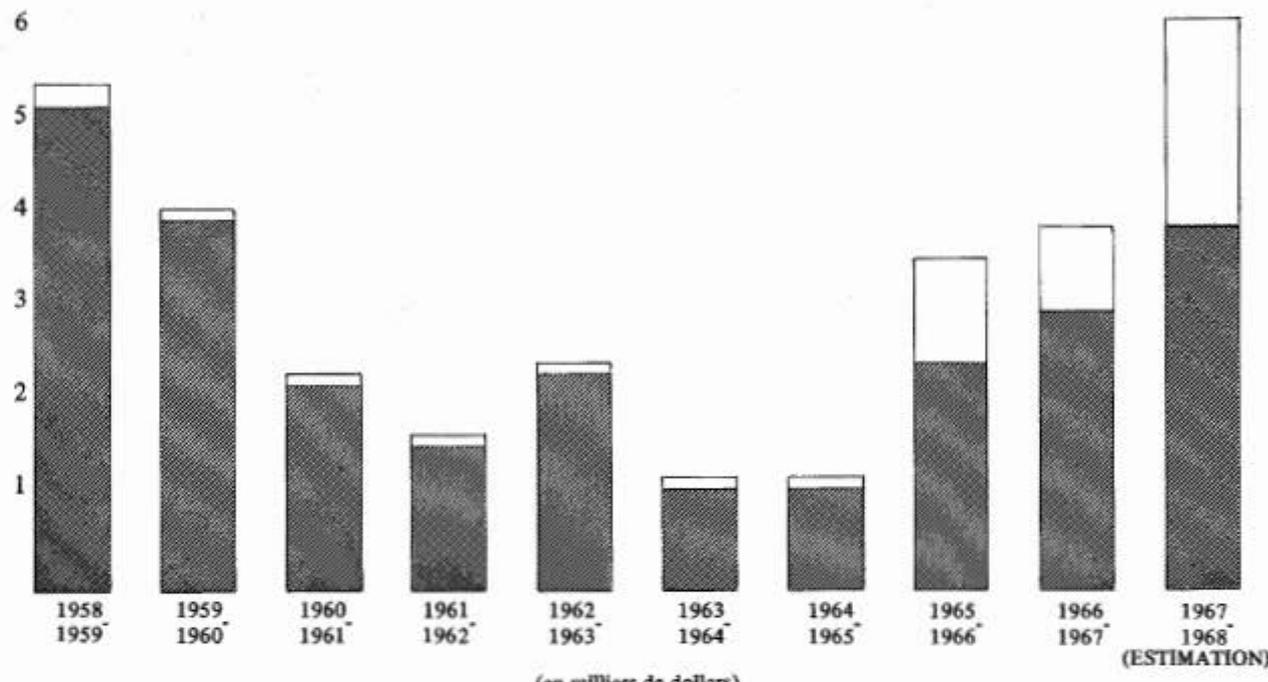
Établissement	Population esquimaude estimative	Nombre de familles esquimaudes	Programme d'éducation des adultes en matière d'habitation* Étapes 1, 2, 3 et 4
DISTRICT DE L'ARCTIQUE			
Arctic Bay	100	28	2, 3
Baker Lake	545	99	1, 3, 4a
Broughton Island	200	45	2, 3, 4
Cape Dorset	420	67	2, 3, 4
Chesterfield Inlet	180	31	1, 2, 3
Clyde River	150	26	1, 3
Eskimo Point	452	102	1, 3
Frobisher Bay	1,200	190	2b, 3
Grise Fiord	100	14	4
Hall Beach	142	20	2, 3
Igloolik	220	53	2, 3
Lake Harbour	75	15	1, 2, 3
Pangnirtung	300	60	2, 3
Pond Inlet	150 - 200	31	2, 3
Rankin Inlet	400	73	1, 2, 3
Whale Cove	175	35	1, 3, 4
DISTRICT DE MACKENZIE			
Pelly Bay	150	34	1, 2, 3

[*Ce programme comprend quatre étapes. La première sert d'introduction et permet d'expliquer aux familles esquimaudes la politique concernant les habitations à louer. La deuxième consiste en un vaste programme d'enseignement sur l'organisation du foyer et les aptitudes connexes. La troisième consiste en un programme de formation complémentaire à l'intention des associations locales de logement, tandis que la quatrième porte sur un programme continu mais à temps partiel concernant l'entretien et l'administration du foyer, les enseignants étant de la collectivité en cause. La troisième étape se poursuit en même temps que les deux premières.] [(a)Seulement 12 familles sur 99] [(b)Seulement 68 familles sur 190]

IMMOBILISATIONS POUR L'ÉDUCATION AU NOUVEAU-QUÉBEC ET DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Year EN MILLIONS DE DOLLARS 1958 1959 1960 1961 1962 1963 1964 1965 1966 1967 1959 1960 1961 1962 1963
 1964 1965 1966 1967 1968 (ESTIMATION) (en milliers de dollars) T.N.-O. 459 88 7 48 305 37 169 570 800 2,045
 Gouvernement fédéral 5,049 3,910 2,241 1,602 ,143 1,153 921 2,243 2,888 3,887 TOTAUX 5,508 3,998 2,248 1,650
 2,448 1,190 1,090 2,813 3,688 5,932

IMMOBILISATIONS POUR L'ÉDUCATION AU NOUVEAU-QUÉBEC ET DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST
 EN MILLIONS DE DOLLARS



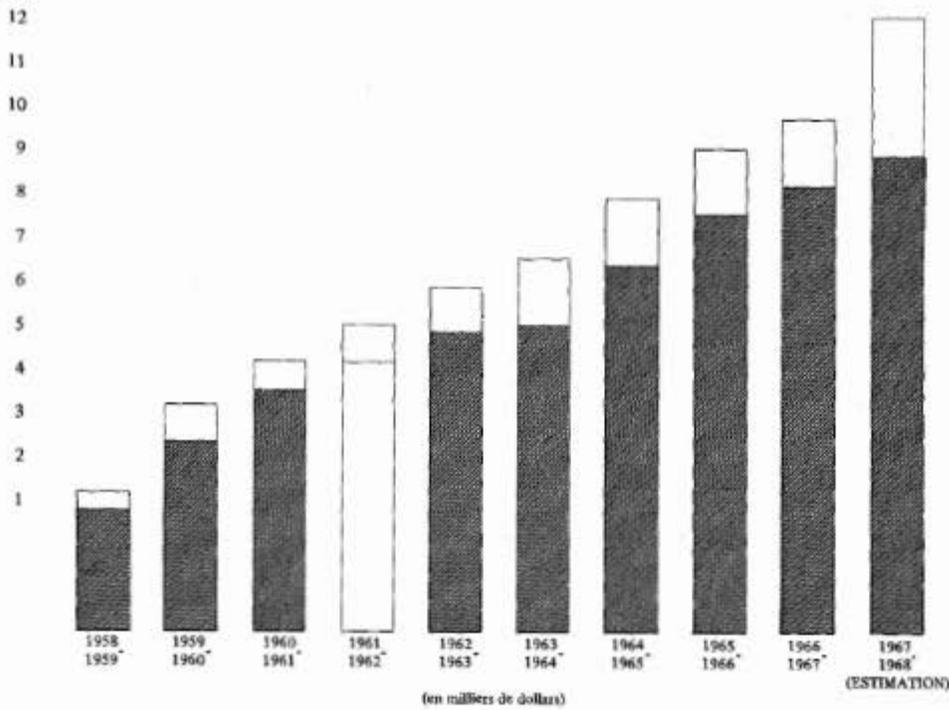
	1958 1959	1959 1960	1960 1961	1961 1962	1962 1963	1963 1964	1964 1965	1965 1966	1966 1967	1967 1968 (ESTIMATION)
T.N.-O.	459	88	7	48	305	37	169	570	800	2,045
Gouvernement fédéral	5,049	3,910	2,241	1,602	2,143	1,153	921	2,243	2,888	3,887
TOTAUX	5,508	3,998	2,248	1,650	2,448	1,190	1,090	2,813	3,688	5,932

DÉPENSES D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION POUR L'ÉDUCATION AU NOUVEAU-QUÉBEC ET DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Year(en millions de dollars) 1958 1959 1960 1961 1962 1963 1964 1965 1966 1967 1959 1960 1961 1962 1963 1964
 1965 1966 1967 1968 (ESTIMATION) (en milliers de dollars) T.N.-O. 294 444 642 710 1,140 1,202 1,420 1,440 1,520 2,513
 Gouvernement fédéral 2,424 3,793 4,697 5,393 5,639 6,086 7,011 7,982 8,613 9,476 TOTAUX 2,718 4,237 5,339
 6,103 6,779 7,288 8,431 9,422 10,133 11,989

DÉPENSES D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION POUR L'ÉDUCATION AU NOUVEAU-QUÉBEC ET DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

(en millions de dollars)



	1958 1959	1959 1960	1960 1961	1961 1962	1962 1963	1963 1964	1964 1965	1965 1966	1966 1967	1967 1968 (ESTIMATION)
T.N.-O.	294	444	642	710	1,140	1,202	1,420	1,440	1,520	2,513
Gouvernement fédéral	2,424	3,793	4,697	5,393	5,639	6,086	7,011	7,982	8,613	9,476
TOTAUX	2,718	4,237	5,339	6,103	6,779	7,288	8,431	9,422	10,133	11,989

Développement économique

La Direction a pour but d'aider à la création des bases économiques indispensables à la population croissante du Nord. La Division de l'expansion industrielle doit mettre en valeur les ressources secondaires - poisson, fourrure, arts et artisanat, attractions touristiques - avec la collaboration de particuliers ou de groupements.

Industrie secondaire

Une somme d'environ \$357,000 a été dépensée pour stimuler l'essor de la petite entreprise. A la conserverie de Rankin Inlet, dont les produits à base de truite, d'omble et de baleine ont atteint une valeur de \$56,887, une étude des marchés a donné lieu à un programme de développement technique visant à renouveler en totalité la présentation et l'emballage, et à réviser les prix des divers produits en vue d'en accroître la vente.

Un fonctionnaire du Ministère, spécialiste en matière de confection de vêtements, a été affecté à la gestion et à la réorganisation de l'atelier de Tuktoyaktuk, qui emploie 17 femmes de l'endroit et façonne divers vêtements de fourrure dont la vente, dans la région et à l'étranger, assure à la localité un revenu annuel d'environ \$50,000. Une scierie d'Aklavik a été réinstallée près d'Arctic Red River et a produit environ 800,000 pieds-planche de bois brut ou dégrossi. A Inuvik, l'atelier de construction et de réparation de bateaux a poursuivi son activité et a assuré la réparation du matériel et des installations du Ministère servant à l'enseignement du métier aux habitants de la région. On a construit des canoes à l'usine de Poste-de-la-Baleine et les habitants de l'endroit peuvent les acheter en profitant du programme d'aide à l'achat de petites embarcations.

Les blanchisseries d'Inuvik et de Frobisher Bay sont demeurées en service. On a entrepris des études en vue d'implanter des industries locales, comme une industrie du tricot qui produirait des chandails de ski, des moufles, des tuques et des bas ornés de motifs esquimaux; une tannerie; une usine de montage de pièces électroniques; une industrie qui fabriquerait des jouets et des meubles en bois; une usine de bateaux en fibre de verre; et une industrie qui produirait des couvertures et des articles molletonnés. On a demandé à plusieurs sociétés privées de collaborer à des études ayant pour objet de déterminer s'il serait possible d'établir des usines où l'on pourrait monter en partie et réparer les moteurs de bateaux et d'autoneiges.

Développement des coopératives

Cinq nouvelles coopératives ont reçu leurs statuts, deux dans les Territoires du Nord-Ouest et trois dans le Nouveau-Québec. Chaque coopérative et caisse populaire fonctionne indépendamment sous la direction d'un conseil d'administration élu, mais des fonctionnaires itinérants du Ministère fournissent conseils et assistance. On a fondé la première d'un

groupe de trois fédérations de coopératives et l'on a préparé des projets de modifications à apporter à l'ordonnance sur les coopératives des Territoires du Nord-Ouest. Le service nordique de Radio-Canada a diffusé des émissions hebdomadaires préparées par des fonctionnaires de la Direction et les deux premiers numéros d'une revue trimestrielle dont le titre est «We Co-operate», ont paru en anglais et en esquimau, et ont été distribués par l'entremise de l'Union canadienne des coopératives. Selon des calculs fondés sur les données des années précédentes, les membres des coopératives ont touché environ \$500,000 en salaires et en ristournes, grâce à la vente d'objets d'artisanat et d'autres marchandises aux coopératives. Un autre montant de \$150,000 restait à distribuer après qu'on eut mis de côté les sommes nécessaires pour les réserves statutaires et autres dépenses.

Art et artisanat

Le Ministère favorise la production et la vente des oeuvres d'art et d'artisanat des Indiens et des Esquimaux du Nord en fournissant son assistance technique et administrative en vue de faciliter l'expansion des programmes d'art et d'artisanat. Des spécialistes sont envoyés dans les différentes localités, pour aider les gens à élaborer un programme, et y demeurent jusqu'à ce qu'il fonctionne efficacement. Habituellement, l'Association coopérative de l'endroit prend ensuite la relève. La valeur totale de la production d'objets d'art et d'artisanat s'est élevée à environ \$1,250,000. Une exposition de pièces de céramique de Rankin Inlet a eu lieu à l'hôtel de ville de Toronto. Une étudiante en céramique de Cape Dorset a remporté un prix à l'exposition internationale de céramique, tenue en Italie. Une aide en argent et en personnel est fournie à la société Canadian Arctic Producers Limited, formée sous l'égide de l'Union coopérative du Canada, pour la commercialisation des produits du Nord.

Le tourisme

Le Ministère a continué, en collaboration avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, d'encourager et de promouvoir le tourisme. Un montant approximatif de \$86,000 a été affecté à la publicité touristique, entre autres sous forme de participation à des expositions tenues à Dallas, à San Francisco et à Edmonton sur les sports et les voyages. Le Ministère a commandité un important étalage au magasin Eaton, à Montréal. Afin d'encourager le tourisme dans le Keewatin, on a construit deux autres camps, un à Baker Lake et l'autre à Whale Cove, qui offrent aux voyageurs un minimum de services dans une région où il n'existe aucun établissement commercial de ce genre. L'Office national du film est en voie de réaliser un film sur le tourisme en général dans les Territoires du Nord-Ouest, film que le Ministère avait commandé.

Enquêtes sur l'économie de certaines régions

On procède à des enquêtes sur l'économie de certaines régions afin d'évaluer les ressources locales, de faire rapport sur l'économie existante et de recommander des améliorations.

Le Ministère a poursuivi des enquêtes amorcées l'année précédente et quatre autres études ont été entreprises - dans la région du centre du Mackenzie (Grand lac de l'Ours), sur la rive sud du Grand lac des Esclaves, sur la côte sud de l'île Baffin et dans la région du détroit de Lancaster. Des rapports fondés sur ces enquêtes seront publiés.

L'élevage des rennes

Une enquête sur la harde de rennes du delta du Mackenzie a révélé que leur nombre avait diminué sensiblement. Des fonctionnaires du Ministère, dont certains du Service canadien de la faune, ont procédé à un dénombrement et ont signalé qu'il ne restait plus qu'environ 2,700 bêtes. A la fin de l'année, le Service canadien de la faune a assumé la responsabilité du projet.

DONNÉES STATISTIQUES SUR LE TOURISME DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Année	Camps pour touristes	Nombre de touristes	Dépenses des touristes
1960	8	1,000	450,000
1961	10	1,300	600,000
1962	14	2,200	850,000
1963	10	3,500	1,000,000
1964	14	5,000	1,300,000
1965	16	6,000	1,500,000
*1966	19	6,000	2,000,000
1967	25	6,000	2,100,000

[*D'après le premier relevé détaillé des touristes, les estimations des années précédentes étaient probablement trop fortes quant à leur nombre, mais trop faibles quant à leurs dépenses.

Les camps pour touristes ne comprennent pas les établissements des fournisseurs d'équipement, les hôtels et les motels.

Le nombre des touristes ne tient compte que de voyages d'agrément effectués entre les mois de juin et de septembre inclusivement.

Les dépenses des touristes comprennent toutes celles qu'ils ont effectuées dans les Territoires du Nord-Ouest.]

COOPÉRATIVES ET CAISSES D'ÉPARGNE, T.N.-O. ET NOUVEAU-QUÉBEC

Constituées en corporation en	District de Mackenzie		District de l'Arctique		Nouveau-Québec		Total	
	Coop.	Caisses d'épargne	Coop.	Caisse d'épargne	Coop.	Caisse d'épargne	Coop.	Caisses d'épargne
1959	1	...	1	...	2	...
1960	1	...	2	...	1	...	4	...
1961	2	...	2	...	2	...	6	...
1962	2	1	2	1
1963	3	1	1	...	1	...	5	1
1964	1	...	1	...
1965	1	1	...
1966	4	1	4	1
1967	1	...	1	...	3	...	5	...
Totaux	12	2	9	...	9	1	30	3

Division des services techniques

La Division des services techniques soutient les autres Divisions de la Direction qui s'occupent du développement économique, social et politique, au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nouveau-Québec; établit et entretient dans le Nord un réseau routier favorable aux communications et à la mise en valeur des ressources; aide l'entreprise privée et les particuliers en leur fournissant le combustible et l'énergie électrique à des prix modérés; construit des bandes d'aviation pour faciliter l'exploitation des ressources naturelles; conçoit des projets communautaires pour les établissements afin d'orienter l'expansion de façon ordonnée; élabore des plans pour les habitations et autres bâtiments, ainsi que pour les services publics d'eau, d'égout et autres, en fonction des rigueurs du climat et des conditions de vie dans les régions septentrionales.

En vertu de la politique à longue échéance relative aux routes territoriales, on a dépensé environ \$9,850,000 pour construire ou refaire 129 milles de routes, dont 82 milles au Yukon et 47 milles dans les Territoires du Nord-Ouest. Au Yukon, sur la route entre Ross River et Carmacks, le pont de la rivière Lapie est presque terminé; on a construit 50 milles de route au coût de près de 2.5 millions de dollars; à la suite de l'adjudication d'un contrat de deux ans, la construction du tronçon central de 42 milles est commencée. Sur la route entre Stewart Crossing et Dawson, on a remplacé cinq ponts en bois à différents endroits; on y a réaménagé des pentes et amélioré le drainage en bordure de la route. La construction, depuis Dawson, des 37 premiers milles de la route frontière, entreprise deux ans auparavant est presque terminée; le tout a coûté plus de 2.5 millions de dollars. La Division a adjudgé un contrat pour la construction

de la route reliant Whitehorse et Keno, et l'on a commencé à reconstruire le premier tronçon de 30 milles. Un nouveau transbordeur, le N.M. George Black, a été mis en service en juin et permet de traverser le fleuve Yukon à Dawson. Des relevés en vue de l'aménagement de futures routes de colonisation ont compris la photographie aérienne et la cartographie du projet de prolongement de la grand-route de Dempster à Arctic Red River, le prolongement de la route allant de Ross River à Carmacks, vers Snag, et un relevé sur place de la route menant à la frontière de l'Alaska.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, on a construit 50 milles de la route Mackenzie, du mille 117 au mille 167, à un coût dépassant 2 millions de dollars, aux termes d'un contrat de deux ans. On a nivelé et empierré près de deux milles de la route de Hay River dans les limites de la municipalité de Hay River. On a reconstruit la portion du chemin Ingraham du mille 15 au mille 20, et l'on a construit les 20 milles suivants, soit du mille 20 au mille 40; ensemble, ces travaux ont coûté environ \$1,700,000. On a défriché une emprise de 26 milles de Fort-Résolution à la Petite rivière Buffalo, sur la route de Pine Point à Fort-Résolution, et l'on a terminé la route de défrichement reliant Fort-Résolution à Pine Point. Des relevés en vue de l'aménagement de futures routes de colonisation ont compris la photographie aérienne et la cartographie du prolongement du chemin Ingraham vers l'est, sur une distance de 100 milles, ainsi que les travaux de photographie et de cartographie du projet de route reliant Fort Smith à Fort Reliance. Plus de 11,000 véhicules ont été transbordés sur le Mackenzie, près de Fort-Providence, par le N.M. Johnny Berens, ce qui représente une augmentation de plus de 20 p. 100 par rapport à l'année précédente.

Dans le cadre du programme visant à abaisser le coût du mazout, des réservoirs de mazout en vrac ont été construits à Baker Lake, Eskimo Point, Coppermine, Arctic Red River, Fort Good Hope, Fort Norman et Fort Franklin, et les matériaux ont été livrés à Arctic Bay, à Grise Fiord et à Broughton Island pour la mise en chantier en 1968 - 1969. On a dressé des plans en vue de la construction de réservoirs boulonnés ou soudés pour favoriser la concurrence et obtenir ainsi de meilleurs prix. Quelque 6,500,000 gallons de mazout ont été achetés à l'usage des services administratifs, pour le chauffage des habitations des Esquimaux et pour être vendus à des consommateurs privés habitant des lieux éloignés et qui ne disposent pas d'autre source locale d'approvisionnement. Afin d'encourager l'entreprise privée, des renseignements et de l'aide ont été fournis aux compagnies pétrolières qui étudient le marché de l'huile à chauffage dans l'est et l'ouest de l'Arctique canadien.

Pour faire face à l'augmentation des besoins en électricité, des générateurs diesel de 100 kilowatts chacun ont été achetés et installés, au coût global de plus de \$240,000, à Eskimo Point, Fort Franklin, Fort Norman, Lac la Martre, Pelly Bay, Tuktoyaktuk et Whale Cove. Cinq nouvelles lignes de transmission électrique et neuf prolongements ont été installés au coût de plus de \$325,000.

Dix-sept bâtiments métalliques préfabriqués, comprenant cinq entrepôts, cinq garages, deux ateliers d'artisanat avec annexe et deux centrales électriques avec deux rallonges ont été achetés, expédiés et installés dans quatorze centres de peuplement différents, au coût de plus de \$400,000.

Des contrats ont été adjugés pour la construction de seize maisons préfabriquées de trois chambres à coucher à l'usage du personnel, de douze maisons ordinaires de trois chambres à coucher, de six maisons transportables de trois chambres à coucher et de congélateurs collectifs pour Igloolik et Spence Bay.

Urbanisme

Le Groupe de planification communautaire, comité interministériel s'intéressant à l'aménagement d'établissements dans le Nord, a étudié des projets concernant vingt-deux établissements dans les Territoires du Nord-Ouest. Les experts - Conseils, engagés par la Direction, ont soumis des rapports sur Tuktoyaktuk, Fort McPherson, Aklavik, Pelly Bay, Repulse Bay, Chesterfield Inlet et Fort-Résolution. L'expert - Conseil engagé à la demande du gouvernement territorial a fait rapport sur l'aménagement de Rae (nouvelle ville).

Des plans définitifs d'aménagement ont été dressés pour Padloping, Lake Harbour, Baker Lake, Pangnirtung, Whale Cove, Eskimo Point, Grise Fiord, Sachs Harbour et Arctic Bay. Des travaux de rénovation générale à Resolute Bay ont été mis en train, de même que d'autres travaux pour l'expansion de Frobisher Bay. Le Groupe de planification communautaire a approuvé ou sanctionné en principe des plans relatifs à neuf établissements et a envisagé l'élaboration de méthodes d'urbanisme définies pour coordonner les travaux d'urbanisme.

Services d'architecture

On a dressé les plans de petites écoles pour Repulse Bay et Hall Beach et des plans d'annexes à des écoles pour Broughton Island et Grise Fiord. Ces écoles ayant été achetées, les matériaux voulus ont été expédiés pour construction pendant l'été de 1968. On a livré deux salles de classe transportables à Igloolik et l'on a commencé l'élaboration de plans d'écoles permanentes pour Igloolik et Clyde River. De concert avec le ministère des Travaux publics, on a commencé à dresser des plans d'écoles pour Rae (nouvelle ville), Cape Dorset et Pangnirtung. On a établi le plan d'une nouvelle résidence type pouvant accommoder 12 élèves, qui pourra être construite à divers endroits, et l'on a approuvé un nouveau plan de maison modèle à l'usage du personnel, dont la construction commencera en 1968 - 1969.

Pour la première fois depuis quelques années, on a centralisé la responsabilité de la construction, l'administration centrale engageant et dirigeant les équipes de construction.

Au nom du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, la Division a lancé des appels d'offres et a surveillé la construction d'habitations nécessaires pour loger le personnel dès l'établissement du gouvernement à Yellowknife. Elle a aussi dressé les plans des maisons et des bureaux nécessaires au gouvernement territorial et elle a assuré la liaison avec la Société centrale d'hypothèques et de logement en ce qui concerne les logements à louer à Yellowknife.

Services techniques

Les conduites utilidor destinées aux coopératives de logement d'Inuvik ont été conçues et fabriquées par les gens de l'endroit et seront installées au cours de l'été de 1968; le réseau utilidor a été prolongé à Rankin Inlet et pourvu de prises d'eau sous abri pour desservir les habitations des Esquimaux. Des conduites d'eau et d'égout utilidor ont été installées à Frobisher Bay.

Un nouveau réseau de canalisations d'eau a été conçu pour Spence Bay et des plans ont été préparés en vue d'améliorer les services d'eau et d'égout de Churchill, au Manitoba.

On a terminé les plans de certains bâtiments industriels: entrepôts, garages et centrales électriques; et l'on a lancé des appels d'offres. La Division a dressé des plans de bâtiments destinés à servir d'ateliers d'artisanat et, pour le compte du gouvernement territorial, on a conçu les plans de systèmes d'avertisseurs d'incendie pour cinq établissements.

Entretien des bâtiments et des ouvrages

Dans les Territoires du Nord-Ouest, la Division a assuré l'entretien des bâtiments et des ouvrages du Ministère, qui ont une valeur globale de plus de 86 millions de dollars. Quelque 135 ouvriers ont travaillé à plein temps à l'entretien et ont reçu \$920,000 en salaires et allocations. Les dépenses totales se sont élevées à \$3,157,000 approximativement, 15.5 p. 100 du travail ayant été effectué par des entrepreneurs privés.

BUREAU DES RESSOURCES ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Bureau des ressources et du développement économique, dont le siège est à Ottawa et une partie du personnel au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, s'occupe tout particulièrement de la gestion des ressources septentrionales non renouvelables et de l'avancement économique du Nord du Canada. Sa tâche consiste à rechercher et à déterminer tous les moyens de hâter le développement de l'économie du Nord et à mettre au point un plan général de progression économique. Le Bureau préconise également certains programmes et principes directeurs appropriés aux buts à atteindre.

On s'attend en outre que le Bureau régisse la plupart des programmes qui ont été approuvés sur sa recommandation. Il lui appartient de gérer toutes les ressources septentrionales non renouvelables et toutes les ressources en eau douce. Le Bureau émet les recommandations de principe visant l'emploi, la conservation et la production des ressources en question. Le Bureau joue le rôle de conseiller auprès des services fonctionnels et entreprend des études dans des domaines variés: transport dans le Nord, optimisation des possibilités d'investissement dans le Nord, évaluation de la mise en pratique des politiques fiscales et de leur effet sur l'économie septentrionale ainsi que sur certains aspects régionaux de l'évolution dans ce domaine.

Organisation

Le Bureau des ressources et du développement économique est composé de deux divisions distinctes mais en rapports étroits, la Division consultative en matière d'économie et la Division de la gestion des ressources, auxquelles s'ajoutent des Services administratifs.

Division des services administratifs

Ce secteur se charge des services financiers, des services de l'effectif et des services concernant le matériel et le bureau central (rédaction, services de sténographie et archives centrales); des services consultatifs de l'administration en relation avec les travaux exécutés au bureau général et dans sept bureaux de l'extérieur; de l'analyse des tâches, de la révision et de la mise au point des méthodes; de conseiller le Directeur sur la portée administrative des lignes de conduite visant la mise en valeur des ressources et de l'économie et sur l'application de ces politiques; de fournir du personnel au Directeur, par exemple lorsqu'il s'agit de faire de la coordination dans des régions où plus d'une division ou d'une section sont à l'oeuvre.

Effectif
Ottawa
...	1966 - 1967	1967 - 1968
Direction	2	2
Division de l'administration	15	15
Division de la gestion des ressources	34	34
Division consultative en matière d'économique	15	15
...	66	66
A l'extérieur
Yukon	14	14
Mackenzie	9	13
Calgary	4	4
Edmonton	0	4
...	27	35
Personnel au complet	93	101

La Division de la gestion des ressources

La Division comprend cinq sections qui se spécialisent toutes dans la gestion de l'une ou l'autre des ressources. Ces sections sont les suivantes: la Section des mines; la Section du pétrole et du gaz; la Section de l'analyse du développement; la Section des terres publiques; et la Section des ressources hydrauliques.

Les principales activités touchant le développement des ressources non renouvelables et les attributions particulières des sections au cours de l'année financière 1967 - 1968 ont été les suivantes:

Section des mines

La Section des mines se charge de l'attribution des droits miniers relatifs aux concessions situées sur les terres de la Couronne au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. La Section est autorisée à gérer les droits miniers par les dispositions de la Loi sur l'extraction du quartz au Yukon, de la Loi sur l'extraction de l'or au Yukon et du Règlement sur l'exploitation minière au Canada.

La Section tient un classeur, des dossiers et un système de cartes illustrant les claims. Afin de faciliter la tâche de gestion, les territoires ont été divisés en sept districts miniers, dont quatre au Yukon et trois dans les Territoires du Nord-Ouest. Tous les

claims miniers jalonnés dans les territoires doivent être enregistrés au bureau de l'agent des mines dans le district minier où le claim a été jalonné. Ces bureaux ont enregistré en tout 36,037 claims miniers au cours de l'année 1967. La Section des mines administre, pour le compte des Territoires du Nord-Ouest, l'octroi des permis de prospection qui accordent aux détenteurs les droits exclusifs de prospector à l'intérieur de la région déterminée par le permis pendant une période de trois ans.

Il appartient aussi à la Section de faire respecter les lois sur la sécurité dans les territoires. Ces lois touchent tout ce qui se rattache aux mines et à l'industrie du pétrole et du gaz, qu'il s'agisse des conditions de travail dans les mines ou des travaux de forage des puits de pétrole, ou des dangers de radiation, de la pollution de l'air et de l'eau, ou de tenir des dossiers statistiques sur les accidents et sur la prévention des accidents.

Il y a deux bureaux de l'extérieur dirigés par des ingénieurs miniers et dotés de personnel technique. Un des bureaux est situé à Whitehorse, au Yukon, et l'autre à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest. La Section inspecte les claims miniers, s'occupe des cours de formation sur le sauvetage dans les mines; elle entretient aussi l'outillage de sauvetage dans les mines et s'occupe des services d'essai dans les territoires.

Le Ministère, en collaboration avec l'industrie, a commandité la participation des équipes de sauvetage venant des mines du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest au premier championnat canadien de sauvetage dans les mines, tenu à Trail (Colombie-Britannique) en 1967.

L'exploitation minière au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest en 1967 - 1968

En 1967, au Yukon, deux nouvelles mines sont entrées en production et trois sociétés ont rendu publics leurs plans de production. Dans la région de la rivière Coppermine (T. du N.-O.) la course au jalonnement a provoqué une montée en flèche de l'enregistrement des claims miniers. Les claims enregistrés dans les Territoires du Nord-Ouest sont passés de 15,590 en 1965 (c'était un sommet alors sans précédent) à 22,843 en 1966. Le chiffre préliminaire de 1967 s'élève à 28,622. Dans les Territoires du Nord-Ouest, deux sociétés travaillent à l'expansion des installations de production. L'exploration minière et la mise en valeur ont connu un essor remarquable et les chiffres préliminaires de 1967 indiquaient qu'on avait dépensé plus de 11 millions de dollars dans les deux territoires.

Mines en production

Yukon

La société New Imperial Mines a ouvert officiellement sa mine de cuivre à ciel ouvert en juin 1967; la capacité de concentration de l'usine s'élève à 2,500 tonnes par jour. Les concentrés de cuivre sont expédiés actuellement de Whitehorse à Vancouver en passant par le col du ruisseau White. Ils seront ensuite expédiés au Japon par bateau. La Cassiar Asbestos Corporation a commencé à produire de la fibre d'amiante en octobre 1967 dans sa propriété de Clinton Creek à 40 miles au nord-ouest de Dawson (Yukon). La mine produira 60,000 tonnes de fibre d'amiante par année, voire 80,000 tonnes s'il le faut.

La United Keno Mines Corporation Limited a réuni ses opérations et il en a résulté un fléchissement de production de 525 à 200 tonnes en août 1967. Ce gros du minerai provient maintenant de la société Hector Calumet Mine. La mine n'a pu vendre de concentrés à sa fonderie des États-Unis, les ouvriers métallurgistes des États-Unis étant en grève de juillet à la fin de l'année. On ne pourra inscrire la valeur des ventes réalisées à partir de cette période qu'en 1968.

La société Placer Gold Mines. De trente à trente-cinq personnes travaillant dans les chantiers de lavage ont extrait de l'or brut des ruisseaux du Yukon en 1967. La plus grande entreprise de dragage au Yukon, la Yukon Consolidated Gold Corporation a mis un terme à sa production en 1966. Les personnes qui travaillent dans les chantiers de dragage exercent leur métier surtout dans les districts miniers de Dawson et de Mayo.

La Yukon Coal Company a arrêté, au début de 1967, la production à la mine de houille qu'elle exploite près du village de Carmacks.

Territoires du Nord-Ouest

La société Pine Point Mines a continué à produire du minerai à haute et faible teneur en zinc et en plomb pendant l'année. La production du concentrateur actuel, évaluée à 5,000 tonnes par jour, est portée à 8,000 tonnes par jour en vue de traiter le minerai de broyage qui sera extrait des gisements de la Pyramid. La capacité de broyage supplémentaire permettra de conserver la cadence actuelle de production lorsque les réserves de minerai à haute teneur seront épuisées.

Les quatre mines productrices d'or de la région de Yellowknife, soit celles des sociétés Giant Yellowknife Mines, Con-Rycon, Discovery et Tundra Gold Mines, ont ressenti les effets malencontreux des augmentations de frais et de la pénurie de main-d'oeuvre: le prix de l'or n'a pas augmenté et la production d'or a quelque peu diminué. La société Tundra Gold Mines a cessé de produire au début de 1968.

La société Echo Bay Mines Limited a de nouveau produit la plus grande quantité d'argent et de cuivre dans les Territoires. Cette société projette l'expansion de ses travaux souterrains. Il s'agit de forer un puits interne et de commencer l'exploitation latérale.

La Canada Tungsten Mining Corporation Limited. Cette société n'a pas extrait de tungstène sur sa propriété de Tungsten (T. du N.-O.). Un incendie a complètement ravagé l'usine en décembre 1966. L'usine a été reconstruite en entier et les travaux ont repris en décembre 1967.

Exploration minière

Yukon

L'exploration minière a été active pendant 1967 mais le jalonnement spéculatif a été moindre. On a enregistré 7,415 claims en 1967, soit 8,474 de moins qu'en 1966. Malgré ce fléchissement, l'exploration minière est en hausse. Les sociétés suivantes ont effectué des travaux d'exploration en 1967:

La société United Keno Hill Mines Limited a fait de la prospection, des levés géochimiques, du forage de morts-terrains, creusé des fosses d'exploration, effectué des forages au diamant et des explorations souterraines à Galena Hill, Keno Hill et dans la région du mont Hinton dans le district minier de Mayo. Les résultats de ces travaux ont incité la société à exécuter un programme de réadaptation souterraine dans la mine Old Sadie-Ladue à Keno Hill. Le fonçage d'un puits d'exploration sur Galena Hill permettra d'étudier de près un filon «Huskey» découvert récemment. Ces nouvelles veines sont situées près du camp Elsa actuel.

La société New Imperial Mines Limited a entrepris un programme de forage au diamant en profondeur qui a révélé la présence de minerai à plus haute teneur en cuivre. Le forage en profondeur se poursuivra en 1968 afin de repérer les limites du gisement.

La société Venus Mines Limited a effectué des travaux souterrains de percement, de remontage et de forage au diamant dans sa propriété aurifère et argentifère près de Carcross dans le Territoire du Yukon. A la suite de ces travaux, la société a décidé de poursuivre l'exploration souterraine à des niveaux encore plus bas.

La société Pure Silver Mines Limited a effectué des travaux d'exploration souterraine dans sa propriété argentifère et plombifère de Log Jam Creek au nord du point milliaire 754 sur la grand-route de l'Alaska.

La Hudson Bay Exploration and Development Company Limited a mis au point un programme de forage au diamant sur le groupe de claims «TOM». Ces claims sont adjacents au prolongement de la route Old Canol à 135 milles au nord-est de Ross River. La société a l'intention de poursuivre le forage au diamant en 1968.

La Anvil Mining Corporation Limited a continué l'exploration de ses vastes claims miniers dans la région d'Anvil-Vangorda. Parmi les autres sociétés qui ont exécuté des travaux dans cette région en 1967 se trouvaient notamment Kerr Addison Mines Limited, Cominco, Canex Aerial Exploration, Hecla Mining Company of Canada.

La société Atlas Exploration Limited a beaucoup exploré la région est de Ross River. Certains rapports indiquent que la société a trouvé des minéralisations de zinc associées à d'importantes anomalies géochimiques.

En 1967, les sociétés ci-après ont creusé des fosses d'exploration, effectué des forages au diamant, des levés géophysiques et géochimiques au Yukon: Spartan Exploration Limited, Canada Tungsten Mining Corporation Limited, Cassino Mines Limited, Conwest Explorations Limited, Glenlyon Mines Limited, Jason Explorers Limited, Discovery Mines Limited, Bonnet Plume Mines Limited, Yukon Antimony, Silver City Mines Limited, Newmount Mining Corporation, North Lake Mines Limited, Canol Mines Limited, Silver Key Mines Limited, Stump Mines Limited, Cyprus Mines Limited, Boswell River Mines Limited, Falconbridge Nickel Mines Limited, Pacific Giant Steel Ores Limited, General Enterprises, Peso Silver Mines Limited, Silver Titan Mines Limited, Yukon Copper Limited, Sphere Explorations Limited, Geo. Photo Services Limited, Homestake Explorations Limited, Golden Gate, Duranex Limited et Selwyn Exploration.

D'autres sociétés et prospecteurs ont effectué des travaux élémentaires de prospection et de jalonnement de claims. Vingt-huit requérants ont été choisis pour recevoir des subventions d'aide aux prospecteurs.

Territoires du Nord-Ouest

En 1967, on a enregistré 28,622 claims miniers dans les Territoires du Nord-Ouest, soit une augmentation de 5,779 par rapport à 1966. L'enregistrement des trois quarts de ces claims résulte de la course au jalonnement dans la région de la rivière Coppermine.

La société Coppermine River Limited a effectué, en 1967, de nombreux travaux de prospection, de dressage de cartes géologiques et de forage au diamant dans la région de la rivière Coppermine. Les résultats de ces travaux ont incité la société à reprendre le programme de forage au début de 1968. L'exploitation de la minéralisation de cuivre découverte à ce jour est fonction, dans une large mesure, de la mise au point d'un système économique de transport dans cette région reculée du Canada. Voici la liste d'autres sociétés minières et de particuliers qui ont obtenu du terrain dans la région: Dragon Mines Ltd., Beauport Holdings Ltd., Pickle Crow Gold Mines Ltd., Highland-Bell Ltd., Donalda Mines Ltd., Goldale Mining Ltd., Towagmac Exploration Co. Ltd., Pinex Mines Ltd., Northlake Mines Ltd., Copperville Mining Corp., Earlcrest Resources Ltd., Vanmetals Exploration Ltd., New Glacier Explorers Ltd., Gradore Mines Ltd., DeLesseps Mining Corp. Ltd., Africana Mining Co. Ltd., Agassiz Mines Ltd., General Resources Ltd., Lake Beaverhouse Mining Ltd., Precambrian Mining Services, James Bay Mining Corp., Braemac Mines Ltd., Croydon Mines, Madrona Explorations Co. Ltd., Armore Mines Ltd., Consolidated Bellekeno Mines Ltd., P.C.E. Explorations, Continental Potash Corp. Ltd., United Buffadison Mines Ltd., Quardate Explorations Ltd., New Cronin Babine Mines Ltd., Mokta Explorations (Quebec) Inc., Pyramid Mining Co. Ltd., Canadore Mining & Development Corp., Rose Pass Mines, Komo Explorations, Raejac Exploration Ltd., North American Research & Development, M. E. Chase, M. A. Cote, M. J. McNeil, M. E.W. Provender, M. J. Monnier, M. S. Siglen, M. L. Smith, M. S. Tough, M. P. Lee, M. W.G. Murray, M. A. Claussen, M. D.O. Markle, Duggan, Sloan & Mapachie, Proprietary Mines Ltd., M. G. Leliever, M. O. Lapointe, M. R. Onaban, M. D.E. Arden, M. A. Kakik, M. Murray Watts, M. C. Black, M. J. Millette, M. R. Sheardown, M. Bernier, M. McDonnell, M. A. Palmer, Hearne Coppermine Ltd., M. G. Hornby.

La Terra Mining and Exploration Company Limited a effectué des travaux de prospection et de forage au diamant dans un gisement à haute teneur en argent dans la région de la rivière Camsell (Territoires du Nord-Ouest). On a terminé douze forages au diamant d'une profondeur globale de 3,354 pieds.

Les sociétés minières suivantes ont creusé des fosses d'exploration, fait de la prospection, des forages au diamant, des levés géophysiques, géochimiques et géologiques dans d'autres parties des Territoires: Yellowknife Base Metals, Anglo United Development Corp., Braemac Mines Ltd., Hudson Bay Exploration and Development Ltd., Cominco Ltd., Conwest Exploration Co. Ltd., Radiore Mines Ltd., Giant Yellowknife Mines Ltd., Precambrian Mine Services, Spectroair, Indian Mountain, Iskut Explorers Ltd., Lake Beaverhouse Mines Limited, Mate Yellowknife Gold Mines Ltd., New Gateway Oil & Minerals, New Privateer Mines, Northern Empire Mines, Fundy Explorations, Agassiz Mines, Pyramid Mining Co. Ltd., San Doh Mines Ltd., United Buffadison Mines Ltd., Texas Gulf Sulphur, Hecla Mining Co. Ltd., Northwest Explorers Ltd., Selco Northern Ltd., Cadillac Mines Ltd., International Mines Services, Quatsino, Copper-Gold Mineral et Jason Explorers.

Quarante-six prospecteurs ont pu recevoir des subventions aux termes du programme d'aide aux prospecteurs. Le Ministère, en collaboration avec l'industrie, a commandité la participation d'équipes de sauvetage venant des mines du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest au premier championnat canadien de sauvetage dans les mines. L'événement a eu lieu à Trail (C.-B.) où le ministère des Mines de cette province était chargé d'accueillir les concurrents. Cinq équipes participaient au concours: trois des provinces et deux des territoires. L'équipe des Territoires du Nord-Ouest s'est classée deuxième et l'équipe du Yukon a obtenu la quatrième place.

Expansion minière

Au Yukon

La Anvil Mining Corporation Limited a annoncé au mois d'août 1967 qu'elle projette d'exploiter son gisement de plomb et de zinc en 1969. Ce dernier est situé à 40 milles à l'ouest de Ross River, au Yukon. La mine produira 370,000 tonnes de concentrés de zinc et de plomb par année. La construction des bâtiments et installations de la mine et de l'usine est commencée. L'exploitation de ce gisement entraînera forcément des modifications importantes du réseau ferroviaire actuel.

La Arctic Mining & Exploration Limited a commencé la construction d'une usine et de maisons d'habitation pour les employés, près de Carcross (Yukon). La société se propose de commencer l'exploitation de sa propriété aurifère et argentifère en 1968, à la cadence de 100 à 200 tonnes par jour.

La Mount Nansen Mines Limited a effectué le percement de galeries souterraines et procédé à l'extraction du minerai dans sa propriété de Mount Nansen à 40 milles à l'ouest de Carmacks, au Yukon. La société qui a acheté un concentrateur de 300 tonnes a l'intention de commencer à produire vers la fin de 1968. La production initiale se fera à la cadence de 200 tonnes par jour.

Les Territoires du Nord-Ouest

A l'exception des mines productrices qui prennent de plus en plus d'importance, aucune propriété minière n'était en cours d'aménagement en 1967.

Production minière des deux territoires en 1967

Les tableaux suivants donnent les chiffres de production préliminaires pour 1967 et les chiffres comparatifs de 1966.

YUKON
...	1967		1966	
Minerai	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Or	17,474 onces	\$659,644	43,466 onces	\$1,639,103
Argent	3,769,533 onces	\$6,468,370	4,194,580 onces	\$5,868,217
Plomb	14,801,171 livres	\$2,092,164	15,975,125 livres	\$2,386,684
Cuivre	7,350,000 livres	\$3,496,395
Houille	3,000 tonnes	\$21,000	5,670 tonnes	\$46,390
Zinc	8,825,492 livres	\$1,299,214	11,450,510 livres	\$1,729,027
Cadmium	53,673 livres	\$150,284	118,735 livres	\$306,336
Amiante	3,000 tonnes	\$513,000
Valeur totale	...	\$14,699,871	...	\$11,975,757

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

...	1967		1966	
Minerai	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Or	362,675 onces	\$13,690,981	424,029 onces	\$15,990,133
Argent	1,439,124 onces	\$2,495,441	1,662,192 onces	\$2,325,407
Cuivre	452,000 livres	\$215,016	1,496,805 livres	\$672,065
Plomb	265,000,000 livres	\$37,100,000	210,659,720 livres	\$31,472,562
Zinc	400,000,000 livres	\$57,960,000	378,333,400 livres	\$57,128,344
Cadmium	1,000,000 livres	\$2,800,000	1,073,400 livres	\$2,769,372
Tungstène	\$3,226,910
Valeur totale	...	\$114,261,438	...	\$113,584,793

Section du pétrole et du gaz

La Section du pétrole et du gaz exerce les fonctions suivantes:

- La Section établit, élabore et applique des lignes de conduite, des programmes et des méthodes destinés à stimuler et à accélérer l'exploitation complète des ressources de pétrole et de gaz à l'intérieur du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.
- Elle administre les droits visant le pétrole et le gaz dans les deux territoires; il lui incombe de régulariser, d'administrer et d'encourager la production et la mise en valeur des ressources de pétrole et de gaz sur ces terres; la Section sauvegarde en tout temps l'intérêt public qu'il s'agisse de la disposition des droits ou de la mise au point de mesures de conservation appropriées.

La Section conserve des dossiers et des renseignements sur les puits, les programmes sismiques et autres programmes d'exploration; elle se tient au courant de la valeur du potentiel en pétrole et en gaz des terres du Canada au nord du 60° degré de latitude. Elle administre la disposition des terres et s'occupe de leur entretien.

Il incombe à la Section de poursuivre des études sur les aspects techniques de l'industrie du pétrole et du gaz.

La Section accorde son aide aux autres Bureaux et aux autres Directions du Ministère en ce qui a trait au pétrole et au gaz.

Programmes terminés en 1967

Entente Norman Wells

Le gouvernement canadien a conclu une entente avec la société Imperial Oil Limited le 21 juillet 1944. La première étape de 21 ans de l'entente s'est terminée le 2 mai 1966. En vertu du décret du conseil C.P. 1966 - 2025, du 27 octobre 1966, le gouverneur en conseil a accepté de prolonger de deux ans la première étape. On a conclu une autre entente tenant compte des deux années supplémentaires. Les pourparlers sur le renouvellement de l'entente pour une autre période de vingt et un ans ont pris fin; l'entente sera signée sous peu.

Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz

C'est au début de 1960 qu'on prit conscience, au sein du Ministère, de la nécessité d'une loi sur le pétrole et le gaz afin de réglementer la production de pétrole et de gaz, de prévenir le gaspillage et d'assurer la sécurité de ceux qui travaillent dans le Nord. Les minutes du Cabinet du 1er octobre 1960 permettaient d'amorcer les préparatifs relatifs à une loi sur le pétrole et le gaz. Cette approbation fut entérinée par les minutes du Cabinet, le 27 décembre 1963. Le projet de loi figure maintenant à l'ordre du jour du comité du Cabinet pour les Ressources et le Commerce, qui en référera ensuite au Cabinet avec ses recommandations.

Panarctic Oils Limited

La création de la société Panarctic Oils Limited résulte des efforts conjugués du Ministère et de l'industrie privée. Les accords conclus par les sociétés participantes et le gouvernement continueront à encourager l'exploitation minière dans les lieux de l'Arctique. La première étape du financement de la Panarctic Oils comprend \$20,050,000 dont \$9,022,500 seront fournis par le gouvernement canadien, c'est-à-dire 45 p. 100 du total, et le capital privé fournira \$11,027,500, c'est-à-dire 55 p. 100 du total. La

Panarctic Oils Limited a acheté à soixante-quinze sociétés et particuliers, 44,137,577 acres de permis de pétrole et de gaz dans les lieu de l'Arctique.

Rapports imprimés en 1967

a) Répertoire des puits (1966)

Le sixième Répertoire des puits (1966) a été compilé et annoté par des agents de la Division de la gestion des ressources. C'est un rapport sur tous les puits forés au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest à partir de 1920 jusqu'à la fin de 1966. Le rapport donne aussi les cotes supérieures des formations géologiques de tous les puits forés en 1964 et des renseignements sur le système de levés de terrain adopté pour les territoires. Depuis l'inauguration de ce Répertoire, tous les puits sont pourvus de numéros exclusifs d'identité. De plus, l'emplacement de chacun des puits est inscrit dans le système de grillage du Territoire du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, d'après les coordonnées de latitude et de longitude et d'après le numéro de référence universel de l'emplacement du forage (Universal Well Location Reference Number).

b) Le pétrole et le gaz au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest - 1966

Ce rapport est préparé chaque année afin de donner un aperçu des travaux qui se font au Canada dans le domaine du pétrole et du gaz au nord du 60° degré de latitude, sous les auspices du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le rapport compile et résume toutes les sources d'information connues, et donne une liste des organismes du gouvernement qui s'intéressent au Nord.

Études commencées en 1967

a) Utilisation des résidus de la raffinerie de Norman Wells. Les rebuts les plus lourds de l'usine sont maintenant brûlés. On a étudié la possibilité de les utiliser pour d'importants systèmes de chauffage dans les Territoires.

b) Besoins en moyens de communication et de transport dans les îles de l'Arctique. Par suite de l'intensification de l'exploration dans les lieu, des études ont été entreprises en vue d'améliorer le réseau de communications, les moyens de transport et les conditions de logement.

Dépenses et Recettes

Les dépenses faites par les industries pétrolières et gazières (voir graphique 1) indiquent une hausse d'environ 2 millions de dollars ou de 10 p. 100 de plus que l'année précé-

dente. La hausse sera probablement plus importante en 1968 en raison de l'application d'un vaste programme de forage dans les Territoires et de la mise en route des programmes d'exploration de la société Panarctic Oils.

Les recettes qui figurent au graphique 2 sont tirées principalement des gratifications en numéraire offertes lors des deux ventes de pétrole et de gaz tenues au cours de la dernière année financière. Les redevances de pétrole de Norman Wells constituent une autre source de recettes. Elles peuvent atteindre jusqu'à \$250,000 par an selon l'importance des frais de production. Le graphique 3 donne les sommes reçues à la suite des ventes comportant des primes de travail pour des permis de pétrole et de gaz.

Permis et concessions au 31 décembre 1967 - Territoire du Yukon

Le graphique 4 donne le nombre d'acres de terrain entre les mains de détenteurs de permis dans le nord du Canada.

...	Nombre	Nombre d'acres
Permis de pétrole et de gaz	304	14,107,280
Concessions	17	75,359
TOTAL:	...	14,182,639

Les permis concernant la baie Mackenzie près du Yukon sont compris dans les permis d'exploitation sous-marine et énumérés dans la section des Territoires du Nord-Ouest.

Permis et concessions au 31 décembre 1967 - Territoires du Nord-Ouest

...	Nombre	Nombre d'acres
T. du N.-O. - Permis pour le continent	2,072	98,277,668
Permis pour les lieu de l'Arctique	1,658	74,117,200
Permis pour la côte de l'Arctique	223	10,466,863
T. du N.-O.: concessions pour le continent	159	953,510
Concessions pour les lieu de l'Arctique	Néant	Néant
Concessions pour la côte de l'Arctique	Néant	Néant
TOTAL:	...	183,815,241

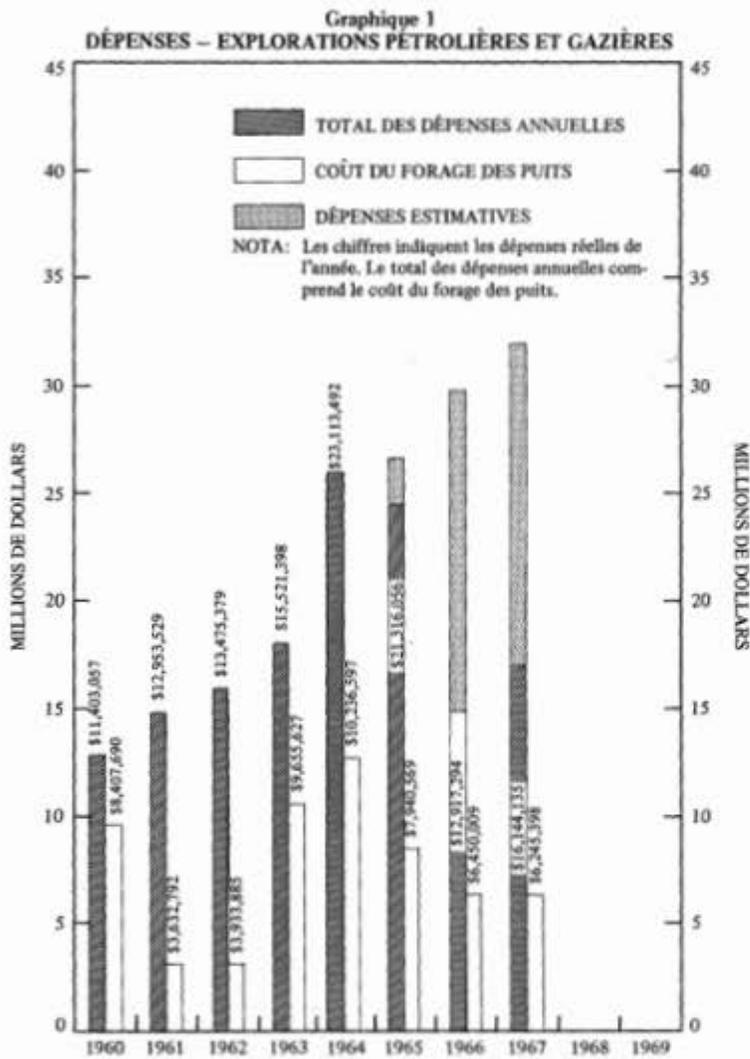
Forage

Le graphique 5 donne le nombre de pieds forés au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest au cours des sept dernières années. On a foré un nombre de pieds sans précédent en 1967: 36 puits ont été mis en service.

Graphique 1

DÉPENSES - EXPLORATIONS PÉTROLIÈRES ET GAZIÈRES

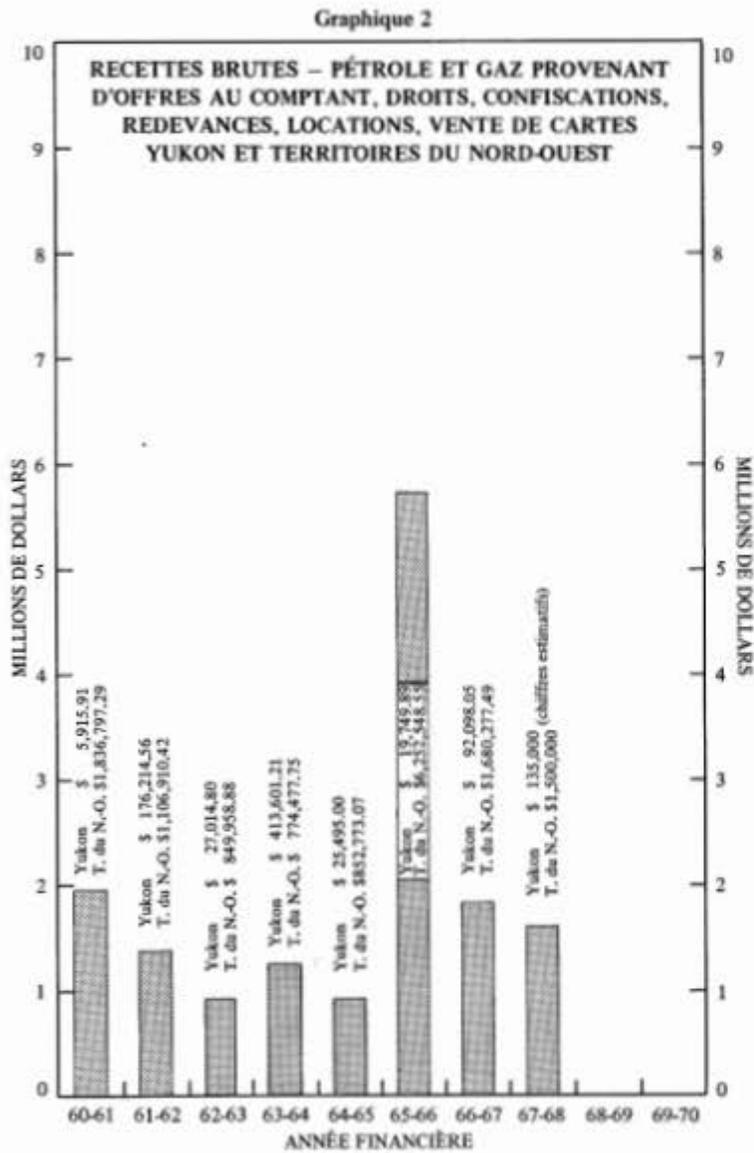
[Year] TOTAL DES DÉPENSES ANNUELLES COÛT DU FORAGE DES PUIITS DÉPENSES ESTIMATIVES
 NOTA: Les chiffres indiquent les dépenses réelles de l'année. Le total des dépenses annuelles comprend le coût du forage des puits.



Graphique 2

RECETTES BRUTES - PÉTROLE ET GAZ PROVENANT D'OFFRES AU COMPTANT, DROITS, CONFISCATIONS, REDEVANCES, LOCATIONS, VENTE DE CARTES YUKON ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST

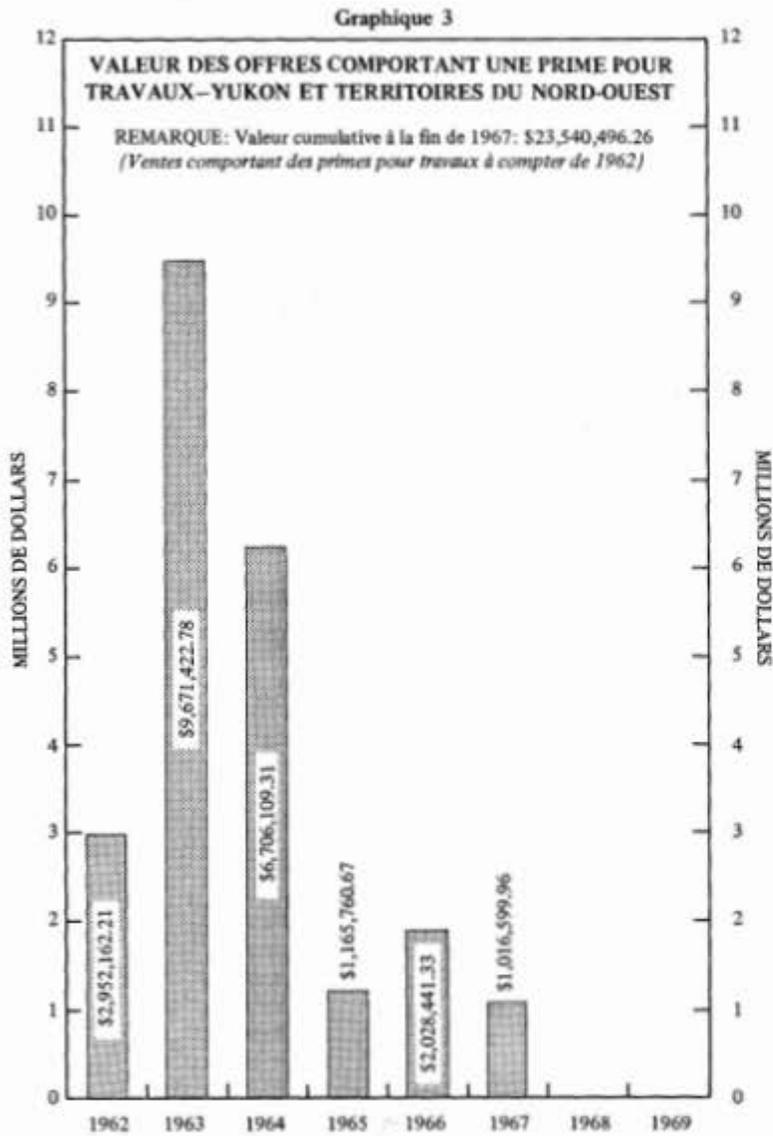
YearANNÉE FINANCIÈRE



Graphique 3

VALEUR DES OFFRES COMPORTANT UNE PRIME POUR TRAVAUX - YUKON ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST

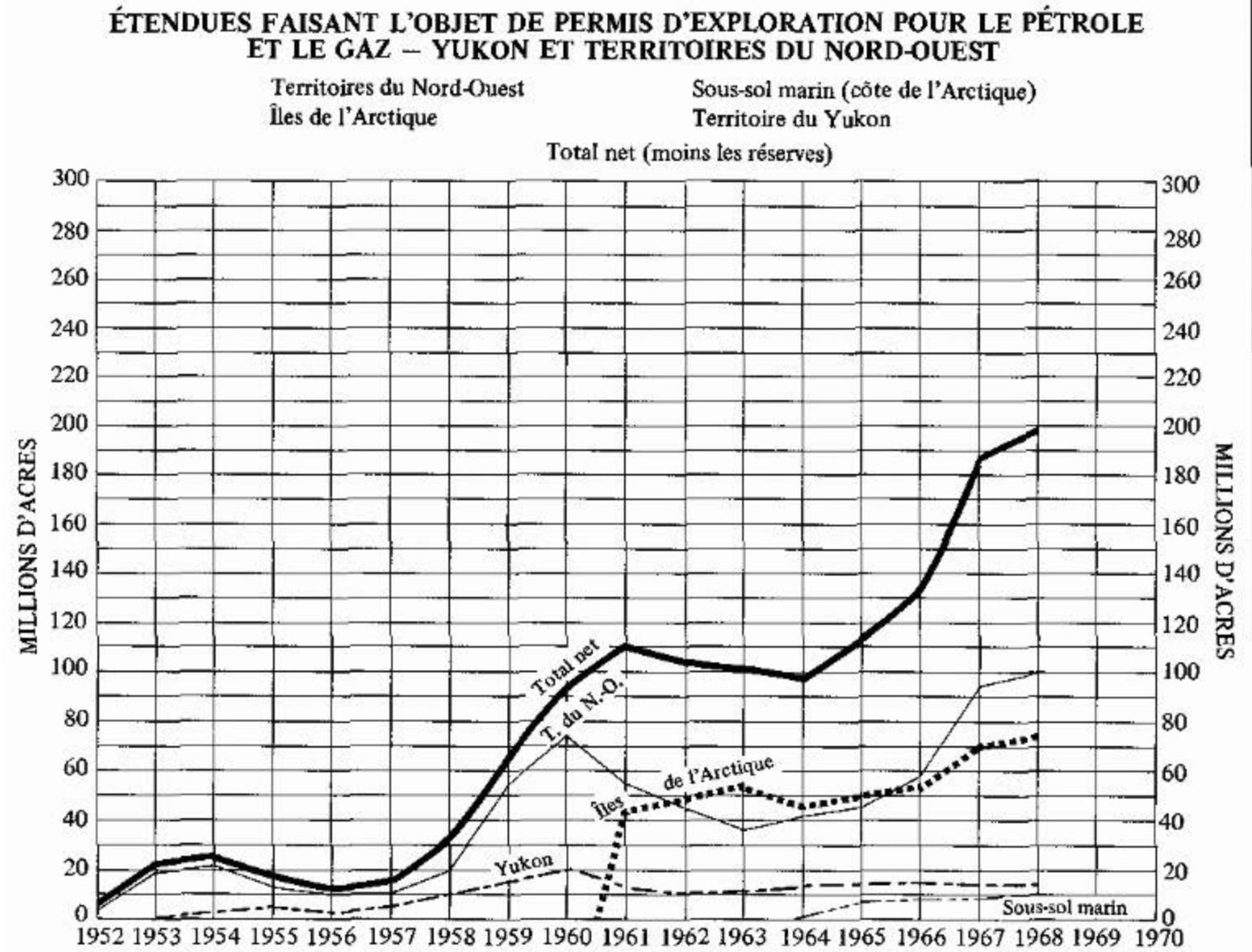
REMARQUE: Valeur cumulative à la fin de 1967: \$23,540,496.26 (Ventes comportant des primes pour travaux à compter de 1962)



Graphique 4

ÉTENDUES FAISANT L'OBJET DE PERMIS D'EXPLORATION POUR LE PÉTROLE ET LE GAZ - YUKON ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Territoires du Nord-Ouest Sous-sol marin (côte de l'Arctique) Îles de l'Arctique Territoire du Yukon

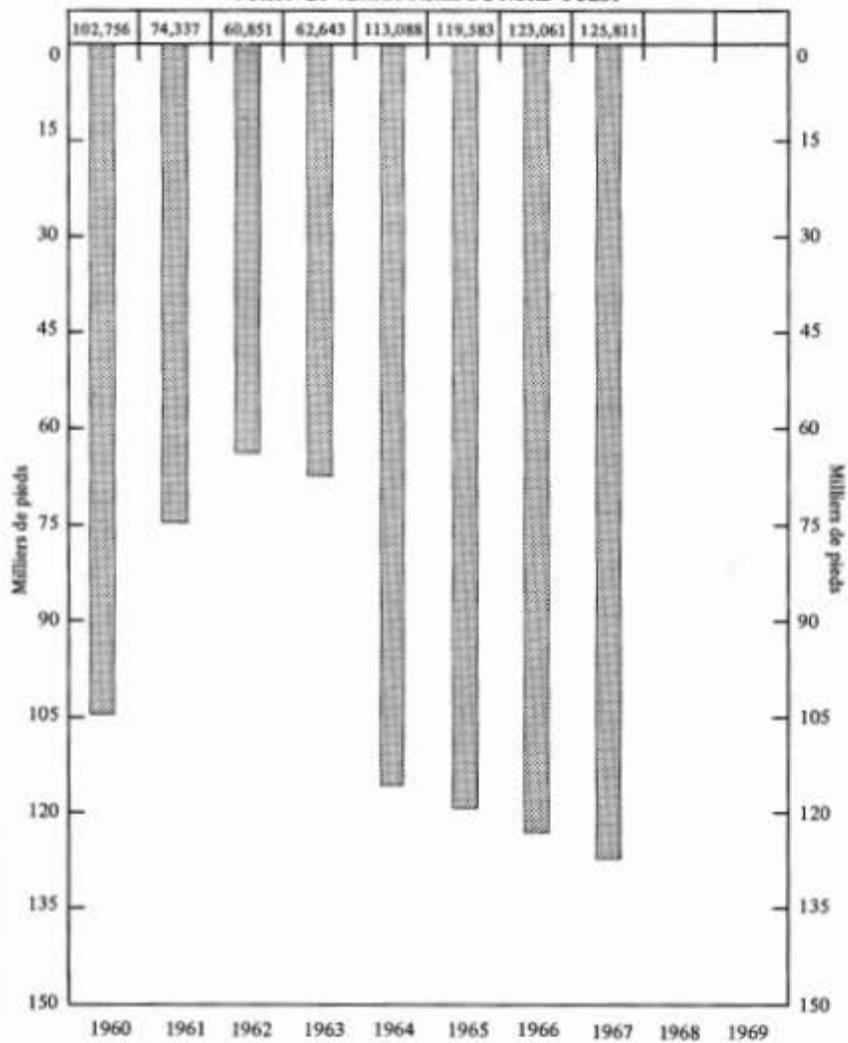


Graphique 5
NOMBRE DE PIEDS FORÉS

YUKON ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Graphique 5

NOMBRE DE PIEDS FORÉS
YUKON ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST



Pétrole et gaz

Activités au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest

Les dépenses estimatives de l'industrie privée d'exploration pétrolière et gazière au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest s'élevaient à 30 millions de dollars en 1967. La plupart des frais ont été encourus dans le sud des territoires.

En 1966 dans la région de Pointed Mountain on a découvert une vaste nappe de gaz au nord de Fort-Liard; on procède actuellement au fonçage d'un deuxième puits. Ce puits, presque terminé, devrait atteindre la profondeur prévue au début du printemps de 1968. En attendant l'approbation d'exportations supplémentaires de gaz aux États-Unis par Westcoast Transmission Pipeline, on construira une canalisation de gaz à partir du terminus actuel dans la région de Fort Nelson jusque dans la région de la rivière Beaver en Colombie-Britannique et au Yukon. Étant donné que la région de Pointed Mountain est dans le voisinage de la nappe de gaz de la rivière Beaver, il se peut qu'un gazoduc soit prolongé de 30 à 40 milles afin de desservir la première région. Une fois les livraisons de gaz commencées, les recettes accuseront une hausse sous la forme de redevances.

Au cours des deux dernières années les travaux de forage ont pris beaucoup d'ampleur dans le sud des Territoires du Nord-Ouest. On peut attribuer le phénomène en partie à la découverte de grandes nappes de gaz et d'importants gisements de pétrole dans le nord de l'Alberta, au manque de régions se prêtant à l'exploration dans les provinces et à la construction de routes pouvant être empruntées à longueur d'année dans les territoires. L'exploration est considérablement moins coûteuse lorsque le matériel et les fournitures peuvent être transportés par des moyens usuels durant les douze mois de l'année.

Les travaux de sondage sismique ont été plus nombreux au cours des deux dernières années surtout dans le sud des territoires. L'ampleur des travaux à ce stade de l'exploration est un excellent indice de ce que sera le forage dans un avenir prochain, puisqu'il faut habituellement compter deux années de prospection sismique avant de trouver des emplacements pouvant être forés.

Bien qu'on manifeste encore beaucoup d'intérêt pour la région du plateau Peel, les vastes programmes de forage entrepris par Shell Canada et Imperial Oil sont maintenant terminés. Il n'y a pas eu d'autres travaux de forage au cours de l'hiver de 1967 - 1968. Plusieurs autres sociétés comptent transporter cet été du matériel et des fourni-

tures de forage afin de forer des puits dans les régions du delta du Mackenzie et de Fort Good Hope, l'hiver prochain. La Canoe River Exploration Company a poursuivi un programme de sondage sismique de petite envergure dans la plaine Eagle du Yukon. Peu après, le troisième puits a été foré dans la structure Chance. D'ores et déjà il ressort que ce puits fournira probablement du gaz, mais la production sera interrompue pendant un certain temps faute de débouchés à l'heure actuelle.

L'industrie du pétrole a réalisé beaucoup moins de levés géologiques de surface et de levés photogéologiques que l'année précédente car les grandes sociétés pétrolières ont déjà dressé la carte des zones sédimentaires. Les conseillers font la majeure partie du travail à l'heure actuelle. Ils offrent leurs services aux clients qui détiennent de petites surfaces, ou ils rédigent des rapports non exclusifs qui sont vendus à plusieurs petites entreprises pétrolières détentrices de permis dans les territoires.

Une équipe de sondage assistée d'un hélicoptère a entrepris un vaste programme géophysique dans la région de la rivière Anderson et de Liverpool Bay pour le compte de la Elf Exploration and Production Canada Limited (qu'on appelait auparavant Petropar Canada Limited). Les travaux de forage sont censés commencer dans les lieux ou sur le continent vers la fin de 1969.

Les efforts du Ministère et de l'industrie privée ont assuré la création de Panarctic Oils Limited. Les accords signés par les sociétés participantes et par le gouvernement continueront à encourager l'exploration minière dans les îles de l'Arctique. L'étape initiale du financement de Panarctic Oils se chiffre à \$20,050,000; le gouvernement du Canada fournira \$9,022,500 ou 45 p. 100 du total. Le capital privé fournira \$11,027,500 ou 55 p. 100 du total.

La Panarctic Oils Limited a acquis 44,137,577 acres de permis de pétrole et de gaz dans les lieux de l'Arctique. Plus de 75 sociétés et particuliers ont vendu les permis. La société s'est acquittée de toutes les obligations de travail et poursuivra un programme systématique d'exploration. Les recherches sur les lieux ont commencé au mois de mars de cette année. Une équipe de levés sismographiques a été transportée par avion jusqu'à l'île Melville. Le levé aura lieu sur la terre ferme avec l'aide d'hélicoptères. L'étape de forage du programme commencera à l'automne et au moins un des puits sera creusé au cours de l'hiver de 1968 - 1969.

Les 20 premiers millions de dollars seront consacrés à l'exploration pour une période de trois ans. En plus des levés géologiques et géophysiques, le programme de trois ans comprend le forage de 17 puits, y compris neuf essais en profondeur, six essais à des profondeurs moyennes et deux essais à faible profondeur. La société Panarctic Oils

Limited a aussi accumulé de nombreuses données de nature géologique et autres, recueillies par J.C. Sproule dans l'Arctique au cours des dernières années; la société possède donc des éléments de grande valeur qu'elle peut utiliser pour élaborer son programme d'exploration. Bien que les permis ne touchent qu'aux droits de pétrole et de gaz, l'exploration visera aussi à découvrir d'autres minerais métalliques et du soufre.

La société Dome Petroleum Limited de Calgary a été chargée des travaux et elle dirigera le programme au nom de la société.

La société Mobil Oil of Canada sera à l'oeuvre dans les lieux de l'Arctique cet été. Elle continuera à dresser des cartes structurales et stratigraphiques entre Resolute et Eureka. Des lectures au gravimètre s'ajouteront aux levés de surface. Deux sociétés ont laissé entendre qu'elles poursuivraient des travaux ordinaires de sondage dans l'île Banks. De gros avions assureront le transport du matériel et le ravitaillement sera transporté d'Inuvik par avion.

Section de l'analyse du développement

La Section de l'analyse du développement relève du chef de la Division de la gestion des ressources en ce qui a trait à l'évaluation technique des demandes d'aide pour la construction de routes et de terrains d'atterrissage et en ce qui touche aux priorités et aux sommes qui sont attribuées à la suite des demandes. La Section administre aussi le programme d'exploration minière dans le Nord qui accorde de l'aide financière afin de stimuler l'exploration minière au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le gouvernement met en oeuvre les programmes d'encouragement ci-après. Dans les paragraphes suivants figurent aussi les sommes qui ont été, accordées en 1967 aux termes des règlements pertinents.

Le programme décennal d'aménagement des routes dans le Grand Nord, dont le coût s'établira à 100 millions de dollars, prévoit la construction de routes reliant les principales agglomérations, ainsi que l'aménagement de routes secondaires traversant les régions dotées de ressources potentielles, ou donnant accès à l'emplacement de certaines entreprises de mise en valeur des ressources. Au cours de l'année, on a consacré 8.3 millions de dollars à l'établissement de routes au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Aux termes du programme Tête Trail, régi par les gouvernements territoriaux, environ \$130,000 ont été consacrés à la construction de routes rudimentaires menant aux emplacements des programmes de ressources.

Le programme concernant les aéroports donnant accès aux ressources du Nord accorde une aide financière à la construction d'aéroports selon un mode de partage des frais. Pendant l'année les dépenses ministérielles à cette fin se sont élevées à environ \$51,500.

Cinquante-neuf sociétés ont envoyé des demandes de subvention pour 69 programmes individuels d'exploration minière et pétrolière. Les demandes étaient faites aux termes du programme d'exploration minière dans le Nord. L'aide effective et les engagements d'assistance financière ont atteint 1.256 millions de dollars pendant l'année eu égard à 21 programmes approuvés. Un autre engagement a été pris en vue de fournir dans l'année jusqu'à 2 millions de dollars pour un important programme d'exploration pétrolière et gazière dans les lieux de l'Arctique. Au cours de l'année, le règlement concernant l'aide à l'exploration minière dans le Nord a été modifié en vue d'élargir quelque peu la portée du programme et d'en corriger quelques faiblesses de nature administrative et technique.

Travaux divers

On a terminé une étude commencée au début de 1966 en vue de déterminer la possibilité d'établir une fonderie de plomb et de zinc à Pine Point (T. du N.-O.). Les agents ministériels sont à étudier l'évaluation de cette enquête.

Des études techniques et financières ont été effectuées à l'égard de bon nombre d'entreprises minières à la suite de demandes d'aide formulées par les sociétés intéressées pour la construction de routes d'accès.

Un accord a été négocié avec une importante entreprise minière de métaux communs, au Yukon, qui doit commencer à produire au début de 1969. Cet accord prévoit l'aide du gouvernement pour la mine en ce qui a trait à la construction de routes d'accès et de ponts, aux installations électriques, aux moyens de communication et à l'aménagement des lieux. La société minière a accepté d'employer un certain nombre d'ouvriers qualifiés habitant la région et, sous réserve de certaines conditions de rentabilité, de construire et de mettre en service une fonderie dans les huit années suivant la mise en production.

Au cours de l'année on a continué des études sur la possibilité de mettre en production une vaste entreprise minière de fer au nord de la Terre de Baffin.

Section des terres publiques

Service de gestion des terres et terres territoriales

Le Service de gestion des terres se charge de l'administration d'environ 3,000 parcelles de terres de la Couronne, situées en divers endroits du sud du Canada. Ces pro-

priétés peuvent être louées ou achetées, conformément aux dispositions de la Loi sur les concessions de terres publiques et aux Règlements établis en vertu de cette Loi.

La sous-section d'acquisition de terres marécageuses s'occupe de l'achat de marais pouvant servir d'aires de reproduction aux oiseaux aquatiques et elle veille à la conservation d'aires de nidification dans les provinces des Prairies en versant certaines sommes à des agriculteurs moyennant une cession de servitudes, de façon qu'ils s'engagent à ne pas assécher ou détruire d'autres façons les terres marécageuses qui conviendraient à ces fins. Compte tenu de l'autorisation préalable du Cabinet, 36,000 entreprises forfaitaires seront menées à bien au cours des vingt prochaines années, au coût de 138 millions de dollars, afin d'empêcher la destruction de 4 millions d'acres de terres marécageuses et d'assurer la conservation d'une quantité suffisante d'aires de reproduction et de nidification, le long des principales voies de déplacement des oiseaux migrateurs.

Une sous-section distincte, la sous-section des terres fédérales, conserve des dossiers indiquant les diverses formes d'aliénation de plus d'un million de propriétés de l'ouest du Canada, entre 1873 et 1930: concessions statutaires, préemptions, titres possédés par des Métis, indemnités militaires, subventions des chemins de fer, colonisation, ventes ou avis.

Activités

En 1967 - 1968, la location ou la vente de terres publiques a donné environ \$102,000 de revenus.

D'autres ministères fédéraux ont cédé gratuitement bon nombre de propriétés de valeur notable, tandis que des parcelles analogues étaient accordées sans compensation financière, dans l'intérêt général, à des administrations publiques de divers paliers.

Dans 37 cas, on a effectué des recherches en vue d'établir les titres de propriétés, ce qui permet maintenant d'en faire une meilleure utilisation.

On a microfilmé plus de 300,000 documents et enregistrements liés aux concessions des anciennes terres du Dominion de l'Ouest canadien, et il est maintenant possible d'obtenir des photocopies de tous les documents tels que lettres patentes, titres possédés par des Métis, certificats d'indemnité militaire, demandes de terres d'anciens combattants d'Afrique du Sud, avis de la Compagnie de la Baie d'Hudson et titres fonciers de la Gendarmerie royale du Canada. Soixante-deux abrégés de titres ayant trait à la colonisation ont été recueillis à des fins de travaux de recherches historiques; 94 copies certifiées de lettres patentes ont été

fournies à des fins semblables, tandis qu'on a répondu à des milliers de demandes de renseignements généraux à l'égard de droits de propriété.

En vertu du programme d'acquisition de terres marécageuses, on a rencontré environ 7,000 propriétaires de régions-types choisies, qui ont consenti 1,100 transferts de servitudes, par lesquels ils se sont engagés à conserver l'habitat des oiseaux aquatiques au sein de leurs propriétés, moyennant le versement d'une somme globale de \$142,000 à titre de premier paiement annuel.

Terres territoriales

Par suite de l'adoption par le Parlement de modifications à la Loi sur les terres territoriales et aux ordonnances qui s'y rapportent, les traditionnelles lettres patentes seront remplacées par un seul «avis» écrit adressé au registraire des titres. On estime qu'en remettant les titres de la Couronne à un acheteur, les délais seront réduits de six semaines.

La cession au gouvernement du Yukon et à celui des Territoires du Nord-Ouest de la gestion et de la surveillance de toutes les terres vacantes de la Couronne situées dans les municipalités, les lotissements et les établissements, constitue un changement important à l'égard de la ligne de conduite du Ministère. Les territoires pourront ainsi disposer des terrains les plus exploités.

Au Yukon, on a commencé l'aménagement des nouveaux lotissements de Clinton Creek et de Vangorda Creek. Quarante-neuf levés officiels ont été effectués au Yukon, y compris de vastes subdivisions de lotissements, à Ross River et Whitehorse, ainsi que sept terrains de camping et aires de récréation.

Quarante-trois levés semblables ont été effectués dans les Territoires du Nord-Ouest, y compris les lotissements de Rankin Inlet et sept terrains de camping et aires de récréation. On a aussi terminé le levé préliminaire des points géodésiques, qu'on avait entrepris à Yellowknife. Les terrains résidentiels sont très rares à Yellowknife, mais on prévoit que, grâce aux services qui sont en voie d'installation dans de nouvelles subdivisions, la situation s'améliorera bientôt.

Au cours de l'année financière 1967 - 1968, 96 baux et 24 nouveaux contrats de vente ont été conclus au Yukon, comparativement à 44 et 112, dans le cas des Territoires du Nord-Ouest. Le nombre global de baux et de contrats de vente en vigueur est de:

...	Yukon	Territoires du Nord-Ouest
Baux	507	468
Contrats de vente	206	212

Voici comment se répartit l'utilisation des terres en vertu des baux actuellement en vigueur:

...	Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Total
Terres agricoles	7	8	15
Terrains commerciaux	123	241	364
Terrains pour fins éducatives	...	3	3
Terrains de culture maraîchère	...	15	15
Pâturages	54	3	57
Carrières	9	9	18
Terrains de récréation	6	13	19
Terrains pour fins religieuses	20	35	55
Terrains résidentiels	272	135	407
Terrains résidentiels et agricoles	11	...	11
Terrains de subdivisions	...	4	4
Terrains réservés aux services d'eau	1	...	1
Terrains occupés par les bureaux délivrant les permis	4	2	6
...	507	468	975

Section des ressources hydrauliques

Ligne de conduite

Élaborer et maintenir la meilleure façon possible de procéder à l'égard des eaux territoriales; entreprendre des recherches en tout ce qui touche nos réserves d'eau; veiller à l'intérêt public en ce qui a trait à l'usage des droits relatifs aux eaux territoriales; et assurer la meilleure utilisation possible aux ressources hydrauliques territoriales, pour le plus grand bien des régions visées et l'essor économique du Nord.

Programme

Depuis le début de 1967, le Bureau se charge de la gestion des ressources hydrauliques du Nord. Au même moment, on a créé la Section des ressources hydrauliques, organisme qui relève de la Division de la gestion des ressources du Bureau des ressources et du développement économique, et on l'a pourvue d'un chef. La Section en question s'est chargée de la mise en application de la Loi sur les forces hydrauliques du Canada et des règlements établis en vertu de cette loi; elle travaille actuellement à établir ses structures et à recruter son personnel, à préparer la ligne de conduite et la réglementation projetée à l'égard des droits relatifs aux eaux et en ce qui a trait à la prévention de la pollution des eaux, à concevoir et à entreprendre des études spéciales à l'égard de la production d'énergie électrique et des besoins futurs des territoires et, en collaboration avec d'autres ministères fédéraux, à accroître les recherches et les systèmes

de rassemblement de données à l'égard des ressources hydrauliques des territoires, surtout dans les régions pour lesquelles on prévoit une activité accrue en ce qui a trait aux ressources hydrauliques.

La Division consultative en matière d'économique du bureau des ressources et du développement économique

La Division consultative en matière d'économique, une des deux divisions du Bureau des ressources et du développement économique, conseille la haute direction du Ministère au sujet de l'économie du Grand Nord et elle entreprend des études en ce qui touche l'expansion économique du Nord.

Du point de vue administratif, la Division en question se compose de trois sections. La Section des ressources s'occupe du secteur général de la mise en valeur des minéraux et des autres ressources du Nord. La Section du transport entreprend des études dans le domaine du transport, tandis que la Section des travaux d'ordre économique se charge de travaux qui ne relèvent pas directement des deux autres Sections. Une Section de statistiques, qui agit à titre de Division de soutien auprès de la Division consultative en matière d'économique, en général, recueille et établit des données statistiques à l'égard de toutes les diverses phases de l'activité économique relative au Nord.

La Division se charge continuellement de l'exécution d'importantes études dans divers domaines d'activité. La Division s'occupe seule de l'exécution de quelques-unes de ces études mais, en raison de son personnel restreint, elle en convie un certain nombre à des conseillers de l'extérieur.

La Division consultative en matière d'économique accorde aussi son aide à d'autres Directions du Ministère, en ce qui a trait au domaine et à l'expansion économiques.

Travaux terminés en 1967

On a terminé en novembre 1967 une importante étude portant sur les voies de transport entre les terres intérieures du Yukon et les ports de marée de l'enclave de l'Alaska. Cette étude a été entreprise par la société Travacon Research Limited, de Calgary, au coût global de \$65,000. Il s'agit d'une analyse comparative des diverses voies (tant existantes que possibles) reliant le Yukon aux eaux soumises à la marée, telles que la route de la société White Pass and Yukon Railway, qui relie Whitehorse (Yukon) à Skagway (Alaska), celle que l'on projette de construire entre Carcross (Yukon) et Skagway, et la route de Haines, qui relie le port de Haines (Alaska) à la route de l'Alaska.

Également au sujet du transport au Yukon, certains membres de la Division consultative en matière d'économie ont participé à une étude interministérielle portant sur les aspects géographiques et politiques des voies d'accès aux eaux de marée par l'enclave de l'Alaska. On a terminé la rédaction d'un rapport à l'intention du Comité interministériel du transport sur la côte du Pacifique, important comité composé de représentants de tous les ministères qui s'intéressent au transport dans le Nord-Ouest et à la mise en valeur de cette région.

L'exécution d'une étude expérimentale de la main-d'oeuvre des Territoires du Nord-Ouest a constitué une part importante de l'activité de la Division consultative en matière d'économie, au cours de 1967. A cette fin, elle a reçu l'aide de la Section de statistique régionale du Bureau fédéral de la statistique. Cette étude expérimentale a consisté à recueillir des données sur le niveau d'éducation, la spécialisation et l'expérience des habitants d'une région donnée du Nord canadien. La région qui a fait l'objet de l'étude est située en bordure du Grand lac des Esclaves et elle comprend des agglomérations telles que Hay River, Fort-Providence, Fort-Résolution et Pine Point. De plus, afin de vérifier les méthodes employées à des fins d'études dans l'extrême Nord, on a aussi fait porter cette étude sur l'agglomération de Coppermine, sur la côte de l'Arctique. L'étude a exigé le recensement de quelque 5,000 personnes et elle a pu porter sur presque tous les sujets nécessaires.

En ce qui a trait aux ressources, deux importants travaux ont été terminés au cours de 1967. Le premier consistait en une enquête sur les effets qu'aurait sur les entreprises d'exploitation minière du Nord la mise en application des recommandations de la Commission royale d'enquête sur la fiscalité, tandis que le second portait sur une analyse du coût et des avantages qui résulteraient de l'établissement d'une fonderie de plomb et de zinc dans la région de Pine Point. On continue d'intensifier l'emploi des ordinateurs aux fins de développement régional et d'études de rentabilité.

Entreprises en cours

L'étude de l'économie du Yukon qu'effectue actuellement la société d'économistes - Conseils, D.W. Carr and Associates, est une entreprise importante puisqu'elle se fait en collaboration avec un vaste consortium de sociétés de grande envergure. Cette étude est destinée à fournir des renseignements sur l'organisation et les principales tendances de l'économie du Yukon, à des fins de planification et de prise de décision.

Le gouvernement territorial du Yukon a participé à toutes les phases destinées à permettre la mise en exécution de l'étude, telles que la délimitation de sa portée générale, le choix des experts - Conseils nécessaires à sa réalisation et la détermination des directives générales touchant son exécution. Le coût de l'étude, qui sera de \$140,000, sera assumé à part égale par le gouvernement du Yukon et le ministère des Affaires

indiennes et du Nord canadien. Les experts - Conseils doivent présenter leur rapport définitif en novembre 1968, tant au gouvernement du Yukon qu'à notre Ministère même.

Le Ministère a confié une étude distincte de la situation fiscale du Yukon à la société d'experts comptables Touche, Ross, Baily and Smart. La Division consultative en matière d'économie a participé à la délimitation de sa portée générale et elle se charge actuellement d'en surveiller l'exécution.

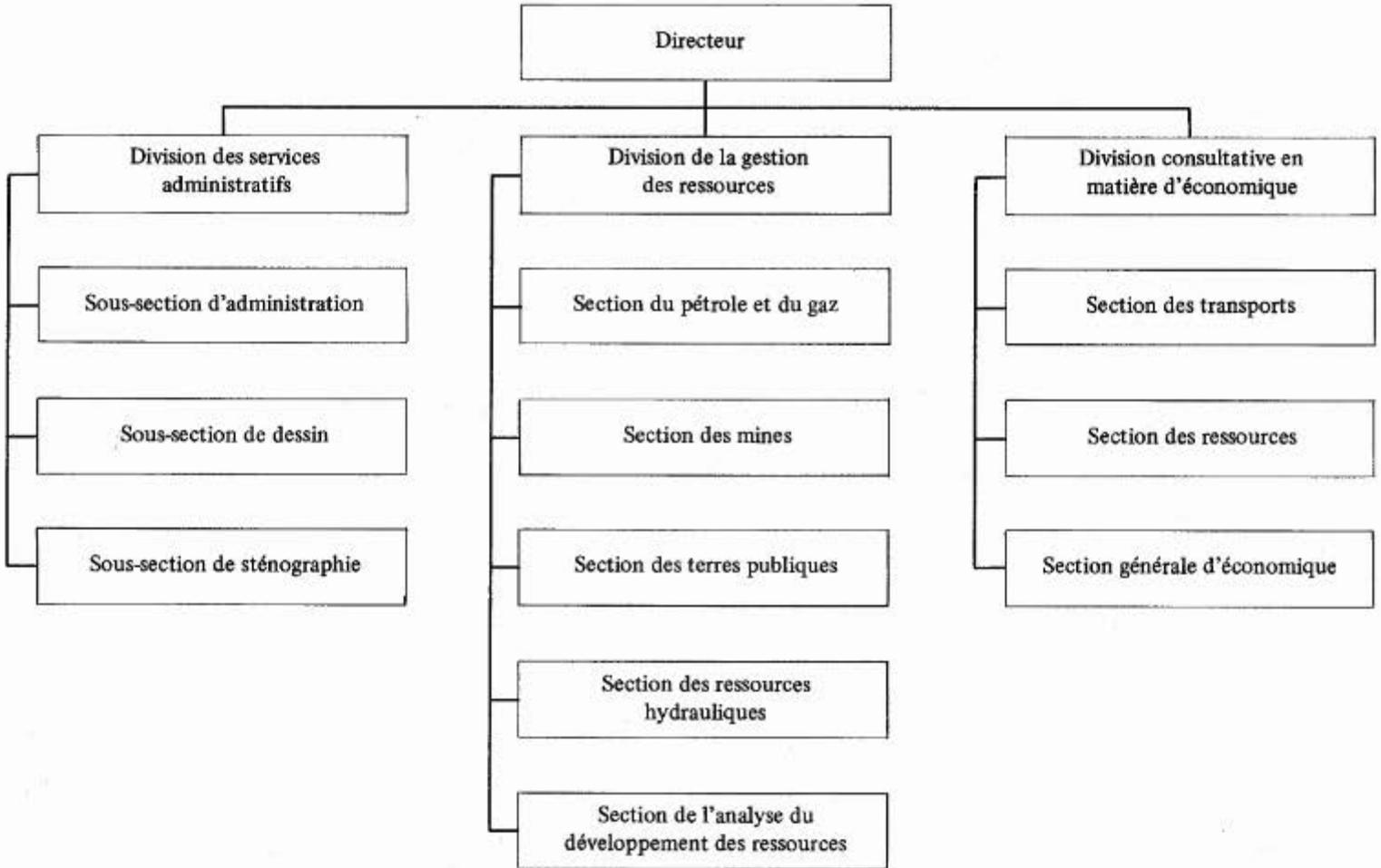
Autres activités

En plus d'effectuer des études particulières, on a continué d'élaborer une méthode globale pour le développement économique du Nord en général. Au début, on a mis l'accent sur la situation actuelle et l'on a cherché à préciser la marche à suivre pour les études futures. Dans l'élaboration du cadre d'application de la méthode générale de développement, on a étudié un certain nombre de propositions étrangères aux domaines généraux des ressources et du transport. Certaines propositions ont porté sur le soutien des prix à l'intention des piégeurs, et d'autres, sur l'établissement possible de caisses de prêt à l'intention des petites entreprises.

ORGANIGRAMME DU BUREAU DES RESSOURCES ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 1967 - 1968

Directeur Division des services administratifs Division de la gestion des ressources Division consultative en matière d'économique
Sous-section d'administration Section du pétrole et du gaz Section des transports Sous-section de dessin
Section des mines Section des ressources Sous-section de sténographie Section des terres publiques Section générale d'économique
Section des ressources hydrauliques Section de l'analyse du développement des ressources

ORGANIGRAMME DU BUREAU DES RESSOURCES ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 1967-1968



COMITÉ CONSULTATIF DE LA MISE EN VALEUR DU NORD CANADIEN

Le 1er janvier 1968, la Division de la coordination du développement du Nord s'est chargée du travail de secrétariat pour le Comité consultatif de la mise en valeur du Nord canadien.

Bien que ledit Comité n'ait tenu que deux réunions au cours de 1967, il a mis en circulation un total de 19 communications portant sur divers sujets. Afin d'établir la marche à suivre pour coordonner l'activité du gouvernement fédéral dans le Nord, le Comité a recommandé la création d'un comité interministériel de coordination, établi à Whitehorse (Territoire du Yukon), sous la présidence du commissaire de ce territoire. A la demande de ce dernier, le comité a approuvé des recommandations en vue de modifier la loi existante à l'égard des terres de la Couronne. Le comité a aussi approuvé une demande en vue de poursuivre l'examen d'appareils à effet de sol, destinés à l'Arctique, tandis que le naviplane a subi de nouveaux essais à Churchill (Manitoba). On poursuit l'examen d'un appareil à effet de sol muni de roues (terrapiplane).

En raison des travaux d'exploration actuellement en cours dans les îles de l'Arctique, ainsi que sur les terres continentales, le Comité a favorisé les colloques portant sur le transport dans l'Arctique et l'expérimentation de nouveaux appareils pour briser la glace. On a mis en circulation des écrits traitant des diverses méthodes employées par les Soviétiques dans l'extrême Nord, leurs routes de navigation et leurs méthodes d'embauche, y compris les stimulants monétaires qu'elles comportent, se révélant d'un intérêt particulier.

Les nombreuses discussions au sujet des travaux d'exploration effectués dans le bassin de l'Arctique ont fait surgir de nouveaux règlements.

Comme la publication annuelle *Government Activities in the North*, principal imprimé du Comité consultatif de la mise en valeur du Nord canadien, s'est révélée très populaire, on en a commandé une seconde impression.

BUREAU DES RECHERCHES SCIENTIFIQUES SUR LE NORD

Nota. Les fonctions du Centre de coordination et de recherches sur le Nord ont été séparées le 1er janvier 1968; elles ont été réparties entre la Division de la coordination du développement du Nord et le Bureau du conseiller scientifique sur le Nord, secondé par le Bureau des recherches scientifiques sur le Nord.

Le Bureau des recherches scientifiques sur le Nord patronne et dirige des recherches sur les questions septentrionales; il encourage des organismes non gouvernementaux à entreprendre des recherches et veille à l'administration du laboratoire de recherches scientifiques établi à Inuvik. Doté d'une annexe où l'on mesure et analyse les rayons cosmiques, ce laboratoire, inauguré en 1964, fournit divers services, ainsi que des installations appropriées à des fins scientifiques variées. En 1967, environ 200 travaux de recherche et 80 projets scientifiques ont bénéficié du concours des employés du laboratoire. Sept des postes intermédiaires abandonnés du réseau DEW ont été réservés en vue de leur utilisation possible à des fins scientifiques.

Les recherches dirigées par le Bureau des recherches scientifiques sur le Nord portent surtout sur l'anthropologie sociale et s'orientent en fonction des besoins de l'administrateur du Nord. Le Bureau effectue des recherches dans des domaines qui ne relèvent pas clairement d'un autre organisme du gouvernement. La plupart de ces recherches ont été effectuées par des savants d'universités et par des étudiants diplômés travaillant à forfait ou à titre d'employés saisonniers.

En vertu du projet de recherches du delta du Mackenzie, on a continué, en 1967, à scruter et à analyser les conditions de vie économique et sociale qui tiennent les populations septentrionales à l'écart de la mise en valeur de leur milieu. Nous avons analysé les données réunies dans le delta, en vue de mesurer les efforts d'adaptation des indigènes en présence de l'évolution occasionnée par les projets d'expansion des entreprises privées ou du gouvernement dans le Nord. Les conclusions de cette étude apporteront peut-être des solutions pratiques aux problèmes qui ont été signalés. Plusieurs projets ont été amorcés ou poursuivis en anthropologie, en sociologie, en physique, en géographie, en démographie ou en organisation communautaire.

L'Arctic Institute of North America a reçu une subvention de \$30,000 qui l'aidera à amortir le coût de publication de l'ouvrage Arctic Bibliography.

Au cours de 1967, \$250,000 de subventions furent versés à 13 institutions et à trois groupes d'expédition scientifique dans le Nord, soit une augmentation de \$50,000 sur l'année précédente. Le programme de subventions en faveur des études sur le Nord entra en vigueur en 1962, année où la somme de \$60,000 fut versée à neuf institutions. Depuis lors, les versements annuels ont progressé jusqu'au présent chiffre de \$250,000 afin d'épauler, entre autres, les recherches en géographie, glaciologie, océanographie, géologie, archéologie, anthropologie, sociologie, sciences physiques. Le versement des subventions découle de la recommandation d'un comité composé de savants au service du gouvernement ou d'universités. Le programme vise à développer le goût des recherches universitaires sur le Nord et à faciliter la formation des scientifiques appelés à se spécialiser en la matière.

En octobre, un congrès national pour les recherches nordiques a eu lieu à l'Université de la Saskatchewan afin de débattre la question des recherches sur le Nord en général et de traiter plus particulièrement des travaux exécutés en vertu du programme de subventions. Ces assises ont permis de mieux agencer les différents programmes de recherche pertinents.

DIRECTION DES AFFAIRES INDIENNES

Relations fédérales-provinciales et moyens de consultation avec les indiens

Nous avons poursuivi, au cours de l'année, des négociations avec certains gouvernements provinciaux au sujet de l'extension aux Indiens des services et des programmes provinciaux. Un accord de grande importance a été conclu avec le Nouveau-Brunswick sur l'éducation des enfants indiens de cette province. C'est le troisième accord de principe qui intervient en matière d'éducation, le Manitoba et la Colombie-Britannique ayant conclu les deux autres.

Les huit conseils régionaux consultatifs des Indiens, en fonction depuis 1965, se sont réunis une cinquantaine de fois. Ces conseils ont accordé un précieux concours à la Direction, surtout en ce qui a trait aux modifications proposées à la Loi sur les Indiens. Ils resserrent les liens entre les fonctionnaires du Ministère et un grand nombre de dirigeants indiens à travers tout le pays. Chaque conseil cherche constamment à améliorer les fonctions des conseils régionaux. Le Conseil consultatif national des Indiens, organisme consultatif, a tenu deux réunions pendant l'année. La Direction tiendra sous peu des réunions de consultation aux fins de recueillir les avis des diverses collectivités indiennes sur les modifications qu'il y aurait lieu d'apporter à la Loi sur les Indiens.

Administration

Successions

L'administrateur des successions gère les biens de personnes décédées ou mentalement déficientes. Au cours de l'année écoulée, l'administration a réglé 645 successions et pris en main 705 nouvelles successions. La Direction s'est aussi occupée des biens de 713 Indiens mentalement incompétents et de 390 Indiens mineurs.

Elle a reçu 2,483 pièces comptables, qui lui ont permis de percevoir une somme de \$488,669.46 en crédits de successions et elle a versé \$444,669.46 pour le paiement de dettes et la répartition d'héritages. Elle a actuellement en dépôt une somme de \$716,131.84 qui provient soit de fonds qu'elle administre au nom de personnes mineures ou mentalement déficientes, soit de successions d'Indiens décédés.

On a étudié, dans 84 cas, les rapports de police et autres faisant suite à des accidents mortels; lorsque des tierces personnes étaient en cause, on a intenté les poursuites appropriées.

Effectifs

Au 31 décembre 1967, la population indienne se chiffrait à 230,997, soit un accroissement de 6,761 personnes ou 3.02, p. 100, durant l'année civile.

Entre le 1er avril 1967 et le 31 mars 1968, 616 personnes ont été émancipées, dont 90 l'ont été après avoir présenté une demande à cet effet et 526 autres, à la suite de mariages d'indiennes avec des non-Indiens. Nous avons déboursés, au cours de l'année financière, une somme de \$164,046.59 en indemnités d'émancipation.

On a enregistré, au cours de la même période, 152 adoptions d'enfants indiens, dont 54 furent adoptés par des Indiens et 98, par des parents non indiens.

On a contesté l'admission de 22 personnes au sein de l'effectif de bandes indiennes, au cours de l'année financière se terminant le 31 mars 1968. Des décisions ont été rendues à l'égard de sept de ces contestations; six personnes ont été reconnues admissibles à l'inscription comme Indiens, tandis qu'une autre a dû être refusée. Les autres cas sont encore à l'étude.

TABLEAU n° 1

DIRECTION DES AFFAIRES INDIENNES - POPULATION INDIENNE

Province	1954	1959	1964	1965	1966*	1967*	1967* Accroissement sur 1966	1967 Accroissement p. 100 sur 1966
Île-du-Prince-Édouard	272	341	376	393	401	412	11	2.7
Nouvelle-Écosse	3,002	3,561	3,994	4,099	4,189	4,281	92	2.2
Nouveau-Brunswick	2,629	3,183	3,717	3,824	3,905	4,035	130	3.3
Québec	17,574	20,453	23,709	24,446	25,083	25,665	582	2.3
Ontario	37,255	42,668	48,465	49,556	50,608	51,801	1,193	2.4
Manitoba	19,684	23,658	28,833	29,996	31,009	32,221	1,212	3.9
Saskatchewan	18,750	23,280	28,914	30,086	31,297	32,448	1,151	3.7
Alberta	15,715	19,287	23,642	24,587	25,396	26,608	1,212	4.8
Colombie-Britannique	31,086	36,229	42,141	43,250	44,260	45,217	957	2.2
Yukon	1,568	1,868	2,215	2,292	2,350	2,434	84	3.6
Territoires du Nord-Ouest	4,023	4,598	5,383	5,569	5,738	5,875	137	2.4
TOTAL	151,558	179,126	211,389	218,098	224,236	230,997	6,761	3.0

[*Sujet à révision.]

TABLEAU n° 2

ÉMANCIPATION - 1967 - 1968					
Province	Indiens adultes émancipés sur demande et nombre d'enfants mineurs célibataires		Indiennes émancipées après leur mariage avec un non-Indien et nombre d'enfants mineurs célibataires		Total des Indiens émancipés
	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants	
...					...
Nouvelle-Écosse	1	...	3	...	4
Île-du-Prince-Édouard
Nouveau-Brunswick	6	7	4	...	17
Québec	10	1	11
Ontario	28	6	143	13	190
Manitoba	10	8	65	10	93
Saskatchewan	2	1	60	9	72
Alberta	...	1	50	7	58
Colombie-Britannique	15	5	120	16	156
District de Mackenzie	9	...	9
Yukon	6	...	6
TOTAL	62	28	470	56	616
ÉMANCIPATION - 1958 - 1968					
1958 - 1959	138	52	612	...	802
1959 - 1960	221	248	433	221	1,123
1960 - 1961	125	70	592	167	954
1961 - 1962	94	47	435	140	716
1962 - 1963	90	50	404	109	653
1963 - 1964	46	38	287	102	473
1964 - 1965	46	34	480	176	736
1965 - 1966	38	18	435	147	638
1966 - 1967	31	22	457	148	658
1967 - 1968	62	28	470	56	616
TOTAL	891	607	4,605	1,266	7,369

TABLEAU n° 3

ADOPTION D'ENFANTS INDIENS			
Année financière	Adoptés par des Indiens	Adoptés par des non-Indiens	Total
1961 - 1962	63	58	121
1962 - 1963	35	66	101
1963 - 1964	74	94	168
1964 - 1965	43	93	136
1965 - 1966	43	122	165
1966 - 1967	86	93	179
1967 - 1968	54	98	152
Total	398	624	1,022

TABLEAU n° 4

CONTESTATIONS				
Année financière	Demandes	Décisions		Total*
...	...	Inscriptions maintenues	Inscriptions refusées	...
1961 - 1962	49	28	19	47
1962 - 1963	100	46	14	60
1963 - 1964	77	35	20	55
1964 - 1965	68	29	19	48
1965 - 1966	57	27	19	46
1966 - 1967	13	22	8	30
1967 - 1968
TOTAL	386	196	101	297

[*Les cas de contestation qui ne sont pas décidés la même année, sont reportés aux années suivantes. Parmi les 386 demandes reçues au cours des sept dernières années, 89 sont encore pendantes.]

Administration des terres

La Division des terres a approuvé, au cours de l'année financière considérée, des baux, des permis et des renouvellements de baux autorisant des non-Indiens à utiliser et à occuper des terres de réserves indiennes. A la fin de la même période, 9,985 baux et permis étaient en vigueur dans les réserves indiennes. Les membres de bandes ont perçu un revenu de \$3,338,996.60 des terres qu'ils possèdent conjointement. Les Indiens qui sont propriétaires individuels, tirent de leur terre un revenu supplémentaire qui leur est payé par l'Agence.

Les ministères provinciaux de la Voirie, ainsi que les sociétés productrices d'énergie électrique, ont demandé l'autorisation d'exécuter des travaux de voirie et des aménagements électriques dans les réserves, en vue de mettre en valeur les ressources des régions intéressées.

Graphique n° 1

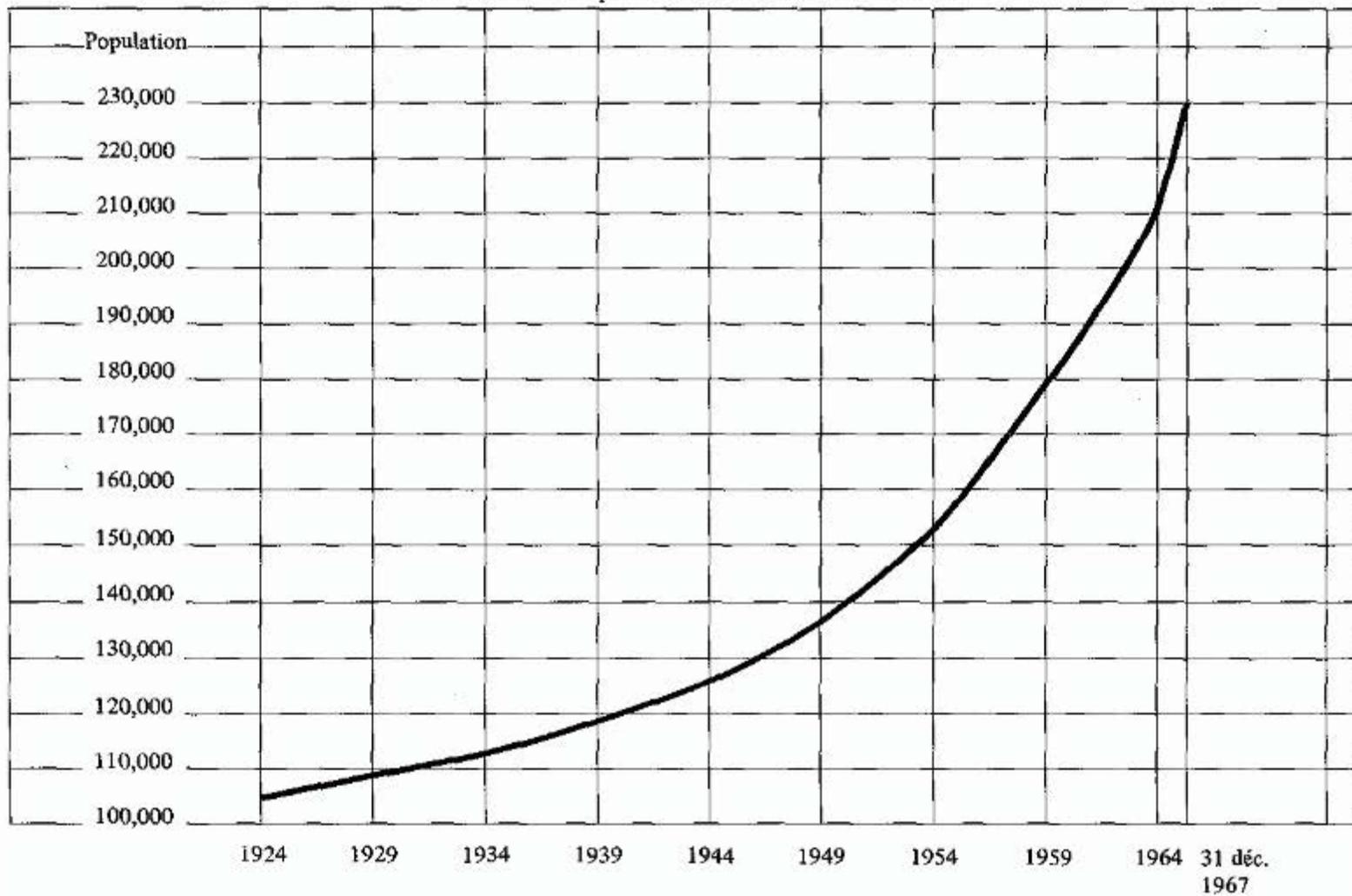
POPULATION INDIENNE AU CANADA

A intervalles de cinq ans - de 1924 au 31 décembre 1967

POPULATION INDIENNE AU CANADA

A intervalles de cinq ans - de 1924 au 31 décembre 1967

Graphique n° 1



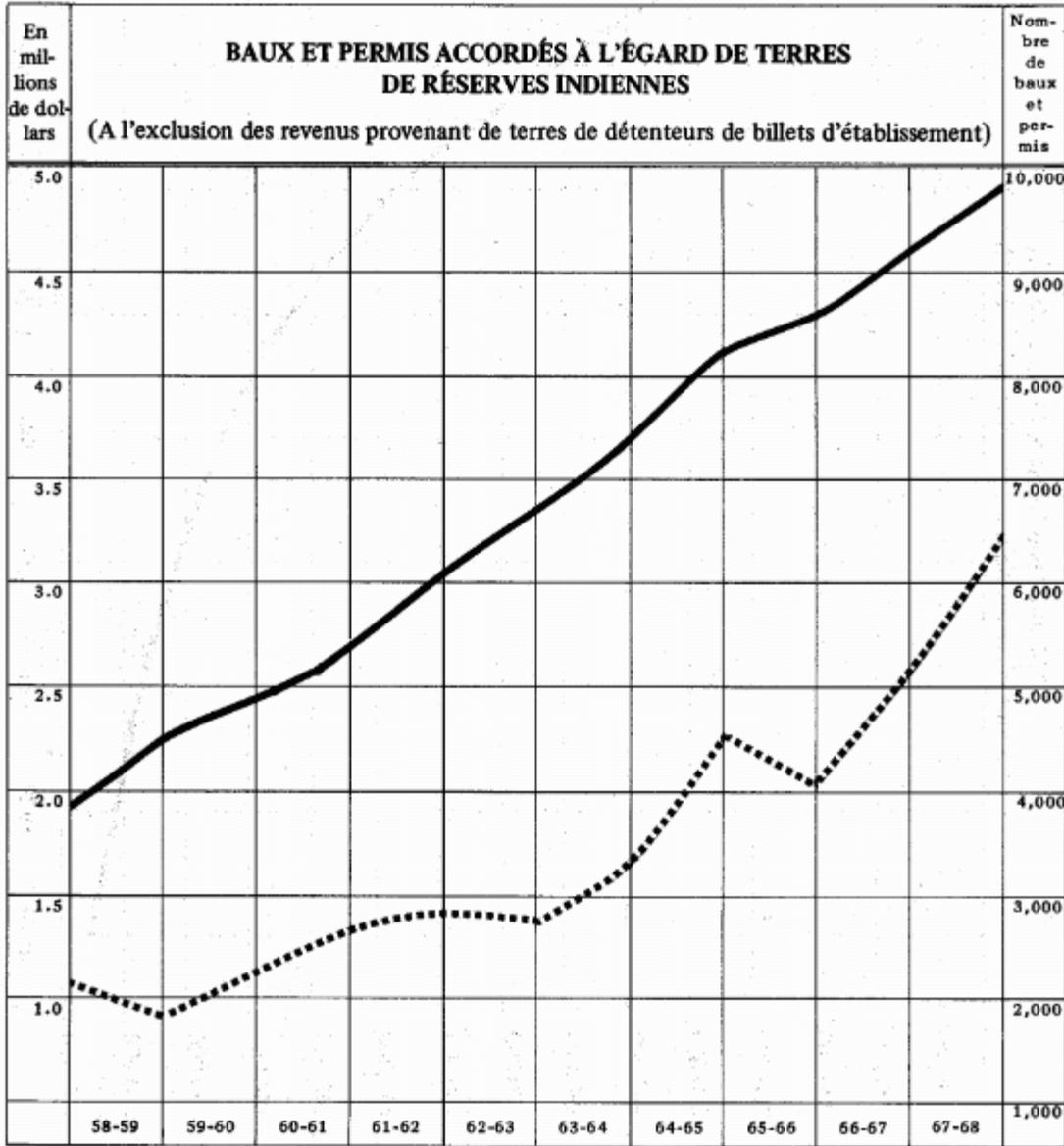
Au cours de l'année, l'industrie pétrochimique a présenté une demande d'autorisation à construire plusieurs oléoducs et gazoducs qui traverseraient des réserves indiennes.

Arpentage et titres

La Section de l'arpentage et des titres a fourni aux Indiens des conseils d'ordre administratif et technique, en vue d'accroître l'efficacité du régime foncier.

BAUX ET PERMIS ACCORDÉS À L'ÉGARD DE TERRES DE RÉSERVES INDIENNES

(A l'exclusion des revenus provenant de terres de détenteurs de billets d'établissement)



En millions de dollars Nombre de baux et permis Nombre de baux et permis Valeur en millions de dollars

La Section a continué à compiler et à modifier la liste officielle des réserves indiennes, de même que l'inventaire des terres rétrocédées qui n'ont pas été vendues et celui des droits miniers. Elle a également poursuivi le travail de codage des décisions et des ordonnances relatives aux terres indiennes.

En vue de remplir ses engagements contractuels envers les Indiens et de trouver assez de terres provinciales de la Couronne encore inoccupées, le gouvernement a effectué une étude visant à clarifier les titres de chaque bande des trois provinces des Prairies, de l'Ontario et des Territoires du Nord-Ouest. Le 1er janvier 1968, on avait terminé l'étude des titres de 39 bandes indiennes de l'Alberta, d'une bande de la Saskatchewan et de 11 du Manitoba. Ces pourparlers avec la Saskatchewan ont permis de choisir une assez grande superficie de terrain; il ne reste plus qu'à obtenir l'approbation officielle de la province pour confirmer les titres de propriété des bandes indiennes énumérées ci-dessous:

Bandes	Réserves	Superficie en acres
Lac la Ronge	Morin Lake n° 217	32,640
Lac la Ronge	Bitter Lake n° 218	19,725
Lac la Ronge	Grandmother's Bay n° 219	11,092
Portage la Loche	La Loche n° 221	14,188
Portage la Loche	La Loche n° 222	7,055
Portage la Loche	La Loche n° 223	2,153
Stoney Rapids	Chicken n° 224	32,236
Stoney Rapids	Chicken n° 225	5,395
Stoney Rapids	Chicken n° 226	10,420

Les pourparlers progressant dans un but identique avec les provinces de l'Alberta et du Manitoba au profit des bandes indiennes du nord de ces provinces. On a aussi commencé à négocier avec l'Ontario en vue de réviser l'Accord de 1924 sur les terres. Un nouvel accord permettrait aux bandes indiennes de la province de tirer davantage profit des ressources naturelles de leurs réserves.

On a commencé, en mai 1967, une recherche sur les titres de propriété dans la réserve indienne de Caughnawaga. En même temps, l'arpenteur général du Canada faisait entreprendre un levé de toutes les propriétés de la réserve.

Au cours de l'année, nous avons établi un registre des terres des réserves suivantes:

La réserve indienne Aass n° 3	- C.-B.
La réserve indienne Romaine n° 2	- P.Q.
La réserve indienne Natashquan n° 1	- P.Q.
La réserve indienne Coucoucache n° 24	- P.Q.
La réserve indienne Coucoucache n° 24A	- P.Q.

Au terme de l'année financière, les pourparlers tenus avec la Commission d'énergie hydro-électrique de l'Ontario ont abouti à la rétrocession d'une grande superficie de terres de réserve à la bande indienne de Saint-Régis. Ces terres avaient été expropriées en prévision d'aménagements hydro-électriques.

Au cours de la période envisagée, nous avons inscrit quelque 1,550 transactions de vente, don ou autre aliénation de titres de propriété individuelle. Nous avons examiné, sur demande, 1,620 baux de location pour lesquels nous avons produit les titres de propriétés.

Secrétariat

La Division du secrétariat voit à produire des renseignements et à répondre aux questions parlementaires, aux lettres des députés et autres, aux demandes intéressant plus d'une division et aux questions concernant les Indiens; elle fournit en outre des services d'ordre statutaire et consultatif à propos des élections des conseils de bande des statuts et des règlements de bande, de la marche à suivre aux réunions des conseils de bande, des référendums, des mesures concernant les spiritueux, de l'observance de la loi dans les réserves, du statut et des droits juridiques des Indiens, ainsi qu'à propos de certains autres aspects d'ordre quasi juridique.

PROGRAMME ANNUEL D'ARPENTAGE DES TERRES - DIRECTION DES AFFAIRES INDIENNES

(au 31 mars 1968)

...	1963 - 1964	1964 - 1965	1965 - 1966	1966 - 1967	1967 - 1968
Nombre de demandes d'arpentage	117	136	82	92	112
Arpentages terminés:
arpentages des limites	30	20	22	31	35
arpentages de lotissement	27	22	28	19	24
autres	9	14	5	6	3
TOTAL	66	56	55	56	62
Arpentages terminés, par région:
Maritimes	9	3	2	1	3
Québec	3	3	4	5	5
Ontario	19	8	10	15	19
Manitoba	3	6	2	2	3
Saskatchewan	5	7	4	12	2
Alberta	3	3	8	3	3
District de Mackenzie	5	...	1
Colombie-Britannique et Yukon	19	26	24	18	27
TOTAL	66	56	55	56	62

REGISTRE DES TERRES

Nombre d'inscriptions pour l'année se terminant le 31 mars 1968

Inscriptions	REGISTRE INDIVIDUEL DES TITRES DE BIEN-FONDS					REGISTRE GÉNÉRAL DES RÉSERVES					BAUX DE LOCATION	Totaux des inscriptions
	Cessions par l'administration	Cessions de terrains	Résolution des conseils de bande	Renonciations	Autres	Résolutions des conseils de bande	Permis	Décrets	Rétrocessions	Autres
AVRIL	47	41	20	5	3	6	4	5	131
MAI	57	51	24	4	11	10	4	3	164
JUIN	50	48	29	5	4	14	9	7	1	3	...	120
JUIL.	25	32	34	...	5	15	7	12	...	3	...	133
AOÛT	33	35	26	6	1	11	2	9	2	4	...	129
SEPT.	52	47	15	10	1	7	5	6	...	4	...	147
OCT.	20	62	18	9	6	12	4	10	...	7	...	148
NOV.	18	28	67	6	13	6	...	8	...	108	...	254
DÉC.	57	30	11	4	6	6	2	6	...	1	...	123
JANV.	38	37	41	2	7	...	10	14	55	204
FÉV.	51	37	20	6	20	...	25	10	77	246
MARS	16	17	31	4	79	...	21	3	1	2	104	278
TOTAUX	464	465	336	61	156	87	93	93	4	132	236	2,128

REGISTRE DES TERRES DE RÉSERVES

Au 1er mars 1968

État par province	Nombre de bandes	Nombre de réserves etc.	Superficie approximative en acres	Réserves dont le registre est complété	Superficie en acres des terres inscrites
Île-du-Prince-Édouard	1	4	2,741
Nouvelle-Écosse	12	38	25,571
Nouveau-Brunswick	15	23	37,599
Québec	39	39	188,193	12	117,216
Ontario	113	170	1,545,613	12	85,628
Manitoba	51	102	541,699	35	42,075
Saskatchewan	67	123	1,225,056	68	418,396
Alberta	41	98	1,602,625	98	1,607,625
Colombie-Britannique	190	1,625	344,726
Yukon	16	28	6,599	28	6,549
Territoires du Nord-Ouest	13	29	2,153	26	431
TOTAUX	558	2,279	6,021,910	279	2,278,920

Au cours de l'année, 133 élections de conseils de bande ont eu lieu conformément à la Loi sur les Indiens. Quatre bandes ont adopté formellement le mode électif pour la première fois. Les conseils de bande ont adopté 48 règlements et tinrent 10 référendums au sujet de la consommation des spiritueux. La Division s'est occupée d'environ 5,000 lettres et notes de service.

NOMS ET ENDROITS DES BUREAUX RÉGIONAUX, DES BUREAUX DE DISTRICT ET DES AGENCES INDIENNES

Nom	Endroit
MARITIMES	Amherst (N.-É.)
Eskasoni	Eskasoni (N.-É.)
Miramichi	Chatham (N.-B.)
Île-du-Prince-Édouard	Île Lennox (I.-P.-É.)
Rivière Saint-Jean	Woodstock (N.-B.)
Shubenacadie	Micmac (N.-É.)
QUÉBEC	Québec
Abitibi	Val d'Or
Caughnawaga	Caughnawaga
Maniwaki	Maniwaki
Odanak-Lorette	Village des Hurons
Pointe-Bleue	Pointe-Bleue
Restigouche	Restigouche
Sept-Îles	Sept-Îles
Témiscamingue	Notre-Dame-du-Nord
ONTARIO	Toronto
Bruce	Southampton
Caradoc	London
Christian Island	Cedar Point (adresse postale)
Fort Frances	Fort Frances
Baie James	Moose Factory
Kenora	Kenora
Lakehead	Fort William
Île Manitoulin	Manitowaning
Nakina	Geraldton
Parry Sound	Parry Sound
Peterborough	Peterborough
St. Clair	Sarnia

NOM	ENDROIT
St-Régis	Cornwall
Sault-Sainte-Marie	Sault-Sainte-Marie
Simcoe	Sutton-Ouest
Sioux Lookout	Sioux Lookout
Six-Nations	Brantford
Sudbury	Sudbury
Tyendinaga	Deseronto
MANITOBA	Winnipeg
Clandeboye	Winnipeg
Dauphin	Dauphin
Fisher River	Hodgson
Island Lake	Island Lake
Norway House	Norway House
Portage-la-Prairie	Portage-la-Prairie
Le Pas	Le Pas
SASKATCHEWAN	Regina
Battleford	Battleford
Carlton	Prince-Albert
Crooked Lake	Broadview
Duck Lake	Duck Lake
File Hills-Qu'Appelle	Fort Qu'Appelle
Meadow Lake	Meadow Lake
Pelly	Karnsack
Shellbrook	Shellbrook
Touchwood	Wynyard
ALBERTA	Edmonton
Pieds-Noirs	Gleichen
Blood/Peigan	Lethbridge
Edmonton/Hobbema	Edmonton
Fort-Vermilion	High Level
Petit lac des Esclaves	High Prairie
Saddle Lake/Athabaska	Saint-Paul
Stony-Sarcee	Calgary
DISTRICT DE MACKENZIE	Fort Smith (T. du N.-O.)

NOM	ENDROIT
COLOMBIE-BRITANNIQUE	Vancouver
Babine	Hazelton
Bella Coola	Bella Coola
Burns Lake	Burns Lake
Cowichan	Duncan
Fort St. John	Fort St. John
Fraser	Vancouver
Kamloops	Kamloops
Kootenay-Okanagan	Vernon
Kwawkewlth	Alert Bay
Lytton	Lytton
Nicola	Merritt
North Coast	Prince Rupert
Stuart Lake	Prince George
Terrace	Terrace
West Coast	Port Alberni
Williams Lake	Williams Lake
YUKON	Whitehorse (Yukon)

Résumé des recettes et des dépenses, 1967 - 1968

DIRECTION DES AFFAIRES INDIENNES

...	Recettes	Dépenses
Administration générale	\$183,639	\$5,887,040
Aménagement et entretien des communautés indiennes	734,323	57,107,438
Éducation	700,427	58,933,481
Subventions pour assurer des services supplémentaires aux Indiens de la Colombie-Britannique	...	100,000
Annuités aux Indiens	...	522,143
Pension versée à Mme Doris Ryckman	...	420
...	\$1,618,389	\$122,550,522

Programmes sociaux

Développement communautaire

La Direction des affaires indiennes compte, dans tout le Canada, 67 postes de spécialistes qui se consacrent au développement communautaire; 25 de ces postes sont confiés à des Indiens inscrits comme tels. En outre, les services de 28 spécialistes

provinciaux en développement communautaire ont été mis à la disposition de collectivités indiennes, en vertu d'un accord conclu avec certaines provinces, dont cinq contrats de travaux de développement communautaire passés avec la Saskatchewan et seize avec le Manitoba. Des accords de développement communautaire sont aussi intervenus avec les provinces de l'Alberta et de l'Ontario. Aux fins de la recherche sur le développement communautaire et pour assurer les services voulus dans sept réserves de la Nouvelle-Écosse, la Direction a passé un contrat de trois ans avec le service d'enseignement postsecondaire de l'université Saint-François-Xavier, à Antigonish N-É.).

Parmi les 160 personnes qui ont participé à un programme de mise en valeur des ressources humaines, à Smiths Falls (Ont.), près du tiers étaient Indiens; 21 des participants ont suivi un cours pour spécialistes en développement communautaire. Grâce aux cours de leadership offerts par la Direction au niveau régional, nombre de chefs indiens et de membres des bandes ont appris comment administrer leurs propres affaires, qu'il s'agisse de questions financières, juridiques ou techniques. La Direction a donné aux chefs indiens l'occasion de se rencontrer pour discuter de problèmes communs; de plus, elle a organisé des rencontres avec des non-Indiens, en vue de favoriser la compréhension mutuelle et la coopération.

Subventions aux bandes

Aux termes du programme de subventions aux bandes, 115 subventions, d'un montant global de \$490,367 ont été mises à la disposition des bandes, sur une période de onze mois. Ces subventions aident les conseils de bandes indiennes à gérer davantage leurs propres affaires et leur permettent de recruter, d'employer et de payer le personnel dont ils ont besoin.

Cercles de ménagères indiennes

Il y a maintenant en activité 125 cercles de ménagères ayant pour but d'aider les Indiennes à améliorer la vie familiale et communautaire dans les réserves et de permettre à plusieurs d'entre elles de jouer un rôle actif dans les affaires de leur collectivité.

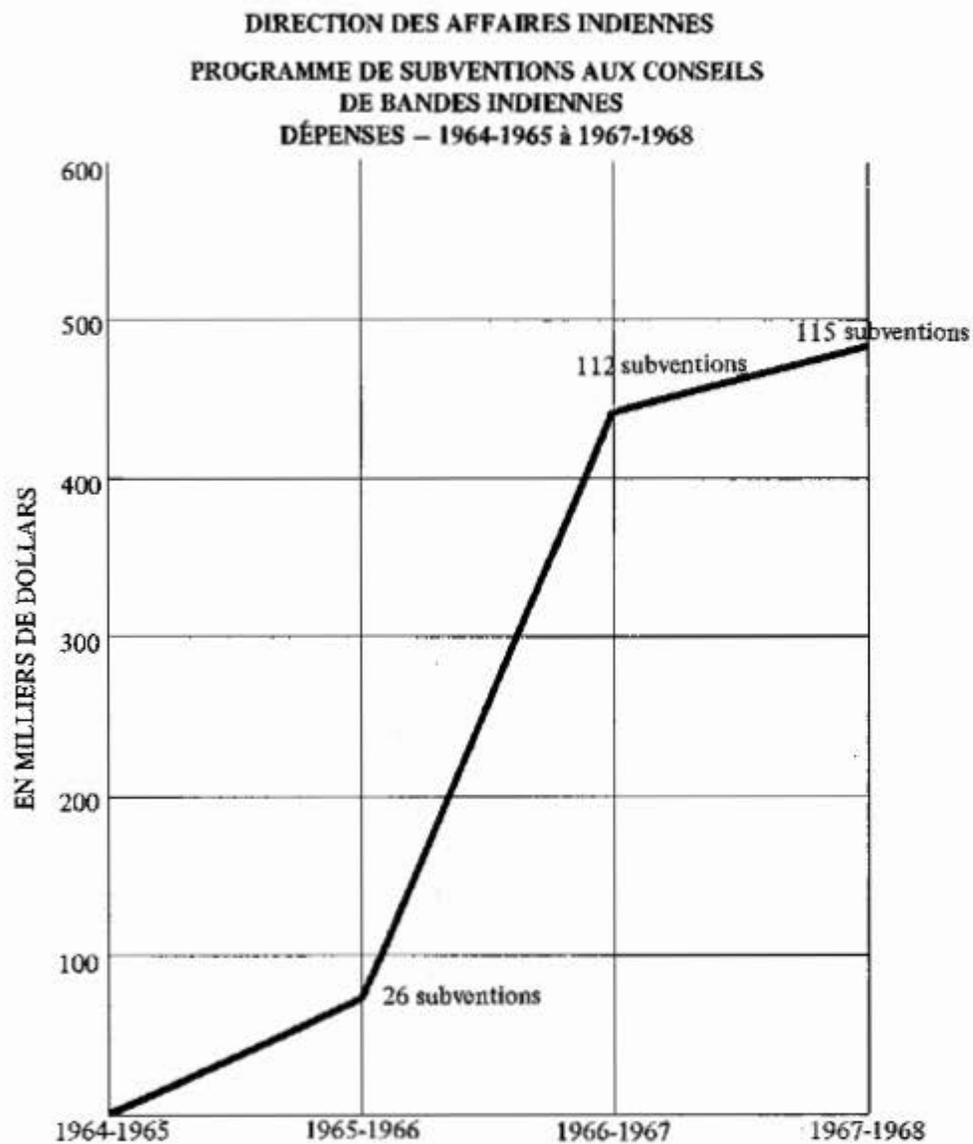
Affaires culturelles

Dix-huit subventions, d'un montant global de \$24,200, ont été accordées par la Direction à des Indiens et à des organismes indiens qui s'intéressent à la musique, à la danse, à la peinture et à la sculpture indiennes, dans leurs formes traditionnelles et modernes, qui en favorisent le développement, ou qui participent à des travaux de recherche, de rédaction et d'illustration de légendes indiennes pour fins de publication.

DIRECTION DES AFFAIRES INDIENNES

PROGRAMME DE SUBVENTIONS AUX CONSEILS DE BANDES INDIENNES

DÉPENSES - 1964 - 1965 à 1967 - 1968

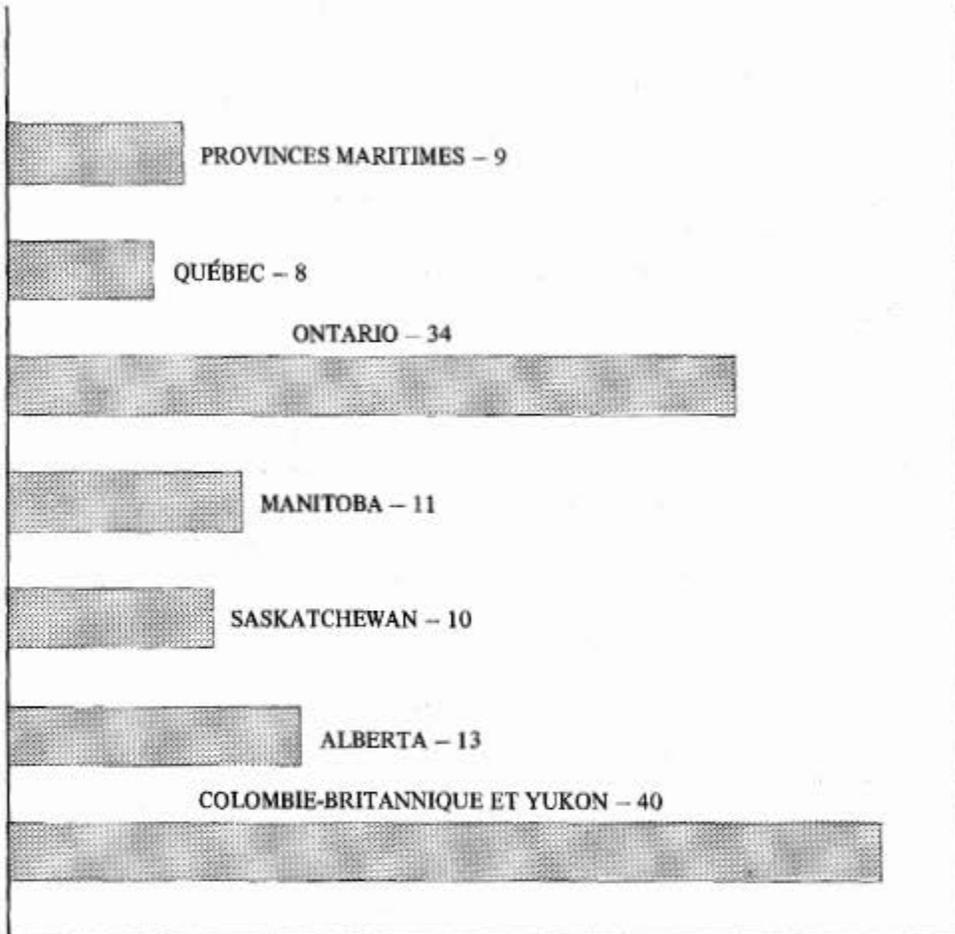


CERCLES DE MÉNAGÈRES INDIENNES

(125 au 1er mai 1967)

CERCLES DE MÉNAGÈRES INDIENNES

(125 au 1er mai 1967)



La Direction entretient une collection permanente de peintures, dont quelques-unes ont été exposées lors de la conférence de l'Association indienne-esquimaude, à Toronto, ainsi qu'à la Bibliothèque nationale d'Ottawa, à l'Université de Waterloo (Ont.) et à la Bibliothèque du Centenaire de Hay River (T.-N.-O.). La Direction a accordé plus de \$1,200,000 pour l'étude, la construction et l'exploitation du Pavillon des Indiens du Canada à l'Expo 67. Le projet a été lancé en 1965, à la demande d'un groupe de délégués indiens. L'objectif était de «raconter l'histoire des Indiens». A cette fin, une tente stylisée a été conçue par un architecte de la Division du génie de la Direction, mais les détails en ont été fixés de concert avec des artistes indiens. Le thème aussi a été conçu par les Indiens. Tout le personnel du pavillon était d'origine indienne, soit un commissaire général, deux commissaires adjoints et treize hôtes. Le service de sécurité était assuré par des Indiens de la réserve de Caughnawaga. Le pavillon a accueilli près de trois millions de visiteurs. La ville de Montréal a convenu d'exploiter le pavillon pendant les cinq années à venir, sans en changer le plan ni la structure, et sans enlever aucun des objets qui y sont exposés.

Services de bien-être social

Les programmes de bien-être social pour les Indiens, administrés par la Direction selon les normes provinciales, fournissent une aide financière aux personnes et aux familles nécessiteuses, assurent l'entretien des enfants laissés sans protection et des infirmes dans des foyers nourriciers et dans des institutions, et accordent aux personnes désavantagées socialement et physiquement des services de réadaptation.

Actuellement, il y a 37 conseils de bande, en Ontario, qui administrent les services d'aide aux membres nécessiteux de leurs bandes, aux termes de la «Général Welfare Assistance Act».

Les services de bien-être de l'enfance pour la protection des enfants indiens à charge et des enfants laissés sans protection sont assurés grâce à des ententes conclues avec les provinces du Manitoba, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario et avec le Yukon. Les enfants indiens laissés sans protection sont admissibles au programme de bien-être de l'enfance de la Colombie-Britannique, tandis que d'autres provinces assurent des services aux enfants victimes de négligence grave, à la demande de la Direction. Dans les régions où il n'y a pas de services de bien-être de l'enfance, la Direction s'occupe, avec le consentement des parents ou des tuteurs, de placer les enfants abandonnés dans des foyers nourriciers ou des institutions.

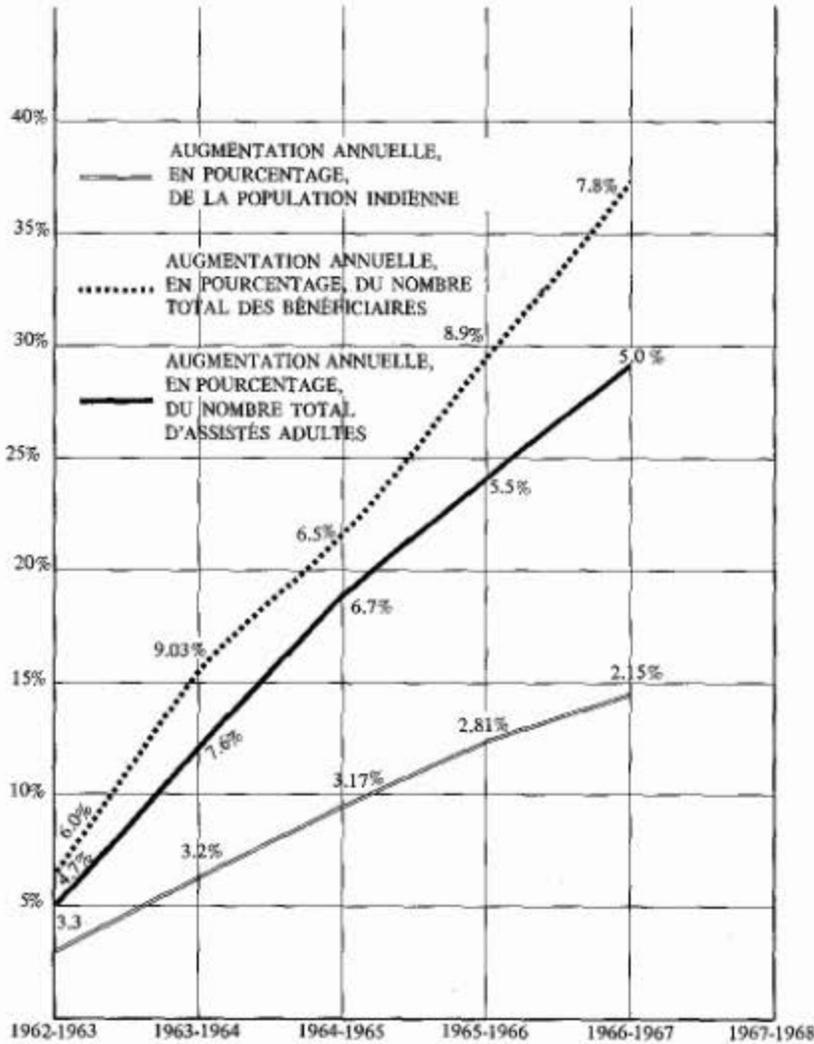
En vertu d'ententes conclues relativement au partage des frais avec l'Association antituberculeuse de l'Alberta, avec la Société des adultes et des enfants infirmes de la

PROGRAMME D'ASSISTANCE SOCIALE

1962 - 1963 à 1967 - 1968

AUGMENTATION ANNUELLE, EN POURCENTAGE, DE LA POPULATION INDIENNE
AUGMENTATION ANNUELLE, EN POURCENTAGE, DU NOMBRE BÉNÉFICIAIRES
AUGMENTATION ANNUELLE, EN POURCENTAGE, DU NOMBRE TOTAL D'ASSISTÉS ADULTES

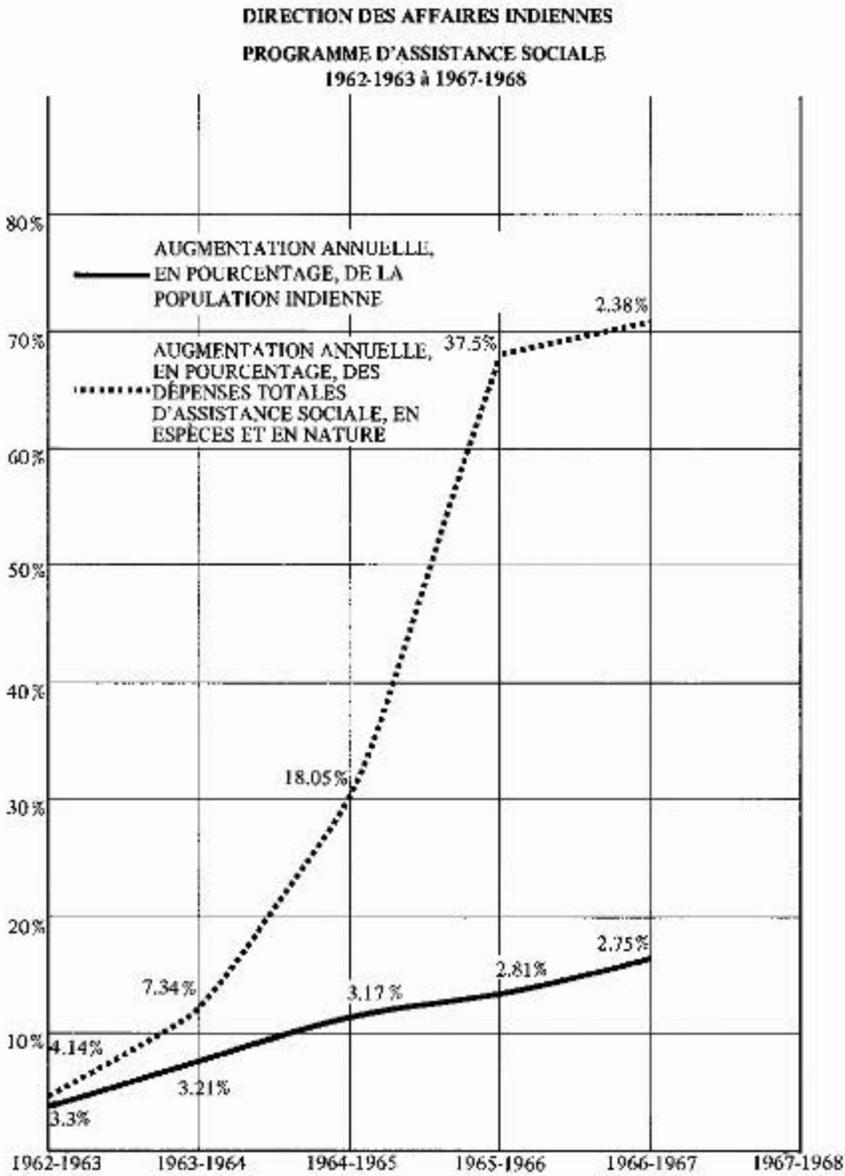
DIRECTION DES AFFAIRES INDIENNES
PROGRAMME D'ASSISTANCE SOCIALE
1962-1963 à 1967-1968



PROGRAMME D'ASSISTANCE SOCIALE

1962 - 1963 à 1967 - 1968

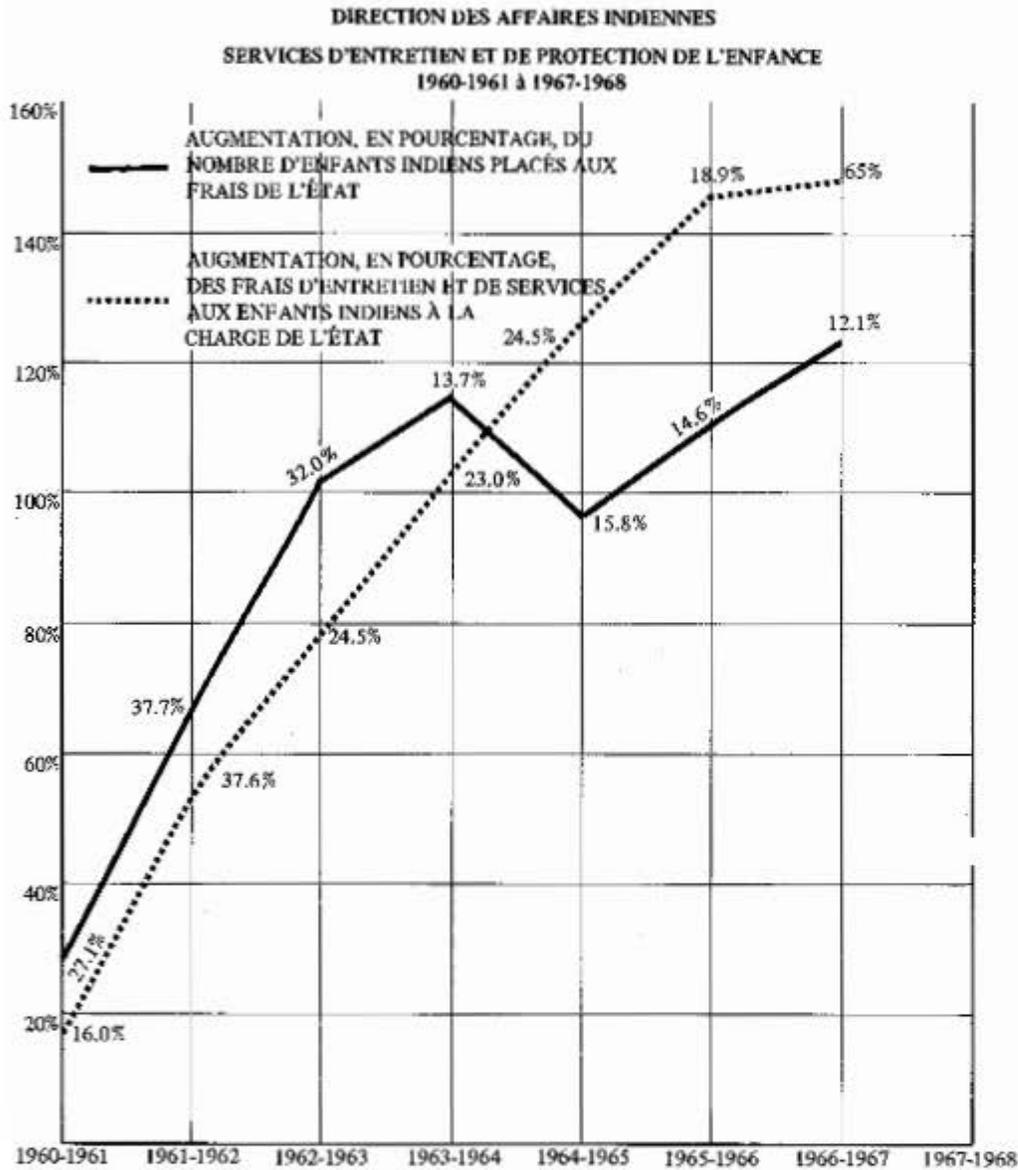
AUGMENTATION ANNUELLE, EN POURCENTAGE, DE LA POPULATION INDIENNE
AUGMENTATION ANNUELLE, EN POURCENTAGE, DES DÉPENSES TOTALES D'ASSISTANCE SOCIALE, EN ESPÈCES ET EN NATURE



SERVICES D'ENTRETIEN ET DE PROTECTION DE L'ENFANCE

1960 - 1961 à 1967 - 1968

AUGMENTATION, EN POURCENTAGE, DU NOMBRE D'ENFANTS INDIENS PLACÉS AUX FRAIS DE L'ÉTAT
AUGMENTATION, EN POURCENTAGE, DES FRAIS D'ENTRETIEN ET DE SERVICE AUX ENFANTS INDIENS À LA CHARGE DE L'ÉTAT



Saskatchewan, ainsi qu'avec la Commission des sanatoriums du Manitoba, des programmes de rattrapage scolaire, d'orientation sociale et de réadaptation sont mis à la disposition des Indiens désavantagés physiquement et socialement.

Les Indiens reçoivent, au même titre que les autres Canadiens, les allocations familiales, les allocations à la jeunesse, la pension de vieillesse, ainsi que le supplément de revenu.

L'augmentation en flèche des dépenses au chapitre du bien-être social, ces cinq dernières années, s'explique par certaines décisions à l'effet d'assurer aux Indiens des prestations de bien-être et des services sociaux dont bénéficient les non-Indiens dans les diverses provinces. L'adoption, en 1964, de normes provinciales qui prévoyaient des taux d'assistance plus élevés et couvraient un plus vaste éventail de besoins, est l'un des principaux facteurs qui ont contribué à la hausse appréciable des frais. Le budget du bien-être social est également grevé par l'accroissement et l'expansion soutenue des services de bien-être de l'enfance, par le retrait d'un nombre grandissant d'enfants de foyers où les conditions sont trop pénibles, et par la hausse des frais d'entretien dans les foyers nourriciers et les institutions. Suivant l'objectif du Ministère, on veut mettre à la disposition des Indiens tous les services provinciaux de bien-être social. La mise en application de l'entente fédérale-provinciale relative au partage des frais au chapitre du bien-être social, est en cours en Ontario. La Direction des affaires indiennes et le ministère de la Santé nationale et du bien-être social sont à négocier des ententes avec d'autres provinces, en vue de mettre en oeuvre la partie II du Régime d'assistance publique du Canada.

Éducation

Le rôle de la Division de l'éducation continue à se modifier, à mesure que les Indiens prennent une part de plus en plus active à l'éducation de leurs enfants et que les gouvernements des provinces donnent plus d'ampleur à leur législation scolaire, en vue de permettre aux parents indiens de participer à l'élection des commissaires d'écoles de leur localité et même de se faire élire commissaires.

En 1967, le gouvernement de l'Ontario a permis aux Indiens inscrits de se faire élire aux commissions scolaires et d'y exercer tous les pouvoirs de membres élus.

Un accord général a été signé avec la province du Nouveau-Brunswick relativement à l'éducation des jeunes Indiens admis dans les écoles dirigées par la province. Tous les jeunes Indiens peuvent désormais fréquenter les écoles provinciales, et leurs parents peuvent exercer le droit de vote pour la formation de leur commission scolaire locale et en faire partie.

Trois autres provinces établissent actuellement un projet de loi qui permettra aux parents indiens de voter et de se présenter comme candidats en ce qui a trait aux commissions scolaires locales.

On a aussi accordé des pouvoirs supplémentaires aux comités scolaires régis par la Direction des affaires indiennes. En 1967, on a invité ces comités à inclure dans le programme scolaire des aspects de leur culture. Les comités scolaires ont été autorisés à élaborer un programme culturel qui englobe une période d'enseignement de trente minutes chaque semaine.

Pour faciliter l'intégration des jeunes Indiens dans les écoles provinciales, on a apporté des modifications aux programmes des écoles fédérales, ainsi qu'au choix des instituteurs.

Les écoles fédérales adoptent maintenant le programme scolaire de la province où elles se trouvent; leur calendrier scolaire est le même que celui des écoles provinciales dans la même région. Le traitement des instituteurs des écoles fédérales est établi d'après la rémunération versée aux instituteurs des écoles provinciales; de plus, les instituteurs fédéraux doivent répondre aux normes pour les brevets d'enseignement en vigueur dans les provinces où ils enseignent. Dans plusieurs des provinces, les instituteurs, de concert avec les surintendants de l'éducation des Indiens, ont pris part à des conférences et à d'autres réunions à caractère professionnel d'éducateurs provinciaux.

Inscription

Le 1er janvier 1968, le chiffre global des inscriptions de jeunes Indiens dans les maternelles et dans les classes de la 1re à la 13e année était de 66,217, sans compter les 2,169 jeunes Indiens qui fréquentaient l'école dans les deux régions administratives des Territoires, ainsi qu'au Nouveau-Québec. Parmi les élèves, 31,582 étaient inscrits dans des écoles fédérales, et 34,635 dans des écoles non fédérales. Les élèves admis dans les écoles fédérales se répartissent ainsi: 3,513 dans les maternelles, 24,524 dans les classes de la 1re à la 6e année, et 8,994 dans les classes de la 7e à la 9e année. Seulement 51 élèves des classes de la 9e à la 13e année étaient inscrits dans les écoles fédérales; à ce niveau, la majorité des élèves fréquentent les écoles non fédérales. Il y avait, en tout, 9,070 élèves indiens qui demeuraient dans des institutions administrées ou subventionnées par la Direction des affaires indiennes. Ils se répartissaient ainsi: 1,110 au Québec, 1,191 en Ontario, 1,322 au Manitoba, 1,541 en Saskatchewan, 1,378 en Alberta, et 2,529 en Colombie-Britannique et au Yukon.

Le nombre total de classes administrées par la Direction était de 1,250, dont 50 dans les provinces Maritimes, 126 au Québec, 276 en Ontario, 241 au Manitoba, 209 en Saskatchewan, 157 en Alberta et 191 en Colombie-Britannique. La tendance à réduire le nombre des écoles de dimensions restreintes s'est maintenue. Il y a maintenant 345 écoles en activité: l'Ontario en compte 90, la Colombie-Britannique 68, la Saskatchewan 63, le Manitoba 57, l'Alberta 30, le Québec 24 et les provinces Maritimes 13.

Recrutement et formation des instituteurs

En vue de favoriser le recrutement et la formation d'un corps enseignant très compétent pour les écoles fédérales, des programmes de formation avant le service, pendant le service et en dehors du service ont été mis en oeuvre au cours de l'année. Les cours de formation précédant le service ont été donnés à l'intention des instituteurs fédéraux employés dans la région de l'Alberta, grâce à des ententes particulières avec l'Université de l'Alberta. Ce programme, qui visait à former de futurs instituteurs pour les jeunes Indiens, comportait des exercices pratiques aussi bien que des cours théoriques. La formation en cours d'emploi s'est donnée dans chaque région, notamment par des cours d'orientation pour les instituteurs, des congrès, des conférences et des colloques, ainsi qu'à l'occasion de visites régulières des surveillants dans les classes. La formation en dehors du service a été assurée grâce au programme de congé de formation, qui permet à l'instituteur de s'absenter de son travail pour suivre des cours ayant trait aux besoins de la Direction, en plus d'offrir une aide financière aux instituteurs des catégories suivantes:

- 1) maternelles
- 2) spécialisation primaire
- 3) spécialisation en mathématiques élémentaires
- 4) spécialisation en linguistique élémentaire
- 5) bibliothéconomie scolaire

Pour assurer des services d'orientation aux jeunes Indiens, tant des écoles fédérales que des écoles non fédérales, mais surtout à ceux qui doivent quitter leur foyer pour suivre un cours supérieur ou acquérir une formation poussée en vue d'un emploi, la Direction a eu recours à 150 orienteurs, comparativement à 97 au cours de l'année financière de 1966 - 1967.

Bibliothèques scolaires

On a lancé un programme de grande envergure pour l'amélioration des bibliothèques. Les fonds destinés à l'achat de livres pour des bibliothèques scolaires ont été

augmentés. On a invité les instituteurs à suivre des cours de bibliothéconomie scolaire; on a autorisé la création de postes de bibliothécaires à plein temps et à temps partiel; enfin, on a révisé et complété le catalogue des livres de bibliothèque. Des ententes sont intervenues avec les administrateurs des bibliothèques publiques provinciales dans les provinces Maritimes, au Québec, en Ontario et en Saskatchewan, en vue d'étendre les services existants par l'intermédiaire des bibliothèques régionales. Des subventions ont été mises à la disposition des bandes pour leur permettre d'entretenir leur propre bibliothèque et de se prévaloir des services des bibliothèques régionales (provinciales). Au cours de l'été 1967, cinq étudiants indiens employés dans les bibliothèques publiques du Canada, ont suivi un programme de formation en cours d'emploi mis en oeuvre selon un régime de partage des frais.

Maternelles

Ces cinq dernières années, les maternelles se sont multipliées, à la demande des parents indiens. On a embauché le personnel voulu et aménagé des installations à cette fin, de sorte que le nombre d'enfants inscrits dans ces classes est passé de 3,897 en 1964, à 4,531 en 1968.

Ces classes ont nécessité l'achat d'équipements spéciaux et l'établissement d'un programme d'enseignement particulier mis en oeuvre par des linguistes et par des jardinières d'enfants. Évidemment, le principe qui consiste à donner l'instruction aux jeunes Indiens en même temps qu'aux autres enfants est mis en application, tant dans les classes maternelles que dans celles du programme scolaire régulier; on favorise le plus possible, par conséquent, la création de classes maternelles intégrées.

Construction d'écoles fédérales et transport des élèves

Dans les régions où des facteurs d'ordre géographique ou autres ont jusqu'ici rendu impossible l'intégration des élèves, il s'impose encore de construire des écoles fédérales pour les Indiens. Au cours de l'année, 79 projets de construction d'écoles étaient en voie de réalisation. Les travaux portaient sur 44 salles de classe, 2 jardins d'enfants, 3 gymnases, 49 locaux destinés au personnel enseignant et 30 autres entreprises, notamment l'exécution de réparations importantes, l'installation de dispositifs de protection contre l'incendie, ainsi que l'amélioration des services d'eau dans les externats et les pensionnats existants. Le budget total consacré à ce programme atteignait environ six millions et demi de dollars.

Lorsque la chose était nécessaire, les jeunes Indiens ont été transportés chaque jour aux écoles provinciales et aux écoles fédérales centrales. Ce transport quotidien, qui a touché 22,559 élèves, a coûté environ \$2,650,000. Le service a été assuré aux

termes d'ententes conclues avec les commissions scolaires dans les provinces et en vertu de 478 contrats passés avec des entrepreneurs, dont près de la moitié étaient de race indienne.

Formation professionnelle ou technique et enseignement postsecondaire

Au cours de l'année, la Direction a entretenu des relations étroites avec le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'immigration, ainsi qu'avec d'autres organismes fédéraux qui s'occupent de formation professionnelle, en vue d'assurer aux Indiens toutes les occasions possibles de formation. De plus, des programmes spéciaux de formation spécialisée ont été offerts dans les réserves, en vue de permettre aux Indiens de se trouver du travail dans leur voisinage immédiat. Dans un grand nombre de réserves, la Direction a offert des cours portant sur le métier de guide ou de pourvoyeur et sur la pêche commerciale ou la menuiserie, ainsi que des cours de rattrapage scolaire. Plusieurs contrats ont été passés avec des organismes provinciaux et des industries du secteur privé, en vue d'assurer une formation dans des domaines divers, tels que l'exploitation forestière et l'économie domestique.

Sept surintendants régionaux de la formation professionnelle et des services spéciaux ont été nommés. Ils seront chargés directement de la formation, de l'enseignement postsecondaire, ainsi que de la réinstallation et du placement des Indiens adultes.

Au cours de l'année, 2,081 Indiens adultes ont suivi des cours de formation professionnelle, 6,833 étaient inscrits aux cours d'éducation populaire, 225 ont étudié à l'université ou se destinaient à l'enseignement ou à la carrière d'infirmière, et 2,224 ont suivi des cours de rattrapage en vue d'accéder à un niveau de formation supérieure ou à un emploi.

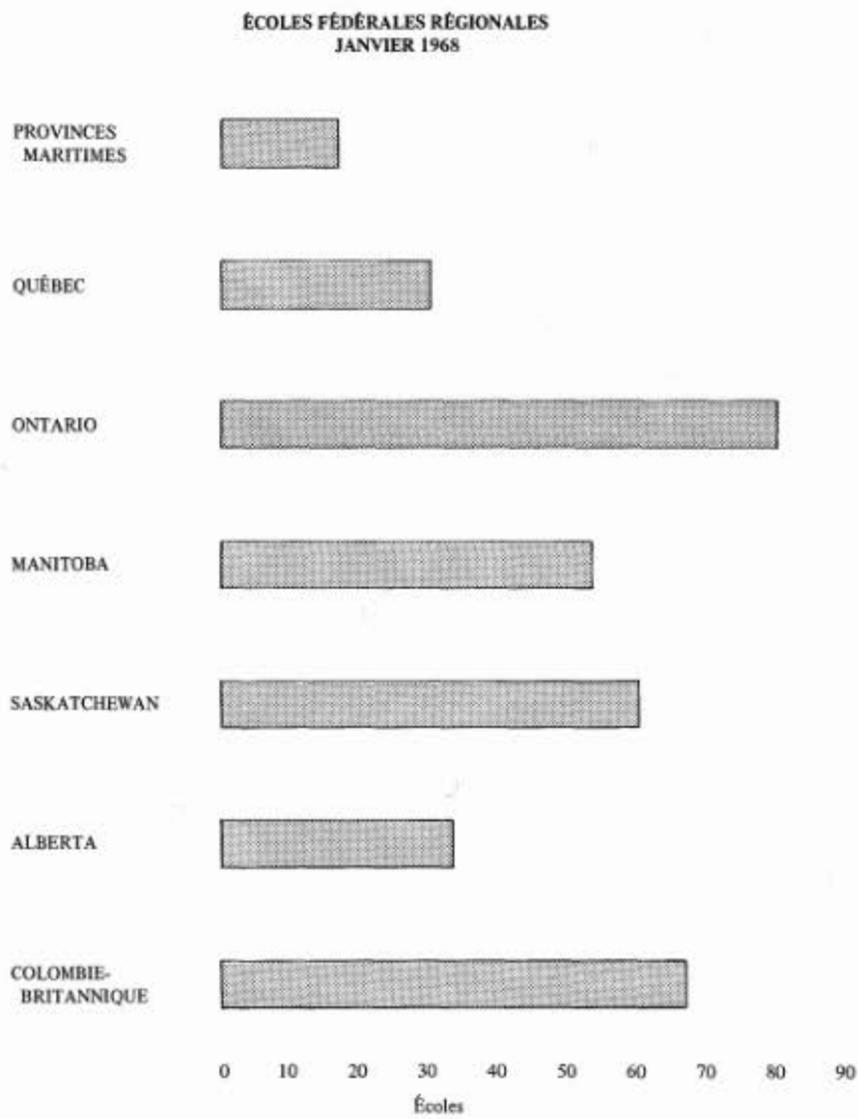
Programme de réinstallation et d'emploi

En étroite collaboration avec le ministère de la Main-d'oeuvre et de concert avec les services de ce Ministère, la Direction a constamment cherché, au cours de l'année, à fournir aux Indiens un plus grand nombre d'occasions d'emploi et de réinstallation. Elle a continué de concourir à l'élaboration et à l'application conjointe de sept programmes pilotes de réinstallation visant 140 familles indiennes et diverses régions.

Toutes les familles réinstallées aux termes du projet pilote d'Elliot Lake, lancé par la Direction, sont revenues au cours de l'été après avoir fait une courte visite dans leur réserve natale. Depuis lors, deux familles ont déménagé à la tête des Grands lacs pour suivre des cours de formation technique, et une troisième famille s'y rendra bientôt dans le même but.

ÉCOLES FÉDÉRALES RÉGIONALES

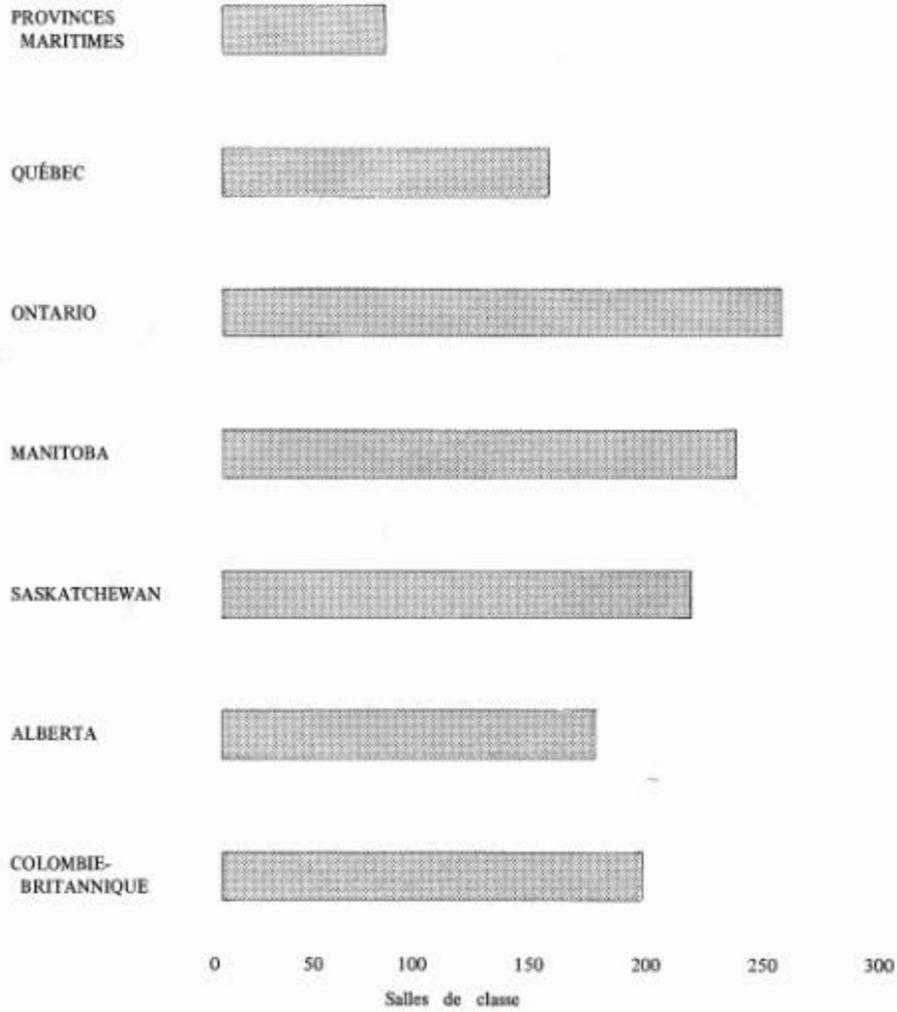
JANVIER 1968



SALLES DE CLASSE FÉDÉRALES RÉGIONALES

JANVIER 1968

SALLES DE CLASSE FÉDÉRALES RÉGIONALES
JANVIER 1968

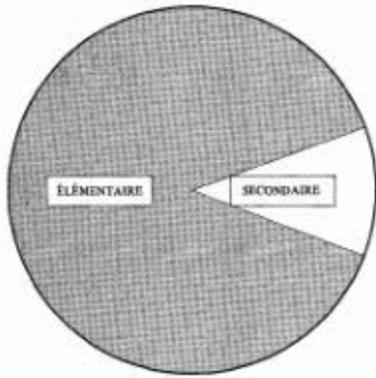


RÉPARTITION DES INSCRIPTIONS

JANVIER 1968

ÉLÉMENTAIRE/SECONDAIRE ÉCOLES FÉDÉRALES ÉCOLES FÉDÉRALES ÉCOLES FÉDÉRALES ÉCOLES
NON FÉDÉRALES ÉCOLES FÉDÉRALES ÉCOLES NON FÉDÉRALES COURS ÉLÉMENTAIRE COURS
SECONDAIRE

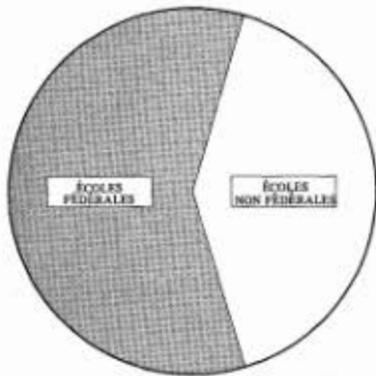
RÉPARTITION DES INSCRIPTIONS
JANVIER 1968



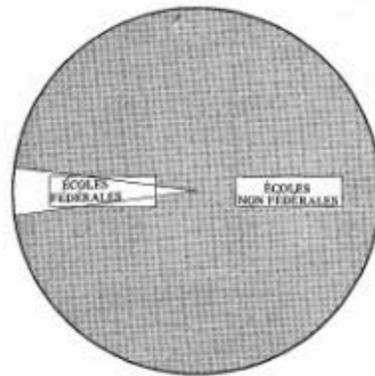
ÉLÉMENTAIRE/SECONDAIRE



ÉCOLES FÉDÉRALES ÉCOLES NON FÉDÉRALES



ÉCOLES FÉDÉRALES ÉCOLES NON FÉDÉRALES
COURS ÉLÉMENTAIRE

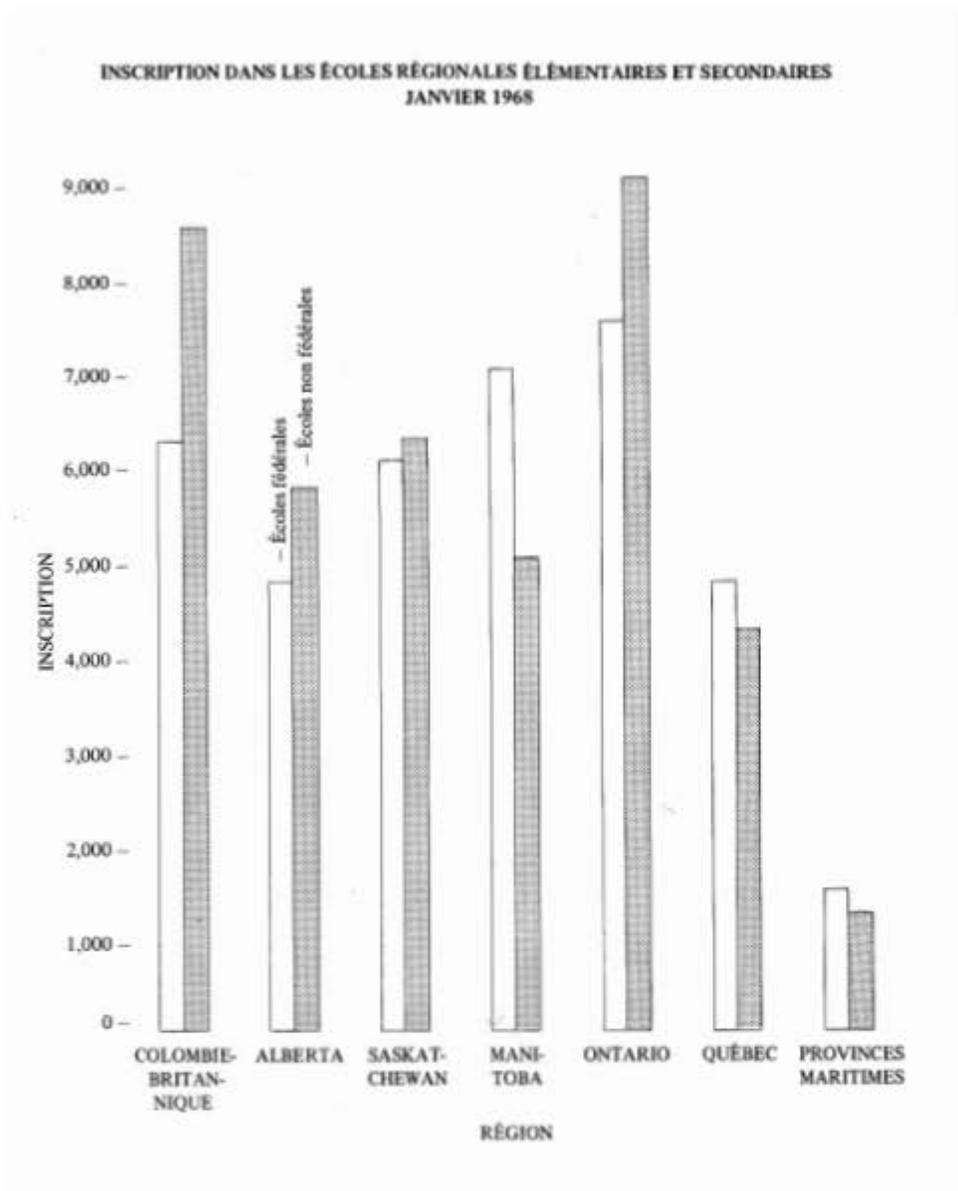


ÉCOLES FÉDÉRALES ÉCOLES NON FÉDÉRALES
COURS SECONDAIRE

INSCRIPTION DANS LES ÉCOLES RÉGIONALES ÉLÉMENTAIRES ET SECONDAIRES

JANVIER 1968

COLOMBIE-BRITANNIQUE ALBERTA SASKATCHEWAN MANITOBA ONTARIO QUÉBEC PROVINCES MARITIMES RÉGION



Au cours de l'année, 248 familles indiennes déplacées ont reçu ne aide à des fins de formation ou d'emploi. Aux termes du programme conçu à cette fin, 200 Indiens ont été placés à des postes comportant une «formation en cours d'emploi». De plus, 2,760 Indiens ont obtenu des emplois réguliers, alors que 9,301 autres ont exercé un emploi saisonnier, de courte durée ou à temps partiel.

Génie et construction

La Division du génie et de la construction fournit des services de planification communautaire, d'architecture et de génie à la Direction des affaires indiennes.

Planification communautaire

En vue d'assurer le développement rationnel et économique des collectivités indiennes, on a encouragé et aidé les conseils de bandes indiennes à planifier leurs services d'eau, d'égout et d'électricité, ainsi que la construction de routes et de logements. A cette fin, il a fallu morceler les terres des réserves, embaucher des experts conseils en planification et établir leur mandat. La révision de ces plans s'est faite aux niveau de l'agence, de la région et de l'administration centrale.

Au cours de l'année financière, on a entrepris des études de planification dans 84 réserves.

Services d'eau et d'égout

La Direction a tenu à s'assurer qu'il y a une source d'eau potable dans toutes les réserves indiennes; elle a encouragé et aidé les Indiens à améliorer leurs services d'hygiène. Dans beaucoup de cas où l'approvisionnement en eau était insuffisant, on a aménagé des canalisations pour la consommation domestique. Dans les réserves où les maisons étaient dispersées, on a creusé ou foré des puits à des endroits déterminés.

...	1966 - 1967	1967 - 1968
Maisons pourvues de conduites d'eau sous pression pour la première fois	492	821
Maisons pourvues d'égout ou de fosse septique pour la première fois	441	585
Maisons pourvues de toilettes intérieures pour la première fois	384	749
Coût total de ces installations	\$1,483,000	\$2,475,000*

[*Chiffres provisoires.]

Électrification

Partout où la chose était économiquement réalisable, on a poursuivi le programme d'expansion des services d'électricité dans les réserves indiennes. On s'est appliqué, en tout premier lieu, à raccorder les réserves indiennes aux services publics existants. On a aussi installé des groupes électrogènes dans les régions isolées lorsque les habitants de l'endroit étaient capables de faire fonctionner et d'entretenir leurs propres groupes et leurs réseaux de distribution. Au 31 mars 1968, le nombre de foyers indiens desservis en électricité s'était accru de 32 p. 100 en trois ans.

...	1966 - 1967	1967 - 1968
Réserves pourvues de services communautaires d'électricité	75	73
Maisons dotées de canalisations électriques	1,569	2,808
Coût total de l'électrification	\$959,000	\$949,000*

[*Chiffres provisoires.]

Élaboration de plans et construction de maisons

Les Indiens reçoivent une aide financière pour la construction, dans les réserves, de logements convenables pourvus dans la mesure du possible des services essentiels d'eau, d'égout et d'électricité. L'aide est accordée selon les besoins, un ordre de priorité ayant été établi en collaboration avec les conseils de bandes indiennes. On a exigé de ceux qui demandaient de l'aide financière, qu'ils fournissent une contribution personnelle fondée sur leur revenu. Seuls les fonds des bandes indiennes ont été utilisés, s'ils étaient suffisants; sinon, on les suppléait par des crédits.

...	1966 - 1967	1967 - 1968
Maisons construites	1,769	2,005
Dépenses imputées sur les crédits	\$7,996,786	\$13,325,127

Réseaux routiers

Plus de \$3,217,000 ont été dépensés, cette année, pour la construction et l'amélioration des routes dans les réserves, y compris, dans certains cas, les routés d'accès aux réserves. Ce n'est que par l'aménagement d'un réseau routier qu'on pourra mettre fin à l'isolement des réserves, faciliter les échanges entre les localités indiennes et non

indiennes, permettre aux jeunes Indiens de suivre les programmes scolaires à l'extérieur des réserves, et aux adultes de se rendre aux centres de recrutement et d'affaires. Lorsque les routes desservaient directement à la fois les collectivités indiennes et les localités non indiennes, des ententes ont été conclues avec les municipalités ou les provinces relativement au partage des frais.

...	1966 - 1967	1967 - 1968
Dépenses:
Entretien	\$729,000	\$635,000
Construction de routes	\$1,722,000	\$2,582,000
TOTAL	\$2,451,000	\$3,217,000

Emplois dans les collectivités

Ce programme comporte l'entretien, la réparation et la construction de bâtiments publics pour les bandes indiennes, tels que les centres communautaires ou récréatifs. Dans la mesure du possible, on a entrepris ces travaux pendant des périodes où l'emploi était au ralenti. On a donné la préférence aux pères de famille et à d'autres qui, en raison d'un manque d'instruction ou de formation, ne pouvaient pas se trouver du travail hors des réserves.

...	1966 - 1967	1967 - 1968
Dépenses.
Entretien et réparation	\$567,000	\$442,000
Constructions nouvelles	\$281,000	\$197,000
TOTAL	\$848,000	\$639,000

Personnel

La Division du personnel de la Direction joue un rôle de consultation et d'orientation auprès des cadres supérieurs en matière de relations de travail avec les employés. Elle fournit des renseignements et des conseils et applique les méthodes de gestion du personnel adoptées par les organismes centraux et par le Ministère. De plus, elle dispense un éventail complet de services généraux au personnel.

Dans les bureaux régionaux, on s'est appliqué à consolider et à améliorer les services du personnel qui leur avaient été confiés, l'année précédente. Les administrateurs régionaux du personnel font rapport directement aux directeurs régionaux et, au besoin, reçoivent conseils et assistance de la Division du personnel de la Direction.

Au cours de l'année, on a organisé 84 concours d'avancement. Il a été difficile de combler toutes les vacances car les candidats à certains postes sont plutôt rares; c'est le cas pour les travailleurs sociaux, les ingénieurs et les économistes.

Le rôle de la Section des relations avec le personnel s'est trouvé augmenté par suite de l'institution de négociations collectives et d'une procédure officielle de griefs.

Les initiatives de formation se sont poursuivies au rythme que permettait le personnel disponible. On a mis au point, à l'intention des surintendants d'agence, un cours de trois semaines qui a été donné dans cinq régions différentes. L'agent de la formation a pris part à la révision du programme d'appréciation des employés, étape importante de l'évaluation méthodique des besoins de perfectionnement et de formation. On a entretenu des relations plus étroites avec la Section de formation du Ministère, de façon à utiliser au maximum les ressources et à réduire le double emploi.

Développement économique et industriel

Utilisation des terres

Le programme d'utilisation des terres a pour objet de procurer aux Indiens des conseils d'ordre économique sur l'administration de leurs terres. Vu les nombreuses demandes de la part des Indiens dans ce domaine, les spécialistes de la Direction sont débordés de travail. C'est pourquoi on s'efforce de recruter du personnel et de lui donner la compétence voulue pour s'occuper des besoins courants et pour élaborer les programmes futurs.

Par suite d'une rapide expansion économique, surtout en milieu urbain, certains genres de terres sont devenus plus rares, de sorte que leur valeur s'est fortement accrue. Nombre de terres appartenant aux Indiens pourraient bientôt tomber dans cette catégorie, et les possibilités avantageuses qu'elles offrent pour les bandes n'échappent pas à ces dernières.

A part d'accroître ses ressources en planification, la Direction a recours aux services d'experts conseils autonomes et à ceux d'autres organismes, tels les universités, les commissions régionales de planification et l'ARDA.

Au cours de l'exercice de 1967 - 1968, on a procédé à une révision des aspects financiers de plus de 1,000 baux, de manière à assurer aux Indiens des revenus de location plus équitables pour leurs terres. Au besoin, des expertises ont été faites pour établir la valeur des principales propriétés concernées.

On a mené 36 études sur la valeur économique et l'utilisation des terres, au coût global de \$287,000; à l'heure actuelle, 18 autres études du genre sont en cours.

On est à recueillir les renseignements essentiels sur l'utilisation des terres dans les principales réserves du Canada. On vise actuellement, par un effort concerté,

à obtenir le personnel voulu pour conseiller utilement les Indiens sur les aspects économiques de l'administration de leurs terres.

Agriculture

La Direction a pour ligne de conduite de favoriser l'agriculture dans les réserves indiennes en leur fournissant une aide financière, ainsi que des renseignements d'ordre technique et administratif (obtenus, en grande partie, grâce au concours des services consultatifs de l'État et des provinces).

Là où la chose peut être économiquement rentable, les Indiens sont encouragés à profiter des ressources agricoles et à s'intéresser de plus en plus à l'élevage, à l'industrie laitière, à la culture des céréales, à la grande culture et à l'horticulture.

Dans les régions agricoles, on encourage les Indiens à se prévaloir des services et de l'aide que prévoient tous les programmes législatifs ayant trait à l'aménagement des terres et à la mise en valeur des ressources.

Les agriculteurs indiens sont aussi invités à s'inscrire à des cours de formation portant sur les techniques modernes utilisées en agriculture et sur la gestion des fermes.

Une assistance financière est prévue au besoin pour le défrichement, la culture, l'installation de clôtures, l'irrigation et l'égouttement des terres des réserves, l'achat de graines de semences, d'engrais, d'insecticides et d'herbicides, de mazout et d'essence, d'instruments aratoires, ainsi que pour les réparations, la construction d'entrepôts de grain et le paiement des services de vétérinaires.

Tout comme les autres Canadiens, les Indiens sont admissibles aux avantages offerts en vertu des divers programmes nationaux, notamment aux termes de la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies (LRAP).

Pour ce qui est de la Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA), elle prévoit que les provinces peuvent étendre aux bandes et aux terres indiennes, entièrement aux frais du gouvernement fédéral, les avantages stipulés sous l'empire de cette Loi.

La Direction administre un programme de prêt de troupeaux permettant aux agriculteurs indiens de se familiariser avec l'industrie de l'élevage du boeuf. Ce programme connaît une vogue particulière en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba. Afin de favoriser l'agriculture chez les Indiens, la

Sommaire des études sur l'utilisation et la rentabilité des terres

Région	Nombre d'études	COUT			Coût global	Complètes	Incomplètes
		Direction	Bande	Autres			
...
Provinces Maritimes	Néant
Québec	9	\$21,600	...	1 étude sans frais	\$21,600	6	3
Ontario	11	\$29,104	...	3 études sans frais	\$29,104	7	4
Manitoba	7	\$19,266	\$19,266	3	4
Saskatchewan	7	\$20,800	...	\$61,575	\$82,375	6	1
Alberta	11	\$89,000	...	*	\$89,000	9	2
Colombie-Britannique	9	\$46,035	...	(25,000)	\$46,035	5	4
TOTAUX	54	\$225,805	...	\$61,575	\$287,380	36	18

[*Une étude supplémentaire a été commandée par une bande, qui l'a elle-même financée. On ignore le montant des frais engagés.]

Direction leur accorde aussi une aide financière sous forme de prêts de la Caisse renouvelable.

Divers projets d'irrigation sont en cours, notamment dans la réserve des Indiens du Sang, en Alberta, où l'on travaille à mettre en valeur quelque 25,000 acres de terre. Échelonnée sur cinq ans, cette entreprise en est actuellement à sa deuxième année.

On a déjà entrepris d'importants travaux d'essouchement, de défrichage et d'irrigation, et l'on prévoit en réaliser d'autres au cours des années à venir. Les services de l'ARDA ont été particulièrement précieux pour la mise en oeuvre de ce programme.

Industrie touristique

En raison de leur situation géographique ou des attraits qu'elles présentent, plusieurs réserves indiennes pourraient être aménagées afin de répondre aux besoins de l'industrie touristique au Canada. Le cas se présente généralement dans des régions où les terres peuvent difficilement servir à d'autres usages. Les bandes qui occupent ces terres ont besoin d'aide pour entreprendre seules de tels travaux.

La Direction a mis au point un programme permettant d'évaluer les endroits propices à de tels aménagements et d'aider les Indiens à élaborer et à mettre en oeuvre des projets d'aménagement de centres touristiques. Dans des entreprises de cette nature, il est tenu compte de la possibilité de mettre simultanément en valeur les oeuvres d'art et les travaux d'artisanat des Indiens.

Pour évaluer les ressources foncières des Indiens et les possibilités qu'offrent leurs terres, la Direction recourt, dans toute la mesure du possible, aux services de l'ADA, (Office d'aménagement rural) de l'ADB (Office d'expansion économique de la région atlantique), ainsi qu'à d'autres organismes fédéraux et provinciaux. Le programme d'utilisation des terres porte sur toutes les réserves du Canada susceptibles de mise en valeur économique, des études étant effectuées à la demande des conseils de bande.

L'une des principales exigences du programme d'utilisation des terres consiste à inventorier toutes les terres indiennes, en précisant leur utilisation actuelle.

Au cours de l'exercice de 1967 - 1968, la Direction a accordé de l'aide à 42 entreprises touristiques, à part de fournir aux Indiens, 1,773 jours-homme de travail. Chose à noter, on compte actuellement au Canada 137 entreprises touristiques appartenant à des Indiens et exploités par eux.

Exploitation forestière

L'exploitation forestière à laquelle on se livre dans les réserves indiennes constitue un important revenu pour les Indiens, ainsi que pour les caisses de leurs bandes. Au cours de l'année financière de 1966 - 1967, les droits de coupe ont grossi les fonds de bandes de \$694,446.62.

La production totale des entreprises indiennes d'abattage et de sciage a été respectivement de 1,790,000 pieds cubes et de 13,013,000 pieds mesure de planche. La Direction a accordé de l'aide à 22 entreprises d'exploitation forestière et à 22 entreprises de sciage.

On a continué d'appliquer les accords relatifs à la protection et à la lutte contre les incendies de forêt au Nouveau-Brunswick, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique. Des négociations sont en cours avec le Québec et la Nouvelle-Écosse, en vue de conclure des accords relatifs à la Protection des forêts et à la lutte contre les incendies, dans les territoires boisés des réserves. Il n'y a eu aucun incendie de forêt sérieux à signaler dans les réserves indiennes, néanmoins, il est survenu 179 incendies qui ont dévasté 6,520 acres de forêt.

En collaboration avec le personnel des ministères provinciaux intéressés aux ressources, des travaux de reboisement ont été effectués dans les réserves indiennes de plusieurs provinces. On a planté 284,000 semis au Manitoba, en Ontario, au Québec et dans les provinces Maritimes. C'est en Ontario que ces travaux ont été les plus importants, puisque 6,000 acres de terre ont été reboisées depuis le début du programme.

Le ministère des Forêts et du Développement rural a effectué des études dans la réserve de Whitefish Lake (Ont.). Des rapports détaillés sur l'aménagement forestier ont été publiés au sujet des réserves indiennes de Maniwaki, de Stony, de Heart Lake, de Rabbit Lake, de Tobique et de Nipissing.

Le Ministère a aussi publié une liste des inventaires forestiers, dans laquelle figure l'emplacement des réserves ayant fait l'objet d'études antérieures. Outre les levés réalisés en 1967 - 1968 par le ministère des Forêts et du Développement rural, cinq études ont été entreprises en Alberta et trois autres en Colombie-Britannique, par des experts conseils autonomes ou par des spécialistes de la Direction.

Industrie pétrolière

La mise en valeur des ressources de pétrole et de gaz, grâce à des concessions de droits faites à des non-Indiens aux termes des Règlements sur les ressources

pétrolières et gazières des Indiens, constitue un important revenu pour les bandes indiennes de l'Alberta.

Au cours de l'année, l'activité a augmenté également en Saskatchewan au point que, des 990,000 acres de terre mises en disponibilité, 640,000 font maintenant l'objet de concessions. La superficie totale des terres visées par ces concessions de droits dans toutes les provinces, est d'environ 1,750,000 acres, pour lesquelles on a accordé 600 concessions et permis d'exploitation de ressources pétrolières et gazières.

Le revenu global pour l'Ontario et les quatre provinces de l'Ouest s'est élevé à \$4,200,572 soit \$1,948,416 en redevances, \$1,147,290 en primes et \$1,105,866 en revenus de concession. Cela représente une augmentation globale de \$1,086,357 par rapport à l'année précédente. Parmi les autres revenus des bandes, en ce qui concerne l'exploitation des ressources pétrolières et gazières, mentionnons ceux qui découlent de la location de terrains, de servitudes, ainsi que les revenus pour main-d'oeuvre fournie et dommages causés à l'occasion de travaux d'exploration géophysique; ils s'élèveraient à plusieurs centaines de milliers de dollars.

Au cours de l'année, on a lancé, dans les terres indiennes relevant de l'Agence de Saddle Lake, une seconde entreprise pilote devant coûter plusieurs millions de dollars, en vue de récupérer davantage le pétrole lourd. Le marché pour ce produit est encore inexistant, du fait qu'aucune société ne semble avoir résolu les difficultés technologiques inhérentes à la production de ce genre de pétrole. Outre les revenus très considérables qui peuvent en découler, une telle exploitation comporte de plus grandes possibilités d'emploi et d'intéressement pour les Indiens que celle du pétrole brut ordinaire.

L'activité dans le domaine du forage des puits en Alberta est demeurée à peu près au même niveau que l'année précédente. La nouvelle entreprise de production de pétrole lourd touche neuf puits de production, quatre puits à injection de vapeur, trois puits d'approvisionnement de gaz, un puits de déversement de l'eau et un certain nombre de puits peu profonds pour l'alimentation en eau. Dans le relevé des travaux de forage, il n'est pas tenu compte de ces puits, dont la profondeur moyenne est d'environ 1,500 pieds. Les travaux d'exploration géophysique ont doublé au cours de l'année; en effet, il s'est pratiqué 45 levés dans ce secteur. On note une augmentation attribuable, en grande partie, aux sondages gravimétriques de reconnaissance effectués en Saskatchewan.

En ce qui concerne les réserves indiennes, les faits saillants de l'année ont été la mise en production, selon un accord de fusionnement, de la nappe de gaz Jumping

Pound West, dans la réserve de Stony, le début de la production de gaz résiduaire dans la réserve de Blood Timber et les travaux de forage exécutés dans la réserve 209 de Hay Lake, où deux puits ont été percés à l'emplacement indiqué de nappes de pétrole et deux autres sont encore en voie de forage. L'Agence de Fort-Vermilion, dans le nord de l'Alberta, qui compte douze réserves dans les riches régions pétrolifères de Rainbow et du lac Zama a été celle où l'activité s'est maintenue au plus haut niveau.

Les efforts se sont poursuivis en vue d'intéresser les Indiens des réserves à la gestion des biens de la collectivité, particulièrement en ce qui a trait aux droits de location de terrain, aux servitudes et aux travaux d'exploration géophysique. Des causeries ont été présentées lors des réunions et des séances d'études du Conseil consultatif régional, des conseils de bandes et des bandes elles-mêmes. La présence de représentants des bandes lors des ventes de droits sur les ressources pétrolières et gazières constitue l'occasion idéale de leur expliquer les méthodes administratives. On s'est aussi efforcé, à chaque occasion, de faire mieux comprendre au personnel des agences, des bureaux régionaux et de district, les façons de procéder et les exigences de la Section des produits minéraux, ainsi que celles de l'industrie. C'est pour fournir des renseignements sur les ressources pétrolières et gazières qu'on a publié l'ouvrage intitulé *Petroleum from Indian Lands*.

Exploitation minière

Dans les réserves indiennes, l'exploitation minière est presque inexistante. Cependant, au cours de l'année, on s'est employé davantage à créer des conditions favorables à une expansion future notamment en signant avec les provinces des ententes assurant de plus grands avantages aux Indiens tout en modifiant certaines règles de principe afin de permettre aux conseils de bandes indiennes de participer davantage à la gestion de leurs ressources minières.

La première exploitation minière souterraine réalisée au siège d'une réserve indienne, ces dernières années, a été entreprise dans la réserve des Six-Nations, où la production de gypse procure des redevances à la bande et de l'emploi aux Indiens. Dans une autre réserve, celle-ci dans la région du lac Huron, on est à organiser l'exploitation d'un important gisement de calcaire. La production de calcaire se poursuit aux deux carrières de la réserve de Caughnawaga, près de Montréal. Un grand nombre de réserves dans diverses régions du Canada déjà des carrières de sable et de gravier. Pour les fonds de bandes, le revenu provenant de l'exploitation minière s'est élevé, cette année, à plus de \$250,000.

A divers endroits, l'industrie minière s'est vivement intéressée, au cours de l'année, aux ressources en minerais de plusieurs réserves indiennes: métaux communs, au

nord du lac Huron; potasse, dans le centre de la Saskatchewan; minéraux métalliques, dans de nouvelles réserves du nord de la Saskatchewan; soufre, dans le nord-est de l'Alberta et dans l'ouest central de la Saskatchewan; métaux communs, dans le sud de la Colombie-Britannique. D'autres réserves renferment des ressources qui pourraient bien être exploitées dans un avenir proche.

Artisanat

Partout au Canada, nombre d'Indiens possèdent et dirigent, à titre particulier ou au nom d'une collectivité, des établissements commerciaux où l'on vend des objets d'artisanat de fabrication indigène. Ces entreprises s'occupent tantôt de la fabrication partielle ou complète des objets, tantôt de leur vente au détail dans les réserves. L'industrie artisanale rapporte annuellement aux Indiens près de un million et demi de dollars. A tout prendre, ce sont les Indiens eux-mêmes qui dirigent presque seuls cette industrie, car ils établissent leurs propres programmes de production et de mise en marché. Cependant, la Direction des affaires indiennes accorde volontiers son aide, si on la lui demande. Cette aide, qui peut prendre la forme de prêts ou d'avances, vise à faciliter le développement ou la création de nouvelles entreprises commerciales. La Direction possède aussi un Centre d'artisanat où elle vend aux Indiens, au prix coûtant, les matières premières qu'elle achète en grande quantité. De plus, ce Centre sert à faire connaître l'artisanat indien dans tout le pays, à l'occasion d'expositions organisées à Toronto et à Montréal à l'intention des acheteurs de nouveautés. Il arrive souvent aussi que des objets d'art et d'artisanat soient prêtés à des organismes étrangers à des fins d'exposition. Les fonctionnaires itinérants travaillent étroitement avec les Indiens en vue de déterminer le genre d'aide qui convient le mieux. Plus de quarante centres et établissements d'objets d'artisanat sont exploités par des Indiens dans les diverses régions du pays. Au cours de l'année, la Direction a lancé un programme comprenant l'établissement de nouveaux centres d'artisanat et d'ateliers de formation à Hazelton (C.-B.) et à La Ronge (Sask.). L'aide financière accordée à cette fin provenait en grande partie de l'ARDA. Le programme d'artisanat de l'Alberta, d'envergure provinciale, aide actuellement les Indiens dans 75 localités. Le produit de la vente d'objets d'artisanat, aux termes de ce programme, a atteint \$80,000 au cours de l'année.

Afin de stimuler la vente de leurs objets d'artisanat, les Indiens participent activement aux foires et aux expositions. Ainsi, ils ont pris part à la Foire d'hiver de l'Atlantique, à l'Exposition nationale du Canada, à l'Exposition de Red River, au Stampede de Calgary, à la fête des mukluks d'Edmonton, ainsi qu'au Festival des trappeurs du Pas.

Petites entreprises et coopératives

La Direction a aidé les Indiens à se lancer dans le commerce ou les affaires de tous genres. A cette fin, elle leur a accordé des prêts plus nombreux au taux de 5 p. 100 l'an. Elle a intensifié son appui technique aux entreprises indiennes en matière d'opérations commerciales et financières. Un certain nombre d'études de rentabilité ont été faites, qui ont amené la fondation d'établissements commerciaux indiens par des particuliers ou par les bandes. Les importantes entreprises de nature commerciale, notamment la mise en oeuvre d'un programme national de commercialisation, ont continué de retenir l'attention de la Direction.

Les coopératives continuent à jouer un rôle toujours plus important dans le progrès socio-économique des Indiens. L'expression du mouvement coopératif a eu des répercussions heureuses en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba, où l'on compte maintenant plus de cent coopératives, dont les membres sont en majorité indiens. Les administrations provinciales fournissent à ces coopératives l'aide technique et des services de gestion. La Direction a contribué à leur expansion en accordant des prêts pour frais d'établissement ou fonds de roulement. La Direction a passé un contrat avec le Conseil de la Coopération du Québec, si bien qu'il existe maintenant 17 coopératives indiennes dans cette province.

Une somme globale de \$131,000, prélevée sur les crédits de la Direction, a été versée à cinq coopératives, notamment à des fins d'électrification des réserves. Trois autres coopératives, qui ne pouvaient obtenir de prêts des sociétés commerciales, ont reçu de la Direction des prêts totalisant \$100,000, qui ont servi surtout à l'établissement de coopératives d'élevage dans les contreforts des Rocheuses, en Alberta.

Plus de 70 familles tirent dorénavant leur revenu d'un emploi à plein temps au service des coopératives. Celles-ci ont continué à exercer une influence croissante, poussant les Indiens à s'aider eux-mêmes, notamment en matière de production et de commercialisation. Les pêcheurs de l'intérieur du pays ont continué à améliorer leurs produits et, par le fait même, leur revenu. Le marché du bois à pâte fournit aussi des emplois d'hiver rémunérateurs.

La Direction constate que les coopératives jouent un rôle de plus en plus important dans le progrès de l'économie indienne. On se penchera davantage sur les régions où ce facteur de progrès n'existe pas dans le dessein de mettre en oeuvre des programmes d'expansion, si les Indiens en manifestent le désir.

La pêche

Au cours de l'année financière de 1967 - 1968, 6,441 Indiens étaient détenteurs d'un permis de pêche commerciale. Leurs prises totales ont dépassé les 56 millions de livres de poisson, évaluées à plus de \$8,900,000.

Le gros des débarquements provenait des pêcheurs de la côte Ouest, représentant plus de 39 millions de livres de poisson évaluées à \$5,880,000. Le reste, soit 17 millions de livres, d'une valeur dépassant trois millions de dollars, représente la prise de poissons d'eau douce à l'intérieur du pays.

La pêche en eau douce, tant au point de vue du chiffre des apports que de leur valeur, a accusé une diminution en 1967 - 1968, en raison d'un fléchissement des prix accompagné d'une baisse des pêches sur les lacs éloignés, où les frais de transport et de manutention sont élevés.

Au cours de l'année, la Direction des affaires indiennes a aidé plus de 1,700 pêcheurs indiens à obtenir l'équipement et les fournitures nécessaires à leurs opérations de pêche, à améliorer la qualité de leurs installations riveraines et à perfectionner leurs techniques. En collaboration avec l'Ontario et le Manitoba, la Direction a mis en oeuvre des programmes de formation pour les pêcheurs, en plus de réaliser ses propres programmes en Alberta, en Colombie-Britannique et au Québec. Au total, les dépenses engagées par la Direction au cours de l'année dans ces divers programmes de pêche se sont élevées à \$637,000, soit un peu plus de 7c. par dollar de revenu.

La faune

L'élément principal, dans ce domaine, est le programme de conservation des animaux à fourrure, qui comprend la gestion des ressources en animaux à fourrure et l'aide accordée aux trappeurs. Les renseignements fournis dans le présent rapport ont trait à la saison de piégeage de 1966 - 1967, étant donné que les chiffres se rapportant à la saison en cours restent à établir.

La saison de piégeage de 1966 - 1967 a été l'une des plus mauvaises depuis quelques années: les prix des fourrures d'animaux sauvages ont baissé de 5 à 35 p. 100, c'est-à-dire en dessous de la moyenne à long terme. La production à la hausse du vison d'élevage est considérée comme un facteur important de cet état de choses, tout autant que la concurrence provenant des fourrures d'autres animaux. Plus de 9,300 Indiens ont récolté au-delà de 90,000 peaux évaluées à près de 3 millions de dollars. Ces chiffres représentent une diminution d'environ 40 p. 100 du revenu global provenant des fourrures, diminution qu'on ne peut attribuer au seul facteur prix. La production a tendance à diminuer avec les prix; il s'ensuit donc que cette baisse importante du revenu global représente aussi un ralentissement des efforts. Par bonheur, les prix des fourrures se sont considérablement relevés par rapport à la saison dernière, sauf en ce qui concerne le vison sauvage et la loutre, d'autant plus que les prévisions pour la saison de 1967 - 1968 sont très prometteuses.

On prévoit que les dépenses totales de la Direction pour 1967 - 1968 dépasseront légèrement \$500,000, affectés notamment à l'entretien des congélateurs communautaires, à l'aide aux Indiens qui subsistent de leur chasse, à l'assainissement de terrains marécageux, à l'aménagement d'un parc d'élevage de faisans et aux programmes d'administration de la faune réalisés de concert avec les provinces et d'autres organismes fédéraux. De cette somme, environ \$120,000 auront été dépensés aux termes d'ententes intervenues avec l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan en ce qui a trait à la conservation des animaux à fourrure.

Récoltes de produits du sol

Depuis bien des années, les Indiens récoltent divers produits du sol, tels que le riz (sauvage) du Canada, les petits fruits, les baies et les herbes, tant pour leur usage personnel que pour la vente aux établissements commerciaux. Le programme de la Direction a pour objet d'aider les Indiens à améliorer leurs techniques de production et d'exploitation, de façon à retirer de ces récoltes le plus de revenu possible. Toutefois, vu l'insuffisance des renseignements dont on dispose au sujet des marchés, l'effort associé aux possibilités de production et aux moyens techniques connexes, a surtout porté, en 1967 - 1968, sur l'aide provisoire aux Indiens et sur l'achèvement d'une étude ayant trait à la commercialisation. Le rapport de cette étude devrait être distribué aux bureaux extérieurs au printemps.

Les dépenses totales de la Direction aux fins de ce programme n'ont pas dépassé \$15,000, mais les frais devraient augmenter au cours des cinq prochaines années, à mesure que les Indiens se prévaudront du programme pour s'assurer d'autres revenus.

Équipement de tourisme et services de guides

Ce programme a pour but d'aider les Indiens tant à devenir des fournisseurs reconnus d'équipement de tourisme et de services de guides qu'à mettre des camps et des services à la disposition des sportifs qui s'intéressent à la chasse et à la pêche sous diverses formes. Le programme prévoit une aide technique et financière à l'aménagement de camps et de services, de même qu'à la formation des Indiens en vue de la gestion et de l'exploitation de camps d'approvisionnements et d'entreprises rattachées à l'industrie touristique.

Ce programme a connu des succès remarquables depuis deux ou trois ans, alors qu'on en a fait un secteur distinct. En 1967 - 1968, il y avait en exploitation 22 camps d'équipement de tourisme appartenant à des Indiens et qui employaient 139 Indiens. Parmi ces aménagements, citons les camps pour la pêche au saumon dans les provinces Maritimes, les camps pour la chasse aux oiseaux

aquatiques et la pêche sportive dans les provinces centrales, et les camps d'équipement pour la chasse au gros gibier en Colombie-Britannique et au Yukon.

En outre, plusieurs centaines d'Indiens font office de guides dans l'industrie touristique en général, tandis que nombre d'autres occupent divers emplois qui se rattachent à cette industrie. Les dépenses de la Direction pour ce programme, en 1967 - 1968, ont été d'environ \$36,000. On prévoit que ces dépenses augmenteront à mesure que les Indiens prendront toujours plus conscience des revenus que peuvent leur procurer les services touristiques.

Planification et orientation générale

Cette Direction est chargée d'établir les principes d'une politique à long terme permettant de fixer l'ordre de priorité des travaux, de coordonner les programmes et de proposer les modifications que ceux-ci devraient connaître. A cette fin, elle se fait un devoir de consulter régulièrement les Indiens, ainsi que d'autres personnes, pour leur fournir l'occasion d'exprimer leurs vues, avec l'assurance qu'on en tiendra compte. De plus, la Direction participe, au moyen de recherches et d'enquêtes, ainsi que par des analyses et des évaluations de programmes, au travail d'évaluation et de prévision des besoins.

Le rôle de la Direction de la planification et de l'orientation générale consiste à déterminer les objectifs et les buts qui doivent être poursuivis, à favoriser la collaboration entre les divers ministères, ainsi qu'avec les organismes publics ou privés dont le travail se rattache aux intérêts des Indiens, à veiller à l'élaboration de lois et à évaluer l'efficacité des mesures et des programmes concernant les Indiens. Elle entend aussi veiller à ce que les Indiens prennent une part active à la préparation de leur avenir.

Au cours de 1967 - 1968, on a reçu et mis en circulation un rapport sur «Les Indiens et la loi». Rédigé pour la Direction des affaires indiennes par la Société canadienne de criminologie, ce rapport est le couronnement d'une étude effectuée par un comité national présidé par M. Gilbert Monture. L'étude, qui a entraîné des frais de \$67,500, porte sur les difficultés qu'éprouvent les Indiens dans leurs rapports avec la police, les tribunaux et les services de redressement au Canada.

PERSONNEL

Le grand souci en matière de personnel est la meilleure utilisation possible de l'effectif d'une organisation. C'est cette fin que vise le Bureau du conseiller en matière de personnel en proposant aux cadres supérieurs des lignes de conduite et des modes d'action touchant aux questions de personnel, tout en aidant les conseillers en matière de personnel des diverses Directions. Les diverses divisions qui constituent le Bureau du conseiller en matière de personnel, fournissent l'aide de spécialistes dans tous les domaines de l'administration du personnel, y compris les recherches, la planification et l'affectation de l'effectif, les programmes d'expansion et de formation, ainsi que le classement des emplois; le Bureau veille en outre à ce qu'il existe de bonnes relations entre les employés et la direction.

Formation et perfectionnement du personnel

Le temps consacré à la formation est passé de 57.38 années-homme, en 1966 - 1967, à 107.30 pour l'année courante. L'adoption d'une ligne de conduite et de méthodes appropriées a permis aux administrateurs supérieurs de déterminer les congés à prévoir pour l'année à venir, à des fins d'étude et de perfectionnement à l'extérieur et d'en estimer le coût, par un examen annuel du programme.

Au cours de l'année, 34 employés ont profité de congés d'étude, dont la durée a varié de quelques semaines à une année complète.

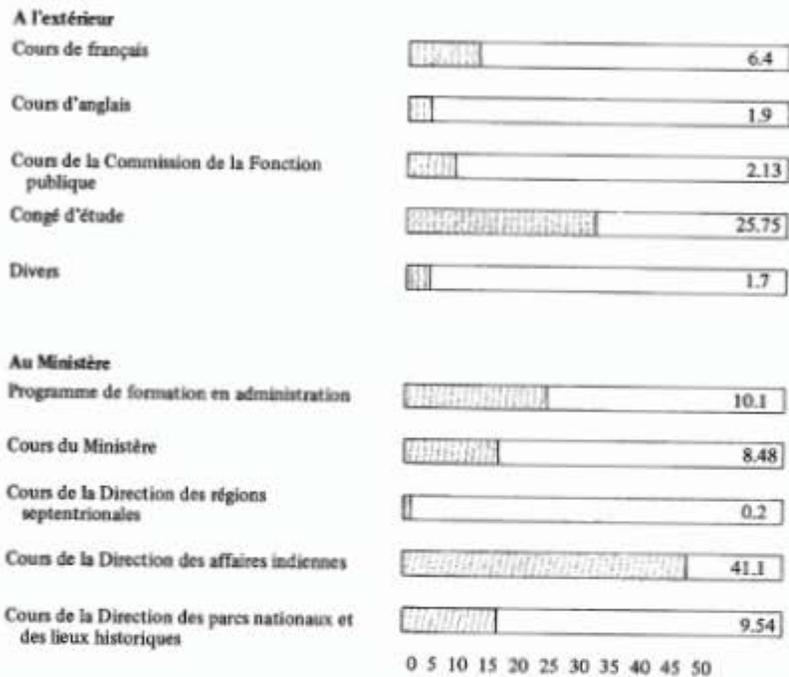
On trouvera dans le graphique carré de la page 148 une analyse du temps consacré à la formation.

Enseignement des langues

Certains employés du Ministère ont continué de suivre les cours d'anglais et de français dispensés par la Commission de la Fonction publique. En tout, 108 personnes ont suivi des cours de français dont 93 à temps partiel, tandis qu'un employé a étudié cette langue durant une année complète; les 14 autres ont participé à des programmes d'immersion. Le nombre d'élèves inscrits au cours d'anglais à temps partiel s'élevait à 22.

ANNÉES - HOMME DE FORMATION

ANNÉES-HOMME DE FORMATION



Années-homme 107.30

Sommaire

A l'extérieur - 37.88
 Au Ministère - 69.42

Relations avec le personnel

Depuis l'entrée en vigueur, le 13 mars 1967, de la Loi sur les relations de travail dans la Fonction publique, les cadres supérieurs du Ministère ont dû fournir leur appui dans la préparation des contrats de travail. Les ententes collectives, fixant les conditions de travail des employés du Ministère, seront au nombre de 49.

Des chefs, des surveillants et des employés de confiance ont participé à des colloques de formation, dirigés par la Section des relations avec le personnel à travers le Canada, afin de se familiariser avec les principes des négociations collectives et de l'administration des conventions de travail. A ces colloques ont participé quelque 800 fonctionnaires. Le Ministère a établi une procédure applicable aux griefs et un code de discipline; il a aussi amélioré les modes de communication afin de tenir les cadres supérieurs au courant des derniers événements dans les relations avec le personnel.

Le Ministère a joué un rôle important dans les négociations des services d'éducation. Près de 4,000 enseignants des cours primaire et secondaire sont au service du Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

La Section des relations avec les employés a élaboré des projets visant la formation des cadres supérieurs et intermédiaires relativement à l'interprétation et à l'exécution des conventions collectives. Ces projets serviront à mesurer que de nouvelles conventions seront négociées et exécutées. Les rouages de communication entre les employés et la direction sont déjà en place et seront améliorés.

Le programme des primes d'encouragement, qui comprend les primes à l'initiative, les récompenses aux mérites, les primes pour réalisation exceptionnelle et les récompenses à l'ancienneté, est toujours en vigueur afin d'inciter les employés à y participer davantage et de stimuler leur intérêt. Ce programme vise à reconnaître les employés dont les réalisations ou l'initiative, découlant d'un rendement supérieur ou d'un dévouement exceptionnel au travail, ont contribué à améliorer l'économie et les activités du Ministère ou de la Fonction publique en général.

Sécurité

Au cours de l'année financière 1967 - 1968, le Ministère a tenu à bien coordonner son programme de prévention des accidents. L'agent de sécurité du Ministère a inspecté les propriétés, le matériel et les exploitations en vertu des directives adoptées à cette fin.

On a continué le travail de formation de la direction en vue de prévenir les accidents; à cette fin, huit colloques auxquels ont participé 180 fonctionnaires des cadres supérieurs ont été tenus à Vancouver, dans les parcs nationaux de Banff, de Jasper et de

Fundy, ainsi qu'à Louisbourg (N.-É.). Des conférences sur l'orientation du programme de prévention des accidents du Ministère ont en outre eu lieu à Frobisher Bay (île Baffin).

On a eu recours aux services des associations provinciales de prévention des accidents; les surveillants des divers bureaux régionaux du pays ont assisté à un certain nombre de conférences d'une journée.

On a également fait, dans l'Ouest, des exercices de secours en cas d'accident de ski et d'avalanche.

Des certificats, ainsi que six primes Gold Cap, ont été décernés à des employés du Ministère qui ont eu la vie sauve ou qui ont échappé à des blessures graves à la tête, grâce à leur casque protecteur.

Classification et traitements

Au cours de l'année financière 1967 - 1968, la Section de la classification et des traitements a poursuivi le classement des postes dans la catégorie de l'exploitation et en a rangé d'autres dans les catégories des services techniques, scientifiques et professionnels.

Trois cours d'orientation étaient offerts aux dirigeants qui désiraient se familiariser avec les normes de la classification, ainsi que sur leur utilisation. Le nombre de fonctionnaires inscrits à ces cours s'est élevé à 100 et un certain nombre d'entre eux ont été formés par le Ministère, qui a également apprécié leur rendement.

En conformité au Programme de conversion, la Section a rempli les formalités de création ou de reclassement de 1,308 postes.

Planification et affectation du personnel

Formée en avril 1967, cette Section détermine, quantitativement et qualitativement, l'effectif du Ministère et estime les besoins du personnel supplémentaire indispensable à la réorganisation du Ministère et à la réalisation des objectifs prévus.

A cette fin, un changement important a été apporté, au cours de l'année, au traitement automatisé des données sur le personnel: les fichiers principaux des cadres et des employés ont été réunis en un seul système, qui aura ainsi plus de souplesse. A partir du fichier principal des cadres, onze rapports mensuels sont maintenant publiés au sujet du personnel, des postes remplis et de postes vacants. Les dirigeants ont aussi à leur disposition quinze rapports tirés du fichier principal des employés, en vue de planifier l'utilisation de l'effectif et d'aider les chefs de service à prendre des décisions.

A mesure que sera dressée la liste du personnel du Ministère, cette dernière servira progressivement à fixer les qualités générales indispensables aux employés qui désireront remplir un poste vacant, hâtant ainsi les formalités relatives au choix des candidats.

Au 31 mars 1968, l'effectif du Ministère s'établissait comme il suit:

...	Postes classés		Postes d'enseignant		Postes aux taux régnants		Autres (saisonniers, à temps partiel, etc.)		...
	Ottawa	Bureaux extérieurs	Ottawa	Bureaux extérieurs	Ottawa	Bureau extérieurs	Ottawa	Bureaux extérieurs	
Administration du Ministère	296	2	298
Bureau des ressources et du développement économique	75	72	10	...	39	196
Service canadien de la faune	61	110	2	173
Direction des parcs nationaux et des lieux historiques	254	756	422	2	1,629	3,063
Direction des affaires indiennes	375	1,324	2	1,597	...	37	2	17	3,354
Direction des régions septentrionales	368	481	17	440	1	478	6	17	1,808
TOTAUX	1,429	2,745	19	2,037	1	947	10	1,704	8,892

Le grand total de 8,892 postes représente une augmentation de 543 par rapport à celui de l'an passé; cette augmentation provient surtout de l'expansion des services rendus aux collectivités indienne et esquimaude. Au cours de l'année, il y a eu 1,169 nominations à des postes classés et 591 départs. Le Ministère a tenu 72 concours d'avancement, tandis que la Commission de la Fonction publique a organisé 103 concours de recrutement pour le compte du Ministère. Ce dernier a commencé à se servir du programme d'appréciation des employés pour justifier l'avancement des fonctionnaires et de recourir aux programmes de recrutement continu de la Commission pour remplir les postes vacants. Le graphique de la page 152 illustre l'accroissement du personnel du Ministère, du 31 mars 1967 au 31 mars 1968.

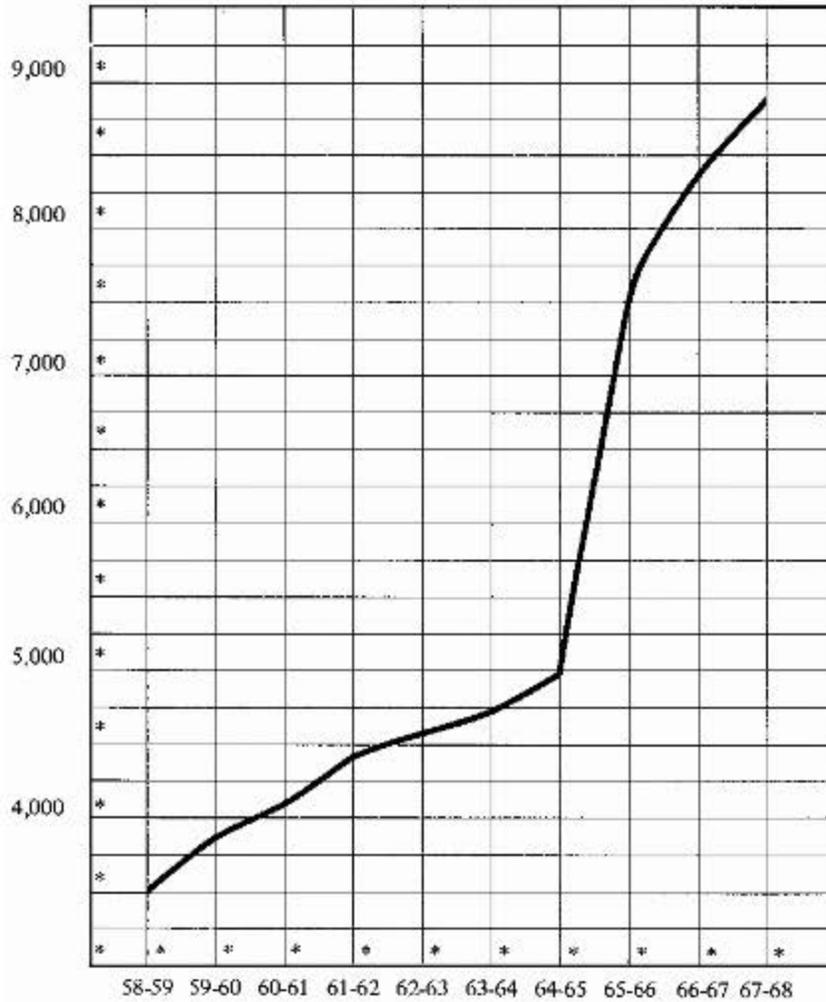
Le premier groupe d'employés du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a été muté à Yellowknife, nouvelle capitale des Territoires, à l'automne de 1967. Ont accompagné ce groupe neuf fonctionnaires fédéraux qui se sont vus accorder un congé afin de pouvoir faire profiter le gouvernement des Territoires de leur expérience, au cours des premières années d'existence de ce dernier. On a adopté, au cours de l'année, certaines formalités, ainsi que les lignes de conduite, en vue de muter le personnel qui deviendra excédentaire à mesure que l'administration des services et des programmes seront transférés du gouvernement fédéral au gouvernement territorial.

Les formalités de la mise en oeuvre du programme d'appréciation des employés du Ministère ont été régulièrement révisées et mises à jour; on a fait des démarches en vue d'inclure les formalités relatives aux notations de stagiaires dans ce programme.

Accroissement du personnel du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (1958 à 1968)

Le Ministère compte 3,300 nouveaux postes depuis la fusion de la Direction des affaires indiennes aux autres Directions, en 1966. Les chiffres ci-dessus représentent l'effectif autorisé au 31 mars de chaque année financière.

Accroissement du personnel du ministère des Affaires indiennes
et du Nord canadien (1958 à 1968)



Le Ministère compte 3,300 nouveaux postes depuis la fusion de la Direction des affaires indiennes aux autres Directions, en 1966. Les chiffres ci-dessus représentent l'effectif autorisé au 31 mars de chaque année financière.

GESTION FINANCIÈRE

Bureau du conseiller financier et administratif

Le Bureau a fait de plus en plus de progrès dans l'application de techniques administratives perfectionnées. En vue de renforcer les mesures déjà prises, le Bureau a établi une sous-section de la statistique et a approuvé l'établissement d'un groupe d'analyse des frais.

Analyse des programmes et comptabilité de gestion

Ce groupe a continué à analyser, à évaluer et à revoir les programmes ministériels et à mettre au point des systèmes et des procédés de comptabilité de gestion et d'administration financière. Ce groupe a également fourni des services de comptabilité au groupe consultatif central.

Le groupe a établi un système complet de rapport sur la gestion financière. Le système assure une information mensuelle d'ordre financier qui permet aux chefs de service d'évaluer leurs réalisations en fonction des plans approuvés.

Des améliorations dans la présentation et l'analyse du plan quinquennal et du budget principal des dépenses ont fourni d'autres renseignements utiles.

En outre, le groupe a dispensé aux directeurs techniques des services consultatifs ayant trait à la planification et à l'administration financière.

Organisation administrative

L'organisation administrative, dont le rôle est de fournir des services consultatifs spécialisés, a entrepris 18 études visant le perfectionnement de l'administration. L'organisation a aussi contribué à mettre en pratique quelques-unes des recommandations faites lors des présentes études ou études précédentes. Il en a résulté en 1967 - 1968, en plus d'autres avantages, des économies de \$750,000, soit environ 20 p. 100 des 3.8 millions de dollars d'économie en puissance qui sont prévus pour les quatre ou cinq prochaines années.

On a organisé un programme d'étude de l'affectation de l'effectif qui touche toutes les activités du Ministère. L'étude a commencé en janvier 1968 et ne sera pas terminée avant deux ans. Lorsqu'elle sera achevée, les tâches de quelque 8,000 employés du Ministère

auront été évaluées. Les recommandations qui seront mises en pratique pendant l'étude devraient permettre de réaliser des économies de l'ordre de 4.5 millions de dollars par année. Les recommandations serviront de critère en vue de déterminer les besoins en personnel et permettront aussi de mettre au point des systèmes convenables de surveillance. La sous-section de normalisation des imprimés a présenté de nombreuses mesures d'économie. Ce programme de normalisation des imprimés sera accéléré. La sous-section a aussi inauguré un excellent système d'archives, qui réduira non seulement les frais de manipulation des documents mais améliorera aussi la conservation, le recouvrement, la distribution et la destruction des dossiers.

Prévisions de personnel

Le Bureau de prévisions de personnel accuse de nouveaux progrès dans son travail de gestion des cadres. Le Conseil du Trésor confie de plus en plus d'autorité en ce qui concerne la gestion des ressources de l'effectif et on a conféré cette autorité aux chefs des Directions et aux directeurs des centres de responsabilité avec l'approbation d'une nouvelle ligne de conduite concernant la gestion des cadres. Les dossiers de l'effectif sont maintenant tenus à jour tout comme les dépenses et on a commencé à tenir un inventaire d'économie de l'effectif afin de prendre note des économies en personnel et de l'accroissement de la productivité.

On a amorcé une politique ministérielle visant les emplois temporaires.

Informatique

Ce groupe, constitué en 1966, a consacré les premiers mois de la nouvelle année financière à étoffer sa capacité de programmation en recrutant d'autres programmeurs. Le groupe donne maintenant sa pleine mesure de rendement. Afin d'être en mesure d'effectuer le supplément de travail, le groupe a organisé un service de perforation à clavier et de vérification de clavier. Cinq sous-sections fonctionnent à plein temps et une sixième entrera en service dans un avenir prochain.

Ce groupe a collaboré à des études préalables et à la conception de systèmes, donnant lieu à l'application de nombreux principes. On a dépouillé environ 4,000 questionnaires à propos de l'enquête sur la main-d'oeuvre dans les Territoires du Nord-Ouest. Ces questionnaires ont permis d'obtenir 40 rapports statistiques. Le groupe a de nouveau passé le système de permis concernant les oiseaux migrateurs de pair avec la distribution automatique du Règlement sur le gibier à tous ceux qui ont déjà obtenu un permis de chasse; il a distribué un échantillonnage d'ordinateur comportant 40,000 questionnaires afin

de produire les rapports exigés pour l'enquête sur les prises. Le groupe a aussi préparé un modèle en vue de choisir les itinéraires convenant le mieux au transport dans le Nord et a commencé à mettre au point un modèle économétrique pour le Yukon. Le traitement de l'information sur le personnel et l'étude de l'affectation de l'effectif ont été intégrés en vue de constituer un système général d'information sur le personnel. La prochaine étape de ce système consistera à étudier l'effectif à l'aide de l'ordinateur, en vue de remplir les vacances. Les archives du registre des affaires indiennes ont été remaniées en vue de leur dépouillement mécanographique.

Matériel et fournitures

Au cours de l'année, les bureaux de fourniture décentralisés ont été transformés en sous-sections fonctionnant à plein temps. La Division a établi un système de rapport sur la comparaison du prix de la marchandise afin qu'il soit possible de décider si l'on devrait se procurer tel ou tel objet au point central ou sur place. De plus, on est arrivé à réduire considérablement les frais administratifs d'achat en utilisant un nouveau document d'achat plus simple pour les achats de \$25 ou moins.

La Division a établi des directives au sujet des méthodes types d'enregistrement de l'outillage, du matériel manoeuvrable ou destiné aux travaux. Elle a aussi formulé des critères sur la gestion des stocks d'approvisionnement, sur la manutention des expéditions, sur l'établissement des demandes de dommages-intérêts ainsi que sur l'amortissement et l'élimination du matériel.

Un catalogue de la papeterie ministérielle et des fournitures de bureau a été publié et la Division a commencé à dresser un catalogue ministériel de tous les inventaires d'usage courant.

On a fait des recherches sur la mise au point d'une méthode de rapport sur la gestion du matériel. Le but d'une telle méthode est d'établir les coûts d'acquisition, d'entreposage et de distribution; de déterminer le volume d'écoulement du matériel; d'estimer la productivité et de fournir des indicatifs de rendement et des données statistiques.

Vérification interne

La première étape du programme de vérification interne a été consacrée à une enquête sur certains des centres de responsabilité en vue de déterminer l'applicabilité des méthodes. L'analyse des résultats est terminée et la deuxième étape (l'application) est en voie de réalisation.

Statistique centrale

La sous-section de la statistique a été formée en mars 1968 de pair avec la nomination d'un statisticien en chef. Il s'agira d'abord de reconnaître quelles sont les tâches qui profiteraient le plus de l'analyse statistique.

LE CONSEILLER JURIDIQUE

Le conseiller juridique est l'avocat du Ministère. Son rôle, de même que celui de son personnel, consiste à donner des conseils au sujet des divers domaines de la sphère d'activité du Ministère. Ces domaines se rapportent, dans l'ensemble, aux affaires indiennes et esquimaudes, au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest, aux parcs nationaux, aux champs de bataille nationaux, aux monuments et aux lieux historiques, ainsi qu'à la faune, notamment aux oiseaux migrateurs. La loi stipule que certains domaines particuliers, comme la réglementation concernant les concessions à bail, relèvent uniquement de la compétence du conseiller juridique, tandis que, pour de nombreux autres aspects, une simple consultation est suffisante.

Le sous-ministre, les sous-ministres adjoints et les hauts fonctionnaires ont eu recours aux services du conseiller juridique au sujet des aspects juridiques des mesures législatives et des lignes de conduite du Ministère. Il est arrivé que le conseiller juridique rédige des textes législatifs avant que ceux-ci ne fassent l'objet de discussions approfondies avec le ministère de la Justice. Lorsque certaines causes aboutissent au tribunal ou exigent un recours à la justice, le conseiller juridique sert d'agent de liaison entre le Ministère et le ministère de la Justice.

Au cours de l'année financière 1967 - 1968, les questions touchant la responsabilité de la Couronne ont été nombreuses. Le personnel affecté au Bureau du conseiller juridique a presque quotidiennement rédigé des baux, des contrats, des permis et des licences, de même que des mémoires destinés au gouverneur en conseil et au Conseil du Trésor, des décrets du conseil, des règlements et des modifications aux règlements existants. Comme par les années passées, ce personnel a aussi travaillé à la préparation de consultations sur l'interprétation des statuts et des règlements qui relèvent de la compétence du Ministère et sur l'application du droit civil dans la sphère d'activité du Ministère. Comme les commissaires des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon dirigent le gouvernement de chacune de ces deux régions administratives suivant les directives du gouverneur en conseil ou du Ministre, le conseiller juridique a renseigné, au cours de l'année, le sous-ministre, les sous-ministres adjoints et le chef de la Direction des régions septentrionales sur des questions concernant le gouvernement du Yukon et celui des Territoires du Nord-Ouest. Le conseiller juridique collabore avec les commissaires de ces deux régions administratives en vue d'assurer l'uniformité législative au Canada. Comme par les années passées, le travail des commissaires a été évalué à la conférence annuelle de l'Association du barreau canadien. Le conseiller juridique a participé à cette conférence, qui a eu lieu, en 1967, dans la ville de Québec, tandis qu'un membre de son personnel a assisté à la Conférence fédérale-provinciale sur la faune.

